



Etude diagnostique du dispositif de la Formation Agricole et Rurale au Tchad

Etude réalisée par :

- M. Magloire Kodjo Agbegnido, Consultant International,
- Dounia Kagné, Consultant National
- Mabikagdjim Julien, Membre Désigné Réseau FAR international

Juillet, 2023

Contenu

Remerciements	iii
Liste des abréviations	iv
Tableaux et figures	v
Résumé technique.....	vi
Introduction.....	8
Chapitre 1 : Cadre général de l'étude diagnostique.....	9
1.1. Problématique, justification de l'étude et évolution du dispositif FAR au Tchad.....	9
1.2. Objectifs et résultats attendus de l'étude.....	10
1.2.1. Objectif général	10
1.2.2. Objectifs spécifiques	10
1.2.3. Les résultats attendus	11
1.3. Démarche méthodologique	12
1.4. Difficultés rencontrées dans la conduite de la mission.....	16
Chapitre 2 : Présentation générale du Tchad.....	17
2.1. Situation géographique	17
2.2. Situation démographique : évolution et structure de la population	17
2.3. Situation économique.....	19
2.4. Situation de l'emploi au Tchad.....	20
2.4.1. Offre d'emploi.....	22
2.4.2. Demande de l'emploi	22
2.4.3. Sous-emploi	23
Chapitre 3 : Secteur agricole du Tchad.....	24
3.1. Généralités sur le secteur agro-sylvo-pastoral.....	24
3.2. Défis actuels et potentialités du secteur agricole.....	25
3.2.1. Défis du secteur agricole	25
3.2.2. Potentialités du secteur agricole.....	27
3.3. Les sous-secteurs porteurs	29
3.4. Besoins qualitatifs en ressources humaines.....	30
3.5. Besoins quantitatifs en ressources humaines	35
Chapitre 4 : Etat des lieux de la FAR au Tchad	37
4.1. Analyse institutionnelle de la FAR au Tchad.....	37
4.1.1. Les services publics de l'État	39
4.1.2. Les Organisations Paysannes	41
4.1.3. Le secteur privé.....	42

4.1.4.	Les Partenaires Techniques et Financiers au développement	42
4.2.	Analyse fonctionnelle : les institutions et les différents niveaux de formation du dispositif 44	
4.2.1.	La formation continue	44
4.2.2.	Formation non formelle	44
4.3.	Financement de la Formation agricole et rurale	49
4.4.	Analyse des Forces Faiblesses Opportunités et Menaces du dispositif de formation du Tchad	49
Chapitre 5 : Mise en place et structuration de la FAR au Tchad		56
5.1.	Objectif de la plateforme FAR	60
5.2.	Les axes de structuration de la FAR	60
5.2.1.	Axe 1 : Développement de la capacité de pilotage institutionnel et de gouvernance stratégique	61
5.2.2.	Axe 2 : Amélioration de l'efficacité interne de la FAR.....	63
5.2.3.	Axe 3 : Efficacité externe.....	65
5.2.4.	Axe4 : Action stratégique et positionnement.....	66
Conclusions et perspectives		74
Bibliographie.....		75
Annexe 1 : Outils de collecte de données		76
Annexe 2 : Ensembles d' animaux du Tchad		82
Annexe 3 : Quelques photos de terrain lors de la collecte des informations.....		89

Remerciements

Nous voudrions remercier tous les acteurs qui se sont mobilisés, depuis la préparation des termes de références, le cadrage méthodologique, la réalisation des missions terrains et la finalisation du rapport de la présente étude. Ils ont accepté volontiers, malgré leurs emplois du temps chargés, de nous aider et nous accompagner d'une manière ou d'une autre au plein aboutissement de l'étude. Nous sommes reconnaissants aux sacrifices consentis. Même si nous ne pouvons pas citer nommément tous ceux qui se sont impliqués directement ou indirectement dans la réalisation de l'étude pour les remercier, certains parmi eux méritent une reconnaissance spéciale.

Nous voulons remercier particulièrement M. Pierre Blaise Ango, et M. Khalid Belarbi, respectivement Président du réseau international FAR et Secrétaire Exécutif du Réseau International FAR (RÉSEAU RÉSEAU FAR), toute l'équipe technique du Secrétariat exécutif du Réseau Réseau FAR, et Mme Kadidja Clémence Dambao, Mr Mahamat Soungui de FAR du Tchad pour la confiance, les conseils, les orientations, les appuis techniques apportés et les moyens mis à notre disposition pour la bonne conduite de l'étude. Que chacun d'entre vous trouve ici nos sincères mots de gratitude et de reconnaissance.

Nous voulons également remercier les cadres des différents Ministères visités lors de la phase des entretiens au Tchad, notamment le Ministère de la Production et de la Transformation Agricole ; le Ministère de l'Elevage et de la Production animale ; le Secrétariat du Conseil National de l'Education et de la Formation en liaison avec l'Emploi (CONEFE). Nos remerciements vont aussi à l'endroit des partenaires techniques et financiers œuvrant dans la formation agricole et rurale au Tchad, parmi lesquels l'Agence Française de Développement (AFD), la FAO, l'UE la Coopération Suisse, la Coopération technique Allemande (GIZ). Nous remercions aussi les acteurs directs du système de la FAR au Tchad, les faïtières des organisations des producteurs et les personnes ressources, pour leur disponibilité, leur engagement et leurs multiples conseils. Nous avons été témoins de l'engagement des uns et des autres à la réalisation de l'étude, principalement dans sa phase de terrain. Les acteurs se sont approprié la méthodologie et ont montré un professionnalisme dans les moindres détails de cette étude. Nous avons été émerveillés de les avoir connus et d'avoir travaillé avec chacun d'eux pour le plein aboutissement de cette étude.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit des centres de formation, des cabinets spécialisés dans l'accompagnement des jeunes, des entrepreneurs agroalimentaires, des institutions de financement et à toutes les personnes ressources qui ont été sollicitées de près ou de loin dans la réalisation de cette étude.

Que chacun trouve ici, l'expression de notre sincère reconnaissance pour les contributions diverses et multiples apportées à l'atteinte des résultats de l'étude.

Liste des abréviations

ADEX FAR	Projet d'Appui au Développement de l'Expertise de la FAR
AFD	Agence Française de Développement
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique pour le Développement
BM	Banque Mondiale
CELIAF	Cellule de liaison et d'Information des Associations Féminines
CFAEP	Centre de Formation Agro- Environnement-Pastoral
CFAR	Centre de Formation Agricole et Rurale
CFPR	Centres de Formation pour la Promotion Rurale
CIFDES	Centre d'insertion professionnelle des filles en déperdition scolaires
CMCAN	Centre du Métier de Cuir et d'Art du Tchad
CNCPRT	Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad
COPIEC	Comité Pédagogique Inter-Ecole
CONFEE	Comité National pour l'Education et la Formation en liaison avec l'Emploi
CPA	Centre Professionnel Agricole
CPS	Centres de Services Privés
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
EFE	Stratégie Nationale d'Éducation et de Formation en liaison avec l'Emploi
EFTP	Enseignement et Formation Technique Professionnelle
ENATE	Ecole Nationale des Techniques d'Elevage
ETA	Ecole Technique d'Agriculture
FAR	Formation Agricole et Rurale
FENOPST	Fédération Nationale des organisations des producteurs semenciers du Tchad
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FISAN	Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
FONAP	Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle
FOPROR	Formation Professionnelle Rurale
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
OBSEFE	Observatoire de l'Education de la Formation et de l'Emploi
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SODELAC	Société de Développement du Lac
SNFAR	Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale

SNP Service National de Participation
UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USTA Université des sciences et de technologie d'Ati

Tableaux et figures

Tableau 1: Liste des métiers agricoles dans les filières cibles	13
Tableau 2: Projections des populations de 2009 à 2030 par sexe et par milieu de résidence selon l'hypothèse moyenne.....	18
Tableau 3: Répartition des actifs âgés de 15 ans et plus, occupés selon le secteur institutionnel et le sexe (en %)	21
Tableau 4: Évolution d'emploi par secteur d'activité en 2018 (en %).....	21
Tableau 11 : Situation générale des formations continues et non formelle	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 13: Situation générale des centres de formation formelle initiale de base.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 14: Situation générale des centres de formation formelle supérieure.....	48
Tableau 9: Analyse FFOM du dispositif FAR du Tchad	54
Tableau 10: Axes et activités prioritaires de mise en place et de fonctionnement de la FAR au Tchad	70
Tableau 11: Proposition budgétaire pour la mise en place et le fonctionnement de la FAR au Tchad	72
Figure 1: Démarche méthodologique	12
Figure 2: Représentation descriptive de la démarche méthodologique	15
Figure 4:Évolution de la croissance économique du Tchad en pourcentage	20
Figure 5:Panorama des métiers agricoles au Tchad	Erreur ! Signet non défini.
Figure 6:Panorama des métiers d'appui aux sous-secteurs ASP.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 9: Théorie de changement pour la rénovation de la FAR au Tchad	59
Figure 10: Axes de Structuration de la FAR	60

Résumé technique

La présente étude s'inscrit dans l'appui du Réseau international Formation Agricole et Rurale (FAR) et de l'Agence Française de Développement (AFD) à la rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale au Tchad dans le cadre du programme ADEX -FAR 33¹.

L'étude a permis de réaliser un état des lieux des dispositifs de formation agricole, public et privé du Tchad et de proposer les grandes lignes du plan d'action ainsi que des activités pour la mise en place d'un réseau national de la FAR au Tchad

La méthodologie adoptée a consisté à faire : (i) l'analyse diagnostique, sur la base d'une revue bibliographique, du secteur agricole et du système actuel de formation agricole et rurale; (ii) des entretiens semi-structurés avec des personnes ressources, au niveau des services publics, privés, des projets, des ONG et des structures impliquées dans la formation agricole et rurale ;(iii) des interviews avec les bénéficiaires, notamment les jeunes, les femmes et les organisations de producteurs des différentes filières du secteur rural soutenant la vision du développement du secteur.

L'étude a été réalisée du 13 février au 31 Avril 2023, par une équipe composée d'un consultant international, d'un consultant national et d'un membre désigné du Réseau FAR appuyée par plusieurs personnes ressources dont l'équipe technique du Secrétariat Exécutif du réseau international FAR et de la FAR du Tchad.

Au terme de l'étude, l'analyse diagnostique montre que le secteur agricole au Tchad fait face à plusieurs défis à savoir : i) assurer la sécurité alimentaire pour une population qui croît à un taux annuel de 3,6% ; ii) satisfaire les besoins alimentaires d'un cheptel qui croît à un taux de 2,9 % par an ; iii) atténuer les effets du changement climatique pour un pays aux $\frac{3}{4}$ désertique ; iv) augmenter le revenu des producteurs dont 92% vivent en dessous du seuil de la pauvreté et 36% sont extrêmement pauvres; v) intégrer le marché céréalier régional ; vi) former 88% d'actifs non qualifiés dans le secteur agricole ; vii) assurer l'insertion socio professionnelle de 200 000 jeunes/an dans le secteur Agro-sylvo-Pastoral ; viii) adapter l'offre de la Formation Agricole et Rurale aux besoins socio-économiques du pays.

À l'état actuel, le dispositif de la formation agricole et rurale fait intervenir plusieurs acteurs dont :

- le secteur public représenté par les Ministères en charge des Enseignements Techniques Professionnels, le Ministère de la Production et de la Transformation Agricole, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation; le Ministère de l'Education et de la Formation Civique, Ministère du Plan ;
- le secteur privé représenté par les Organisations de Producteurs (OP) et leurs faïtières, le Réseau des Chambres d'Agriculture (RECA) en construction à travers le CCIAMA (chambre de commerce d'industrie d'agriculture des mines et d'artisanat du Tchad) et les Groupes d'Intérêts Économiques (GIE).

Le dispositif de la FAR au Tchad est subdivisé en quatre (4) niveaux de formation :

- la formation supérieure diplômante, dispensée dans les Facultés d'Agronomie des Universités publiques et dans les instituts supérieurs privés ;
- la formation formelle diplômante, pour les jeunes ayant un diplôme minimum de Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC), qui se déroule dans les écoles secondaires et les lycées agricoles (privés et publics) ;
- la formation professionnelle non formelle, sanctionnée par un certificat de fin de formation, pour les jeunes déscolarisés et non scolarisés vivant en milieu rural. Elle se déroule dans les structures tant publiques que privées telle que les Centres Formation pour la Promotion Rurale (CFPR), Centre d'insertion professionnelle des filles en déperdition scolaires (CIFDES), ESSOR etc ;

¹ADEX 33 (Projet d'Appui au Développement de l'Expertise de la FAR, phase 33).

Plus de détail sur le projet ADEX FAR sur ce site

http://www.reseaufar.com/fileadmin/user_upload/reseau/2008-Projet-ADEX-FAR.pdf

- la formation continue qui concerne annuellement en moyenne 2 millions de producteurs agricoles qui est dispensée dans le cadre de projets et programmes pilotés par les ONG ainsi que les services techniques tels que l'Agence Nationale pour le Développement Rural ou (ANADER) de l'Etat. ;

L'analyse a démontré que la FAR au Tchad a des forces et des faiblesses.

Pour ce qui concerne les forces il y a : i) l'existence d'un dispositif public et privé de formation émaillant le territoire ; ii) la capacité de certaines structures à proposer des offres de formation adaptées au besoin du marché ; iii) la capacité des OP à autofinancer leurs formations.

Quant aux faiblesses de la FAR, l'analyse a relevé entre autres : i) le sous-dimensionnement global du dispositif ii) l'inadéquation entre l'offre et la demande de formation ; ii) le manque de coordination institutionnelle et de pilotage entre les acteurs ; iii) l'insuffisance de fonctionnement du mécanisme du financement de la formation agricole et iv) l'absence d'un système de contrôle qualité du dispositif.

Malgré les faiblesses constatées, il existe d'énormes opportunités pour la FAR au Tchad, entre autres : i) l'existence d'une orientation politique et de soutien à la relation « formation-emploi », ce qui se traduit par la multiplication des centres et sites de formation des jeunes déscolarisés et non scolarisés ; ii) le renforcement des partenariats autour de la formation professionnelle pour la rénovation de la FAR ; iii) l'harmonisation et l'élargissement du paysage de la finance rurale.

Le dispositif de la FAR au Tchad fait face à certaines menaces à savoir : i) la majeure partie des financements provient des partenaires extérieurs, ce qui pose un problème de durabilité des actions et de leurs financements à long terme; ii) les centres de formation ne disposent ni d'outils pédagogiques adéquats, ni de stratégies de mobilisation de ressources; iii) les besoins en formation ne sont pas clairement traduits dans les documents de stratégies et de politiques ; et iv) l'existence de foyers de conflits armés peuvent entraver le développement agricole dans certaines régions du pays ; vii) les structures d'offre de la FAR élaborent des curricula de formation avec une faible implication des autres acteurs notamment les services de tutelles, il n'existe pas un cadre formels spécifique de concertation et de réflexion sur la formation agricole et rurale pour les différents acteurs au niveau national.

Sur la base de l'analyse diagnostique du secteur agricole et de l'état des lieux, le réseau national FAR fera partie du Comité National pour l'Education et la Formation en liaison avec l'Emploi (CONEFE) qui est une plateforme nationale réunissant tous les ministères autour de la formation professionnelle. La FAR sera donc un sous-groupe traitant du sujet de la formation agricole et rurale. Ceci lui permettra de bénéficier des appuis existants dans le dispositif du CONEFE et surtout du Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle (FONAP) qui élargirait sa base de financement des activités de formation agricole, pour assurer une durabilité du financement des activités de formation.

De ce fait, le plan de mise en œuvre du réseau national plateforme FAR a été proposé autour des principaux axes ci-après :

- Axe 1 : Développement de la capacité de pilotage institutionnel et d'harmonisation des interventions des acteurs ;
- Axe 2 : Amélioration des curricula et mise à niveau des formateurs ;
- Axe 3 : Amélioration du fonctionnement des mécanismes de financement et d'appui à l'installation et à l'insertion des jeunes formés ;
- Axe 4 : Renforcement des capacités des producteurs en lien avec la création de richesse dans les filières agro-sylvo-pastorales ;
- Axe 5 : Renforcement des partenariats, des actions de communication et de marketing autour de la formation agricole et rurale ;
- Axe 6 : Identification de mécanismes de prospection et d'innovation durables de la FAR ;
- Axe 7 : Amélioration/structuration des cadres nationaux de formation de façon à prendre en compte les spécificités de la formation agricole et rurale.

Introduction

Le développement d'une agriculture compétitive, inclusive et rentable en Afrique passe désormais par la formation de ressources humaines qualifiées et équipées. Et pour cela, la rénovation des systèmes de formation, d'éducation et d'apprentissage est un passage obligé pour répondre aux besoins de développement dans les secteurs économiques. Car la formation professionnelle, porteuse de compétitivité par le développement de compétences utiles au tissu économique, apparaît comme l'un des instruments les plus pertinents d'une politique de croissance équitable. Fort de ce constat, plusieurs acteurs, à l'instar du Réseau International de la Formation Agricole et Rurale, accompagnent les pays africains dans la rénovation de leurs dispositifs de formation agricole et rurale.

Depuis plus de quatorze (14) ans, le Réseau FAR a mis en place sur demande des pays membres un processus d'accompagnement à la rénovation des dispositifs de FAR. Ce dernier consiste à accompagner les pays membres du réseau à la restructuration/rénovation de leur dispositif de formation. En fonction des besoins identifiés par les acteurs nationaux, le Réseau FAR peut aussi appuyer les pays dans la mise en place d'un réseau fonctionnel et d'un réseau national fonctionnel et capable d'impulser le déploiement efficace du système de formation agricole et rurale.

Dans ce cadre, et dans celui du projet ADEX FAR 33, le Réseau International FAR, avec l'appui financier de l'AFD, a lancé une étude au Tchad, d'une part pour réaliser un diagnostic exhaustif du dispositif de la Formation Agricole et Rurale (FAR), sur la base de l'analyse des besoins du secteur et d'autre part, de proposer un plan d'action permettant de mobiliser tous les acteurs dans la rénovation du dispositif de formation professionnelle agricole et rurale. Par ailleurs, les résultats du travail serviront d'éléments de base pour la structuration du futur réseau national FAR du Tchad.

L'étude a été conduite en étroite collaboration avec les cadres du Ministère de la Production et de la Transformation Agricole, et du Ministère de l'Élevage et de la production animale. Cette présente étude a été participative et impliquant un large éventail d'acteurs de la FAR au Tchad (acteurs publics et privés). Elle a permis à la fois de poser un certain nombre de constats partagés entre les différents acteurs, d'identifier sur fond de consensus les axes de travail à impulser, mais aussi d'aider le Tchad à disposer d'un document de mise en place d'un dispositif FAR, en lien avec la vision de structuration et de développement économique de l'agriculture du pays.

Le présent rapport est subdivisé en trois (3) parties : la première partie est consacrée à la présentation du cadre général et de la méthodologie de l'étude ; la deuxième partie présente la généralité sur l'agriculture du Tchad, ses défis et ses potentialités ; l'analyse de l'état des lieux de la FAR ainsi que les résultats de l'analyse FFOM de la FAR ; et la troisième partie porte sur les conclusions et les perspectives de l'analyse de mise en place d'une plateforme FAR au Tchad en incluant son plan d'action.

Chapitre 1 : Cadre général de l'étude diagnostique

1.1. Problématique, justification de l'étude et évolution du dispositif FAR au Tchad

Le Tchad s'étend sur une superficie de 1 284 000 km² et compte environ 18 millions d'habitants en 2023² dont 50,11 % des femmes, selon les dernières projections de la population par année de projection selon le sexe par l'INSEED (2028). Le taux de croissance démographique est établi à 3,6 % par an et l'espérance de vie est de 50 ans.

L'agriculture tchadienne occupe une place prépondérante dans l'économie nationale et reste le moteur de développement du pays, malgré l'accession du Tchad au rang des pays producteurs et exportateurs de pétrole en 2003.

Le Tchad dispose d'importantes potentialités sur lesquelles peut être bâti un développement agricole durable. Les sols à vocation agricole s'étendent sur environ 39 millions hectares dont 5,6 millions irrigables. Les ressources en eau souterraine et de surface sont également importantes. La faune sauvage est abondante et variée. De nombreuses espèces végétales y sont cultivées (céréales, racines et tubercules, oléagineux et protéagineux). Environ 137 millions de têtes de bétail y sont élevées. Par rapport à ce potentiel agricole, il existe très peu au Tchad des centres spécialisés dans la formation agricole initiale.

Le dispositif actuel de la formation dans ce domaine et ses caractéristiques est représenté par l'ENATE (Ecole Nationale des Techniques d'Elevage du Tchad) et l'ETA (Ecole Technique d'Agriculture). Ces deux établissements étatiques assurent principalement une formation initiale des techniciens d'élevage et d'agriculture et aussi une formation diplômante de requalification pour les fonctionnaires en activité. A ces deux principales structures s'ajoutent les instituts de formation dans le domaine d'agroalimentaires d'Ati ou de Lai nouvellement créés et qui forment également des professionnels dans les métiers agricoles et ruraux.

Il faut signaler également qu'il existe des écoles et instituts privés qui donnent des formations tant initiales que continues dans le domaine agricole à côté de ces structures étatiques susmentionnées.

En outre, il existe des établissements qui assurent parfois la formation en alternance pour des agriculteurs ou des agro-pasteurs. C'est donc le cas des 32 Centres de Formation pour la Promotion Rurale CFPR qui sont implantées dans les différentes provinces du pays suivant les zones agro écologiques.

En matière du dispositif de formation agricole, nous pouvons constater deux grandes périodes.

La première est la période postcoloniale (1960 à 1980), les politiques et stratégies de l'agriculture et de l'élevage, les systèmes d'éducation et de formation afférents avaient été ceux hérités de la colonisation, avec une place importante accordée aux produits d'exportation (Coton, sésame, Arachide, viande...). Il s'agissait de former des élites agricoles capables d'encadrer et d'animer des producteurs et de gérer les structures étatiques naissantes.

A l'époque l'ETA et l'ENATE, avaient pour mission d'assurer la formation initiale des élèves absorbés de manière automatique, par la fonction publique.

La formation des producteurs pouvait se résumer à la diffusion de l'information et des innovations. Des formations d'adaptation au poste avaient alors été dispensées aux vulgarisateurs, encadreurs et animateurs. Les démarches développées et les pratiques appliquées ont plutôt favorisé des relations de dépendance aux partenaires extérieurs notamment la Coopération suisse, l'Allemagne et la France.). D'une manière générale, les formations reçues et les expériences accumulées n'ont porté principalement que sur les capacités de "diffuser/reproduire" mais pas sur les capacités de dialoguer, écouter, communiquer ou coco-construire le savoir agricole avec les producteurs.

² Projection de INSEED 2028 : [INSEED-TCHAD - POPULATION](#)

La seconde est celle qui a commencé en **1980**, et pendant laquelle l'Etat tchadien confronté à des difficultés financières avait engagé, dans le cadre des Plans d'Ajustement Structurel (PAS) des réformes marquées :

- ✚ Désengagement sur les fonctions d'appui, d'animation etc...
- ✚ Recentrage sur les missions régaliennes ;
- ✚ Décentralisation et déconcentration ;
- ✚ Stabilisation du niveau des effectifs des agents du secteur public ;
- ✚ L'émergence de nouveaux acteurs (ONG, Organisations des producteurs, opérateurs privés dans le secteur d'approvisionnement et de distribution des intrants vétérinaires et agricoles...) et de l'offre privée de formation agricole.

Pendant ce temps, les conditions sociales et agro écologiques ne cessent de se dégrader. Il y a des risques de dégradation des sols, de perte de fertilité et de disparition des ressources naturelles, dont les principaux facteurs sont :

- ✚ Les poussées démographiques humaines et animales ; les coupes abusives du bois ; les sécheresses récurrentes, la baisse régulière et l'inégale répartition de la pluviométrie dans le temps et dans l'espace ;
- ✚ Le monde rural évolue avec l'élévation du niveau de qualification de certains ruraux (jeunes diplômés et retraités) ; développement de l'organisation des producteurs et apparition de nouvelles fonctions dans les OP.

C'est dans ce contexte que l'ETA et l'ENATE ont pris la décision d'entamer une profonde rénovation (Missions, Organisation, Ressources, Système pédagogique et Partenariats). Cette adaptation est nécessaire d'une part pour répondre aux besoins en compétences des personnes assurant l'accompagnement d'un monde rural en évolution, et d'autre part, pour intégrer le « champ concurrentiel du marché de formation » initiale et continue dont la finalité est de contribuer à l'élaboration d'une politique nationale de formation et à la construction d'un système de formation professionnelle devant permettre de répondre aux aspirations des différents acteurs du monde rural tchadien.

Bien que des multiples réponses aux besoins de satisfaction du monde rural aient été réalisées, le système de formation agricole et rurale est resté stagnant. Car avec les réformes amorcées en 2016, la Direction de l'Enseignement Agricole, des Formations et de promotion Rurale (DEAFPR) a été réduite en division puis réhabilitée en Octobre 2020. Mais Jusqu'à présent, elle n'arrive pas à remplir sa mission faute de moyens. A cela s'ajoute la fermeture de certains établissements supérieurs privés. De ce fait, il est important d'innover une stratégie de capitalisation des acquis et d'actualisation des dispositifs de formation en se basant sur une plateforme d'échange et d'orientations stratégiques aux niveaux national et international.

1.2. Objectifs et résultats attendus de l'étude

1.2.1. Objectif général

Il s'agit de réaliser un état des lieux du dispositif de formation agricole, public et privé, de la République du Tchad et proposer les grandes lignes d'un plan d'action visant à améliorer le dispositif FAR Tchad.

1.2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont entre autres :

- ✚ Analyser les enjeux et les défis de l'agriculture Tchadienne ;
- ✚ Identifier les métiers et les besoins en compétences agricoles ;
- ✚ Réaliser l'inventaire complet des acteurs de la formation agricole et rurale au Tchad (Bailleurs de fonds, structures de formation...)

- ✚ Recenser les niveaux, les spécialités, les diplômes des structures de formation agricole et rurale (Formation initiale ou continue) ;;
- ✚ Dégager les forces et faiblesses, les opportunités et les menaces du dispositif FAR Tchad à partir des initiatives précédente COPIEC par exemple ou d'autres organisation et d'autres existantes ;
- ✚ Esquisser les grandes lignes d'un plan d'actions (Stratégies) ;
- ✚ Indiquer les activités pour la mise en place d'un réseau FAR national et proposer les modalités de son fonctionnement.

1.2.3. Les résultats attendus

Au terme de l'étude, les résultats ci-dessous sont obtenus :

- ✚ Les enjeux et les défis de l'agriculture Tchadienne sont analysés ;
- ✚ Les compétences et besoins en formation des différents acteurs du secteur sont identifiés et quantifiés ;
- ✚ L'inventaire complet des acteurs de la formation agricole et rurale au Tchad (Bailleurs de fonds, structures de formation...) est réalisé ;
- ✚ Les niveaux, les spécialités, les diplômes des structures de formation agricole et rurale (Formation initiale ou continue) sont recensés ;
- ✚ L'état des lieux du dispositif de formation public et privée actuel est réalisé :
 - Les principales caractéristiques du dispositif actuel sont présentées ;
 - Les acteurs impliqués, l'organisation et le pilotage sont restitués et analysés ;
 - Les différents maillons de formation des producteurs, enseignement technique, professionnel, enseignement agronomique supérieur sont analysés ;
 - Les modalités de mise en œuvre des formations sont explicitées (y compris les structures et établissements dispensant la FAR) ;
 - La problématique du concept genre dans la formation agricole et rurale au Tchad est analysée ;
 - Les diplômes, les flux et le devenir des formés sont identifiés ;
 - Les facteurs de réussite et les facteurs d'échec sont analysés
- ✚ Le plan stratégique d'appui au dispositif de formation au Tchad est esquissé ;
- ✚ Les étapes pour la structuration d'un réseau FAR national Tchad sont identifiées.

1.3. Démarche méthodologique

L'approche méthodologique générale utilisée pour la conduite de la mission est une approche concertée, participative, multi-acteurs et inclusive déclinée en 5 étapes comme suit :

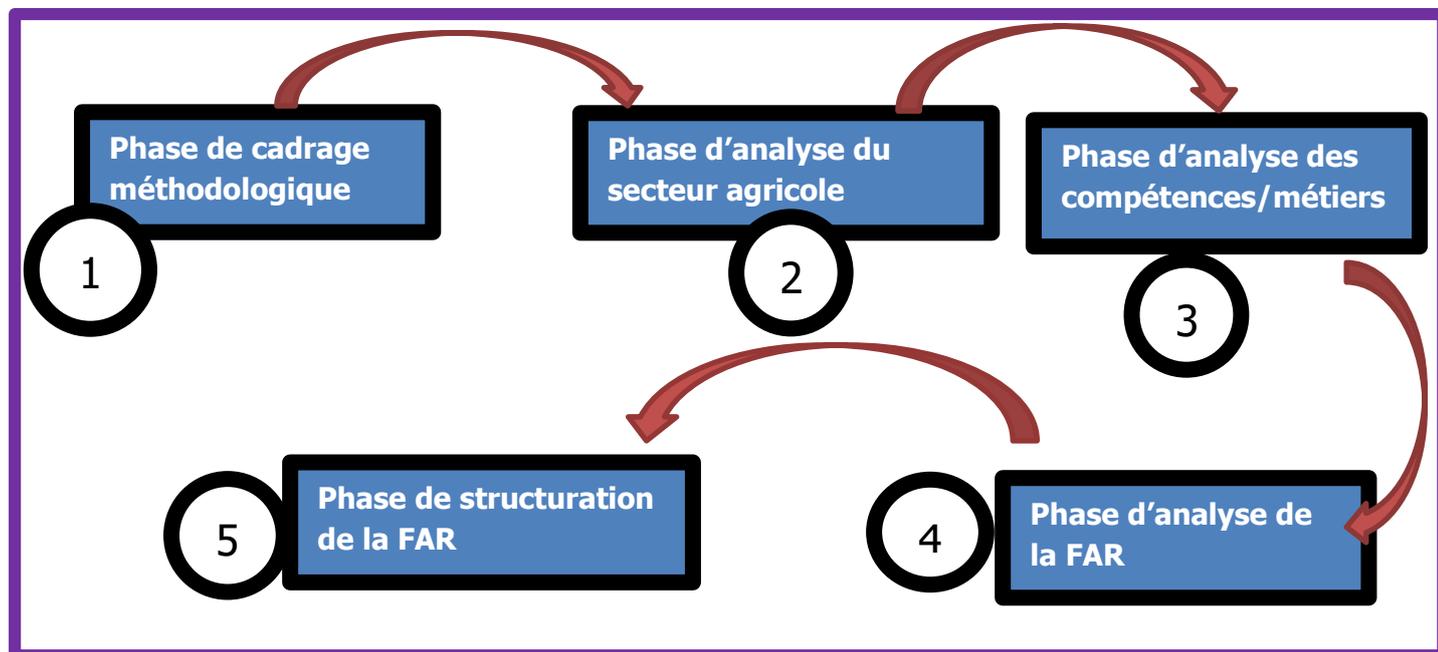


Figure 1: Démarche méthodologique

Phase 1 : Cadrage méthodologique

La phase de cadrage méthodologique a servi aux commanditaires et aux consultants à se mettre au même niveau de compréhension des objectifs et du contenu du résultat final de l'étude.

De manière précise, le cadrage a permis de valider la méthodologie de conduite de l'étude notamment les différentes phases, les outils à utiliser, le mode d'analyse des données, les informations utiles à faire figurer dans les rapports, le canevas du rapport final et le mode de validation du rapport.

Elle s'est faite prioritairement avec l'équipe technique du Secrétariat Exécutif du Réseau International FAR, le Consultant National et les points focaux impliqués dans la mise en œuvre du dispositif de la FAR au Tchad.

Elle a permis de finaliser les outils et les diverses fiches à exploiter, le chronogramme de l'étude ainsi que les responsabilités des différents intervenants (voir en annexe1).

Phase 2 : Analyse du secteur agricole

Au Tchad, les interventions politiques dans le secteur agricole ciblent certains sous-secteurs clés ; ceci dans le but de répondre aux besoins alimentaires et d'augmentation des revenus des producteurs. Il s'agit des sous-secteurs de céréales, du bétail, des oléagineux, des légumineuses, des fruits et légumes etc. Dans chaque sous-secteur, la priorité est accordée à certaines filières. Ainsi, les céréales regroupent les filières mil, sorgho, riz ; le bétail comprend le bétail-viande, les cuirs, les peaux et le lait ; l'oignon pour le sous-secteur légumes ; le niébé pour le sous-secteur des légumineuses ; et enfin l'arachide pour le sous-secteur des oléagineux.

Sur la base des orientations politiques décrites plus haut, nous avons :

- identifié et analysé les défis et les perspectives de croissance du secteur agricole au Tchad dans sa globalité, en faisant le lien avec la dynamique de développement de la FAR ;
- quantifié les métiers et besoins en ressources humaines sur chaque filière ciblée pour évaluer le besoin global par rapport auquel le dispositif de formation doit être ajusté.

En rappel, les filières agricoles, qu'elles soient animales ou végétales sont structurées en un ensemble d'activités. Ces activités vont de l'approvisionnement en intrants à la consommation des produits finis, en passant par la production, la transformation et la commercialisation. Dans la liste des filières ciblées du pays, figurent les activités spécifiques ci-après (voir tableau 1).

Tableau 1: Liste des métiers agricoles dans les filières cibles

Filières	Métiers agricoles
Les céréales	Production de céréales, fabrication de produits à base de céréales (farine, pain et pâtisserie, biscuits, semoules, couscous, aliments pour animaux d'élevage) et petite restauration.
Les oléagineux	Production de coton, de sésame et d'arachide, fabrication d'huiles, de produits cosmétiques.
Les fruits et légumes	Production de mangue, de sésame, d'arachide, conditionnement, stockage et fabrication de produits alimentaires ou de préparations à base de fruits, ou légumes (jus, confitures, fruits séchés).
Le bétail et le lait	Élevage, abattage du bétail et/ou de la volaille, boucherie, charcuterie et petite restauration. Traite du lait, fabrication du beurre, des yaourts, des fromages.

Phase 3 : Analyse des compétences et métiers existants

La phase d'analyse exploratoire des compétences et métiers existants s'est faite concomitamment avec la phase précédente (**Analyse du secteur agricole**). Elle a permis d'avoir une première lecture du dispositif de formation des ressources humaines dans le pays.

Pour ce faire, un inventaire de tous les métiers et compétences existants dans le secteur agricole a été établi.

Au-delà de la liste des compétences et métiers agricoles, le besoin en ressources humaines dans chaque filière ciblée a été estimé. Par manque de données chiffrées, nous nous sommes appuyés sur les données des études récentes sur la quantification des besoins de formation des ressources humaines au niveau des jeunes et des actifs agricoles.

Phase 4 : État des lieux de la FAR

Cette phase a permis de comprendre le dispositif actuel de formation agricole et rurale au regard des analyses précédentes et en vue de définir des actions de renforcement pertinentes pour le dispositif. Cet état des lieux a été mené en rapport avec les besoins en compétences relevées dans les filières et sous-secteurs identifiés.

L'analyse de l'état des lieux a porté sur les axes jugés pertinents ci-dessous :

- **axe institutionnel** : c'est l'analyse du système de pilotage et de gouvernance stratégique du dispositif. Il s'agit de mieux comprendre les forces et les faiblesses du cadre institutionnel et juridique actuel, en vue de proposer un schéma pour un meilleur pilotage du dispositif de formation agricole et rurale. L'analyse a impliqué les points focaux des ministères et des partenaires clés de la FAR ;
- **axe technique** : cet axe a traité de manière détaillée l'offre de formation en matière de FAR. Les modes d'élaboration et de révision des curricula de formation, les infrastructures et équipements de formation, les formateurs, le système d'insertion des formés, etc. ont été analysés. Des séances de travail technique ont été organisées avec les responsables des centres clés de formation publique et privée, des acteurs du secteur privé, pourvoyeur d'insertion pour les sortants des centres de formation, et les autres acteurs de la FAR. Des entretiens individuels ont été conduits pour approfondir certains points clés.
- **axe du financement du dispositif** : il s'agit d'analyser les modes de financement, de gestion, l'affectation budgétaire de l'État à la FAR, la contribution d'autres acteurs tels que les parents et les partenaires techniques et financiers.
- **axe du suivi du dispositif** : il a été question d'évaluer de manière sommaire le système de suivi et de traçabilité des apprenants ainsi que la capacité d'adaptabilité du dispositif au regard des évolutions actuelles du marché de l'emploi.

La phase de l'état de lieux a permis d'identifier des axes concrets de définition d'un plan d'action de la FAR au Tchad, en prenant en compte les différents domaines d'analyse.

Phase 5 : Structuration de la FAR

La phase de structuration de la FAR au Tchad a consisté à définir une feuille de route pour la mise en place d'un réseau FAR dans le pays.

Sur la base des analyses précédentes et des solutions proposées au niveau des différents axes de l'analyse de l'état des lieux de la FAR, une liste d'activités a été élaborée. Le mode de fonctionnement a été discuté avec certains partenaires et acteurs clés

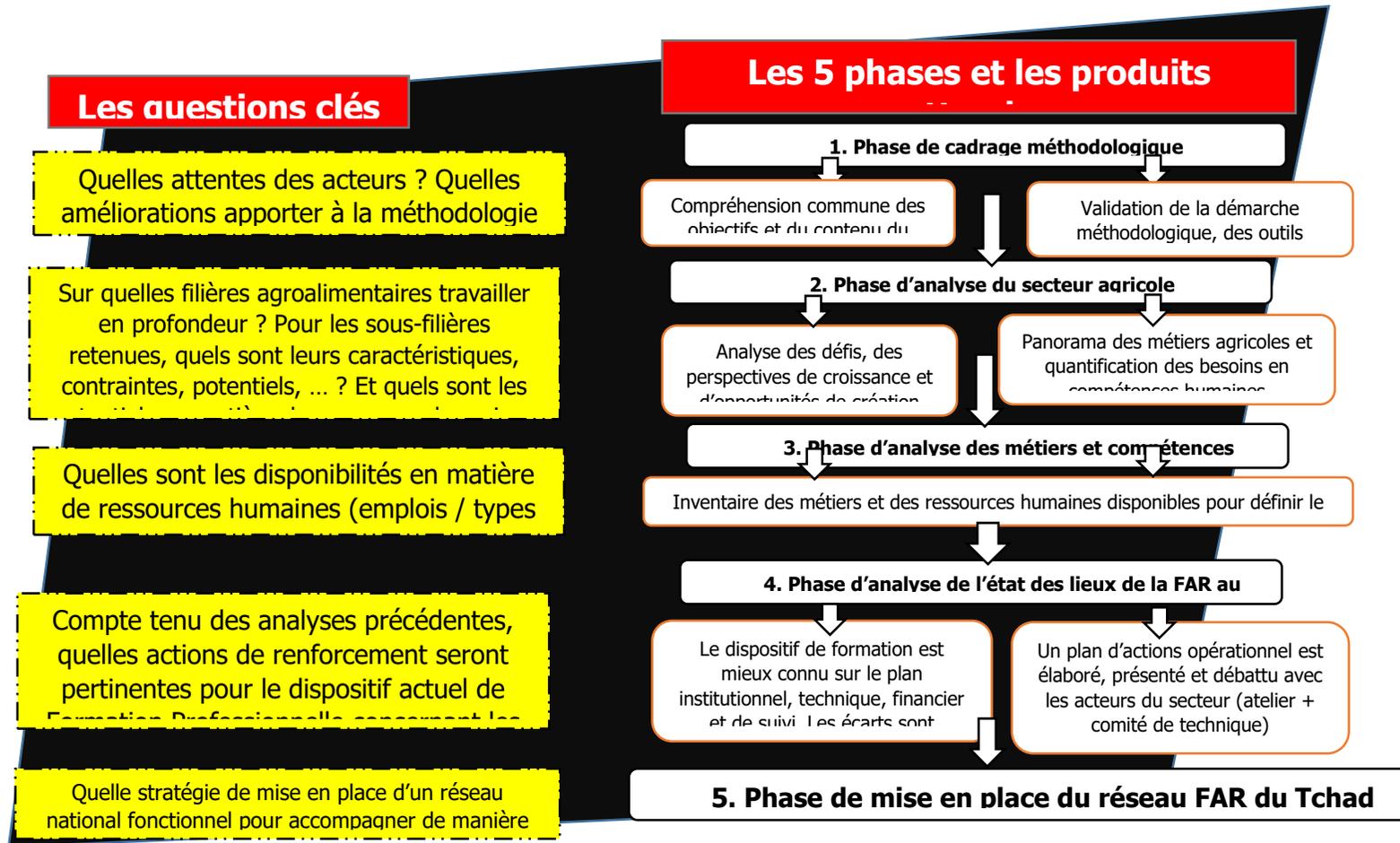


Figure 2: Représentation descriptive de la démarche méthodologique

1.4. Difficultés rencontrées dans la conduite de la mission

La conduite de la mission a été jonchée de plusieurs difficultés. Il s'agit entre autres :

- **Difficultés d'accès aux documents** : en effet, nous avons beaucoup du mal à trouver des documents consultables sur place. Ceci est dû d'une part au fait que certains documents n'existent pas. Par exemple, il n'existe pas encore un document de politique agricole ou de stratégie nationale sur les filières porteuses. Ce qui aurait pu permettre de voir les grandes orientations nationales en matière de promotion des secteurs porteurs et de construire l'orientation de la formation professionnelle. Il est normalement important de disposer de ces documents pour un meilleur dimensionnement d'une offre de formation, surtout dans le secteur agricole. Les documents sur la statistique agricole n'existent pas. Les recensements sont lancés mais ne sont pas encore aboutis pour qu'on puisse disposer de données officielles et des chiffres sur le recensement agricole. Donc, la quantification des besoins en formation était difficile à faire. D'autre part, certains services refusent délibérément de nous fournir les informations. Ce qui complique la disponibilité des données.
- **Difficultés de prise de rendez-vous avec les partenaires clés** : nous n'avons pas pu obtenir un rendez-vous avec les partenaires au développement notamment l'AFD, la Coopération Suisse, malgré plusieurs relances et des déplacements sur place. On aurait pu comprendre au mieux leur stratégie et activités d'accompagnement dans le secteur. Mais, nous n'avons pas pu les rencontrer.

Nous proposons que pour les prochaines fois, qu'il y ait

- Un atelier des acteurs en début de mission. Ceci permettra aux acteurs de bien comprendre les besoins de la mission, collecter les premières informations et identifier les sources potentielles de personnes pouvant nous mettre à disposition des documents exploitables. La suite de la mission cherchera à approfondir les premières informations collectées lors de cet atelier. On aurait pu gagner en temps et en informations, surtout dans le contexte d'absence de données comme le cas du Tchad.
- L'équipe nationale doit s'impliquer un peu plus dans la mise à disposition des données. L'absence de Mme Kadidja a véritablement agité sur la mise en relation avec les partenaires et l'accessibilité aux données.

Chapitre 2 : Présentation générale du Tchad

2.1. Situation géographique

Pays enclavé au cœur de l'Afrique, le Tchad est une vaste péninsule de 1 284 000 kilomètres carrés s'étendant du 8ème au 23ème degré latitude Nord et du 14ème au 24ème degré de longitude Est, entre la Libye au Nord, le Soudan à l'Est, la République Centrafricaine au Sud, le Cameroun, le Tchad et le Nigéria à l'Ouest. Sur la base des précipitations annuelles qui varie du Nord au Sud, entre 100 et 1200 mm, on distingue quatre (4) zones agro-écologiques dont les principales caractéristiques se déclinent de la manière suivante : (i) une zone saharienne ou désertique comprise entre le 14ème parallèle et la frontière libyenne, représentant 47% de la superficie totale avec une pluviométrie inférieure ou égale à 100mm/an ; (ii) une zone sahélienne pastorale au centre occupe 43% de la



superficie totale dont la pluviométrie varie entre 100 et 400 mm/an. La végétation est celle de la savane arbustive du type sahélo soudanien. L'élevage constitue l'activité la plus importante. La culture du mil et de l'arachide y est pratiquée dans les ouadis. La population est composée de cultivateurs sédentaires et d'éleveurs semi-nomades ; (iii) une zone sahélo-soudanienne à vocation agropastorale avec une pluviométrie comprise entre 400-600 mm; (iv) une zone soudano-guinéenne qui couvre 10% de la superficie totale du pays de tendance agricole à agro-pastorale, avec une pluviométrie variant entre 600-1200 mm/an. La végétation de type soudano-guinéen se présente comme savane à karité et néré avec des étendues herbeuses dans les zones inondables. On y produit du riz, de l'arachide, du sésame et d'autres produits vivriers ainsi que le coton. La population assez inégalement répartie, se compose d'agriculteurs ou de pasteurs sédentaires pour lesquels souvent la pêche constitue un appoint alimentaire appréciable.

Le Tchad dispose d'un réseau hydrographique dense. Près des trois quarts du pays sont constituées de terrains sédimentaires contenant plusieurs nappes. Le volume des eaux souterraines varie de 263 à 455 milliards de m³ par an, avec un renouvellement de 20,6 milliards de m³. Le pays est donc suffisamment doté de ressources en eau, contrairement aux autres pays du Sahel, mais son exploitation reste encore faible.

2.2. Situation démographique : évolution et structure de la population

Selon le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) intervenu en 2009, la population du Tchad est estimée à 11,1 millions habitants dont 5 604 982 personnes de sexe féminin, soit 50,57% de la population totale. Par rapport au précédent recensement de 1993 qui a dénombré 6.288.261 habitants, la population a pratiquement doublé en moins de 20 ans.

Tableau 2: Projections des populations de 2009 à 2030 par sexe et par milieu de résidence selon l'hypothèse moyenne

Année	Par sexe				Par Milieu de résidence		
	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité	Urbain	Rural	% Urbain
2009	5 467 085	5 604 982	11 072 067	97,5	2 411 156	8 660 911	21,8
2010	5 668 049	5 801 451	11 469 500	97,7	2 542 406	8 927 093	22,2
2011	5 876 234	6 004 379	11 880 614	97,9	2 665 217	9 215 397	22,4
2012	6 092 153	6 214 408	12 306 561	98,0	2 793 589	9 512 972	22,7
2013	6 315 618	6 431 033	12 746 650	98,2	2 927 481	9 819 169	23,0
2014	6 546 755	6 654 089	13 200 844	98,4	3 066 996	10 133 848	23,2
2015	6 786 021	6 884 063	13 670 084	98,6	3 212 470	10 457 614	23,5
2016	7 032 311	7 120 003	14 152 314	98,8	3 363 534	10 788 780	23,8
2017	7 286 344	7 362 731	14 649 076	99,0	3 520 661	11 128 415	24,0
2018	7 548 902	7 613 141	15 162 044	99,2	3 684 377	11 477 667	24,3
2019	7 820 817	7 872 152	15 692 969	99,4	3 855 240	11 837 729	24,6
2020	8 103 402	8 141 111	16 244 513	99,5	4 034 054	12 210 460	24,8
2021	8 397 455	8 420 936	16 818 391	99,7	4 221 416	12 596 975	25,1
2022	8 702 958	8 711 759	17 414 717	99,9	4 417 534	12 997 184	25,4
2023	9 020 035	9 013 702	18 033 737	100,1	4 622 647	13 411 090	25,6
2024	9 348 740	9 326 807	18 675 547	100,2	4 836 967	13 838 581	25,9
2025	9 689 390	9 651 366	19 340 757	100,4	5 060 832	14 279 925	26,2
2026	10 043 211	9 988 391	20 031 602	100,6	5 295 020	14 736 583	26,4
2027	10 409 987	10 337 620	20 747 607	100,7	5 539 611	15 207 996	26,7
2028	10 789 554	10 698 899	21 488 453	100,9	5 794 720	15 693 733	27,0
2029	11 181 792	11 072 114	22 253 906	101,0	6 060 480	16 193 426	27,2
2030	11 586 779	11 457 333	23 044 112	101,1	6 337 131	16 706 981	27,5

Source : INSEED, Projections démographiques 2009-2050, T1 : niveau national, juillet 2014

La population est inégalement répartie, avec une densité moyenne de 8,6 habitants au km². C'est dans la zone méridionale du pays que la densité est la plus élevée, notamment dans la région du Logone Occidental avec plus de 90 habitants/km², alors qu'elle est en dessous de 1 habitant/km² dans les régions du BET³. Le taux annuel moyen d'accroissement est de 3,6% (INSEED, RGPH2, 2009)⁴. Les femmes et les jeunes de moins de 15 ans restent majoritaires avec une proportion de 50,6%. La taille moyenne des ménages est de 5,3 avec un rapport de masculinité estimé à 97,6%. La proportion de la population rurale en 2009 est de 78,2% alors que celle de 2030 est 72,5%, ce qui signifie que sur la période de 20 ans, la proportion de la population rurale est toujours prépondérante dans la population totale et se situe entre 70 et 80%.

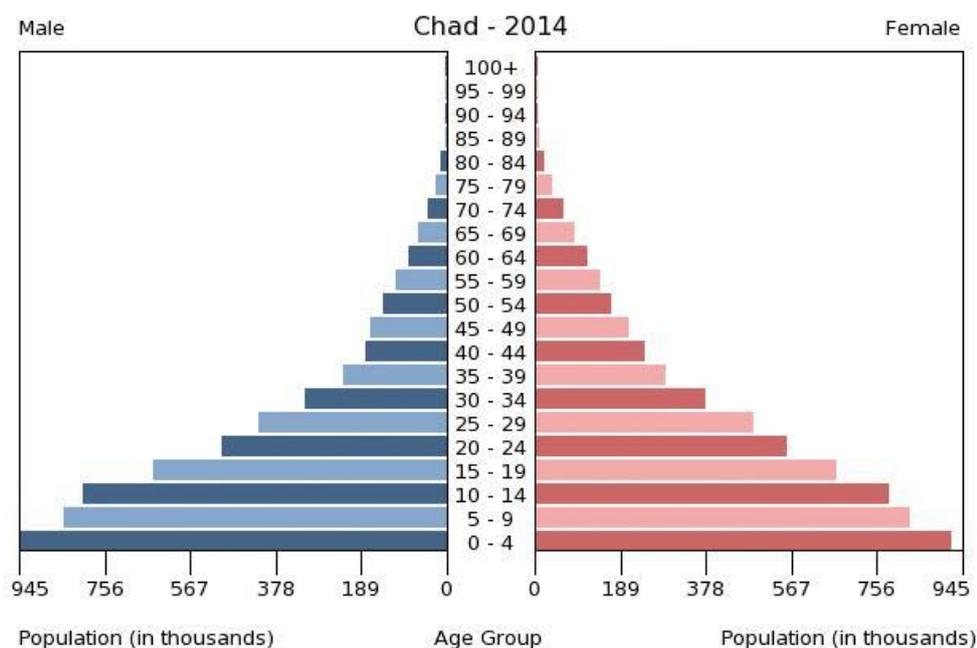
L'analyse de la structure par sexe et par âge à partir des données du RGPH2 complétées par des données de projection de INSEED de 2014 et présentée dans le graphique 1 fait ressortir les principaux constats ci-après :

- une base élargie de la pyramide des âges, caractéristique des populations jeunes à forte fécondité ;
- une pyramide en expansion qui laisse présager un potentiel d'accroissement rapide, bien que la réduction de l'effectif des personnes de moins de 15 ans montre qu'il y ait une réduction du niveau de vie de la natalité ;
- une population jeune dont plus de 50% ont moins de 16 ans ;
- une proportion de la population de 15 à 59 ans qui s'accroît régulièrement..

³ Plan quinquennal de l'agriculture du Tchad, 2013 (version finale)

⁴ [INSEED-TCHAD - POPULATION](#)

Figure 3:: Répartition de la population par sexe et par âge au Tchad en 2014



Source : INSEED, 2014⁵

La croissance rapide de la population accroît de façon exponentielle les besoins en nourriture et en services sociaux de base de la population, notamment l'éducation, la santé, l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, autant de facteurs déterminants pour la réalisation d'une qualité de vie saine et durable. En effet, le Tchad est l'un des pays les plus pauvres au monde. Il est classé au 187^{ème} rang sur 189 selon l'Indice de Développement Humain en 2020 (Rapport PNUD, 2020)⁶. Malgré les efforts du Gouvernement et de ses partenaires, la pauvreté touche encore 46,7% de la population tchadienne contre 55% en 2003, avec des taux de pauvreté dans les zones rurales de 52,5%, nettement plus élevés que dans les zones urbaines, soit 20,9% (ECOSIT3, 2011)⁷.

En définitive, la maîtrise des facteurs démographiques (taux de croissance annuelle, indice synthétique de fécondité) reste un défi majeur dans la recherche d'adéquation entre la demande et l'offre dans les domaines de l'alimentation et des services sociaux de base (santé, éducation, nutrition). Ceci dit, il est donc important d'accroître le niveau de productivité de la population, en améliorant les offres de formation, surtout dans le secteur agricole où travaille plus de la moitié de la population active, pour faciliter l'insertion professionnelle, et aussi réduire le taux de chômage croissant, au niveau des jeunes.

2.3. Situation économique

Le Tchad, pays producteur de pétrole depuis 2003, a une économie caractérisée par une forte dépendance au secteur rural (agriculture, élevage, pêche) qui contribue à 30% au PIB (BAD, 2023)⁸. Depuis 2016, les performances macroéconomiques du Tchad sont mitigées. Comme le montre le graphique 2, la reprise économique notée à partir de 2017 (0,34%) a continué de manière vertigineuse en 2018 (2,42%). Mais, de 2019 jusqu'en 2021, la croissance a été lente, passant de 3,07 à 3,77%, avant d'atteindre les 4,19% en 2022.

⁵ <https://www.bing.com/images>

⁶ [Rapport sur le développement humain 2021/2022 | RDH du PNUD \(undp.org\)](#)

⁷ [INSEED-TCHAD - Pauvreté](#)

⁸ [Perspectives économiques au Tchad | Banque africaine de développement - Bâtir aujourd'hui, une meilleure Afrique demain \(afdb.org\)](#)

Figure 4:Évolution de la croissance économique du Tchad en pourcentage



Source : STATISTA, 2023

Selon les analyses des données de Perspectives Economiques en Afrique (AEO, 2022) relayées par la BAD⁹(2023), l'économie du Tchad a progressé de 0,6 % à cause de la reprise de la production pétrolière tirée par la hausse des cours mondiaux et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹, après s'être contractée de 2,2 % en 2020,

De manière générale, le secteur informel domine l'économie tchadienne et représente plus de 70% de la valeur ajoutée totale. Le secteur secondaire très peu développé renferme les industries cotonnières et sucrières, la fabrication des cigarettes, l'eau et l'électricité, les boissons et l'abattage de viande. Il existe des PME dans l'agro-industrie, la fabrication des matériaux de construction, BTP, le commerce, le transport, etc. Le secteur productif est déséquilibré dans sa structure et son organisation mettant ainsi en exergue les obstacles limitant l'accélération de la transformation structurelle de l'économie tchadienne.

Et pour redynamiser l'économie, le Gouvernement a entrepris un vaste programme d'investissements dans le renforcement des capacités humaines, dans la construction et la réhabilitation des infrastructures de base (routes, centres de santé, établissements scolaires, etc.), dans la réhabilitation et la modernisation de l'agriculture et de l'élevage.

Il faut noter que les efforts ainsi entrepris visant la diversification de la base de l'économie et l'amélioration des conditions de vie de la population ont abouti à une réduction de la pauvreté de l'ordre de 8 points de pourcentage entre 2003 (55 %) et 2011 (47 %). Cependant cette réduction de la pauvreté de 8 points est difficile à apprécier à sa juste valeur si on se place à l'échelle locale/régionale.

La pauvreté est toujours plus marquée dans les milieux ruraux. Ceci démontre que la transformation structurelle de l'agriculture, à travers l'acquisition des compétences nouvelles est un axe important pour le développement économique du pays.

2.4. Situation de l'emploi au Tchad

Selon les données de ECOSIT3 de 2018, la population en âge de travailler est estimée à 4 718 218 personnes, dont 44,8% habituellement actifs (occupés et chômeurs) et 55,2 % d'inactifs. Les pauvres sont habituellement

⁹ [Perspectives économiques au Tchad | Banque africaine de développement - Bâtir aujourd'hui, une meilleure Afrique demain \(afdb.org\)](https://www.afdb.org/fr/fr/fr/publications/perspectives-economiques-au-tchad)

moins actifs (57,2%) que les non pauvres (52,8%). Parmi ces actifs, les personnes de la tranche d'âge de 15 ans et plus est évaluée à 61,8% et les moins de 15 ans en activité représentent 26,1%. Les hommes représenteraient plus de 49% et les femmes un peu moins de 51%.

Pour ce qui est du chômage, le taux de chômage (selon le BIT¹⁰) a diminué de 11,9% en 2003 à 5,7% en 2018, selon les données de l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED,2018). Cette diminution cache en réalité une faible rémunération des travailleurs et la tendance actuelle de désengagement des jeunes du secteur agricole et du développement rural. Alors que le secteur agricole reste le plus grand pourvoyeur d'emploi.

En 2011, sur les 3 394 052 emplois créés, 92% proviennent du secteur informel dont 72% dans le secteur agricole et 7,8% pour le secteur formel soit 266229 emplois créés dont 4,6% pour le formel privé, dans l'ensemble du pays.

Tableau 3: Répartition des actifs âgés de 15 ans et plus, occupés selon le secteur institutionnel et le sexe (en %)

Emploi	Sexe			Effectifs
	Masculin	Feminin	Ensemble	
Emploi dans le public	4,7	1,2	3,2	109 829
Emploi dans le privé formel	5,4	3,5	4,6	156 400
Total emploi dans le formel (7,8%)				266 229
Informel non agricole	17,6	23,3	20	677 541
Informel agricole	72,3	72	72	2 450 282
Total emploi dans l'informel (92,2%)				3 127 823
Ensemble	100%	100%	100%	3 394 052

Sources : ECOSIT3, 2018

En termes de secteurs d'activités, le secteur primaire reste le premier pourvoyeur d'emplois au Tchad. En effet, il faut rappeler qu'avant l'exploitation du pétrole en 2003, les actifs exerçant essentiellement dans le secteur primaire représentaient 95% de la population active ; ce taux est revenu à 75% en 2009 et 74% en 2011, dont plus de la moitié est composée de femmes. Dans l'ensemble, le secteur primaire reste un gros pourvoyeur d'emplois au Tchad. Le secteur secondaire tchadien, incluant le secteur pétrolier est peu dense et diversifié. Il représente 4% des emplois en 2009 contre 9% en 2011. L'économie informelle (secteur tertiaire) est le plus gros employeur après l'agriculture. Elle représente 21% des emplois en 2009 contre 17% en 2011.

Le commerce et le transport, largement informels tout comme l'artisanat, représentent la moitié de la valeur ajoutée du secteur tertiaire. Celui-ci est alimenté d'une part par un exode rural massif des jeunes à la recherche du travail et d'autre part des effets de l'ajustement structurel qui a amené l'Etat à ne plus être le principal pourvoyeur d'emplois.

Tableau 4: Évolution d'emploi par secteur d'activité en 2018 (en %)

Secteur	2009	2018	Croissance
Primaire	75	74	-1,3
Industrie	4	9	125
Commerce	12	7,5	-33
Service	9	9	0
Total	100%	100%	

Source : ECOSIT3 de 2018¹¹

¹⁰ Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre d'actifs au sens du BIT (INSEE,2021).

¹¹ [INSEED-TCHAD - Chômage](#)

Selon les données d'INSEED (2018), il est constaté une pression sur le marché du travail qui deviendra encore plus forte, due au grand afflux de jeunes sur le marché du travail, la progression du taux de fécondité et l'amélioration du niveau d'éducation des jeunes qui les pousse à chercher une bonne position de travail de qualité. Mais, dans le même temps, le problème d'inadéquation entre l'offre et la demande de travail persiste. La pression est déjà insoutenable et persistera si les moyens adéquats ne sont pas déployés, en tenant compte des besoins qualitatifs et quantitatifs de l'évolution de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi. Et pour cela, il existe déjà au Tchad une estimation de flux entrant des jeunes sur le marché du travail qui peut permettre de redimensionner l'offre de formation.

2.4.1. Offre d'emploi

Les données sur l'offre d'emploi sont mitigées. Car, elles ne concernent que pour la plupart du temps, les données enregistrées par des services officiels, provenant des annonces proposant un travail rémunéré. Ce qui ne reflète pas la situation globale de l'activité économique portant sur l'ensemble des personnes employées ou susceptibles de l'être et montre le degré faible de la structuration du marché du travail. Par exemple, en 2008, les données d'offre d'emploi enregistrées par l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE) révèlent que sur 403 emplois offerts, 67,7% provenaient des entreprises du secteur pétrolier, 14,8% des entreprises de la branche construction et travaux publics, 6,7% des métiers gestion administrative et financière, 4,9% des services fournis aux collectivités, services sociaux et services personnels, 3,7% des activités mal désignées et 2% du secteur transport, entrepôts et communication. Or, on sait qu'avant le boom pétrolier, et même actuellement le secteur primaire reste le premier pourvoyeur d'emploi au Tchad. Il pourvoit à lui seul près de 72% des emplois.

Malgré le poids du secteur primaire dans l'offre d'emploi, très peu de jeunes ne s'y aventurent pas, à cause du faible niveau de qualification des acteurs qui entraîne une faible productivité et politique globale moins attrayante des jeunes au secteur primaire. Par conséquent, on note un faible niveau de génération de valeur ajoutée. Mais, étant donné que le secteur primaire a un fort potentiel de création de richesse, il a été proposé, dans la politique nationale de l'emploi et la formation professionnelle quelques pistes d'amélioration du secteur pour plus d'offre d'emploi. Il s'agit essentiellement de favoriser des modalités de formation mêlant les enseignements fondamentaux et pratiques au sein des écoles communautaires rurales en introduisant des savoirs technico-pratiques dès le primaire et procéder à l'inventaire des métiers ruraux pour une meilleure compréhension de ces métiers qui évoluent avec la modernisation de l'agriculture dans le monde. L'objectif est d'améliorer la compétence de base dans l'agro pastoralisme après une meilleure analyse de la demande, d'améliorer la productivité, d'augmenter la richesse et de lutter contre l'exode rural massif.

Le secteur secondaire tchadien, incluant le secteur pétrolier est peu dense et peu diversifié. Il est essentiellement peuplé par les entreprises agro-alimentaires (brasserie, cigarette et sucre) et les unités de transformation du coton (coton, huileries, savonneries). Il représente environ 4% des emplois en 2009, contre 9% en 2011. Le secteur pétrolier génère quelques 3 600 emplois temporaires et une centaine d'emplois permanents. La répartition suivant les sexes fait apparaître que les femmes ne représentent que 8,2% parmi les cadres supérieurs et moyens et 26,9% parmi les ouvriers et employés subalternes. Dans l'ensemble, les salariés ne représentent qu'une fraction marginale des actifs. C'est dire que le nombre d'offres d'emploi dans le secteur moderne reste très limité et bien en deçà des potentialités. Le secteur tertiaire occupe près du quart des actifs. Il représentait 21% des emplois en 2009, contre 17% en 2011. L'économie informelle dans le secteur secondaire est exclusivement, le plus gros employeur après l'agriculture.

2.4.2. Demande de l'emploi

La majorité des demandeurs d'emploi sont des diplômés (75%) dont 5% de femmes avec une forte proportion de diplômées (95%)¹². Parmi les demandeurs d'emploi diplômés, 60% des demandes d'emploi, tous sexes confondus, sont âgés de 25 à 35 ans et sont massivement présents sur le marché formel du travail. La répartition des demandes d'emploi par type de profession, indique que 60% des demandeurs d'emploi se destinent au métier d'ouvriers, manœuvres et conducteurs d'engins, contre 15% pour les professions administratives et assimilées,

¹² PNEFP, 2014

20% pour les professions scientifiques et techniques, 3% comme travailleurs spécialisés dans les services et 2% pour le commercial et les ventes.

En termes de distribution, 97% des demandeurs d'emploi veulent être salariés, 1,4% cherchent à bénéficier d'une formation professionnelle, 0,5% ont besoin d'un stage avant emploi et 1,1% veulent apprendre à monter des dossiers pour l'auto-emploi. Selon le secteur d'activité, 38% des demandeurs d'emploi n'ont pas de préférence pour les secteurs d'activité ; 37% veulent travailler dans le secteur privé, contre 15% dans les ONG et un peu moins de 5% dans le secteur parapublic. Il faut donc noter que la demande locale de main d'œuvre qualifiée va cibler des domaines très spécifiques tels que les travaux publics pour les infrastructures, le travail des métaux, la chaudronnerie pour la construction du pipe-line et des métiers spécifiques au forage des puits et à l'exploitation pétrolière. Ainsi, non seulement sommes-nous loin, de la situation du début des indépendances où tout bachelier technicien pouvait réaliser son rêve de trouver un emploi moderne salarié, mais aussi que le grand secteur pourvoyeur d'emploi n'est pas celui qui est attractif pour les jeunes encore moins pour les jeunes diplômés. Toute la stratégie de formation professionnelle devra tenir compte de ces évolutions historiques et économiques et des contraintes du marché du travail, et surtout rendre le secteur agricole très attractif.

2.4.3. Sous-emploi

Au Tchad, le sous-emploi¹³ est estimé à 35%¹⁴. Selon ECOSIT¹⁵, le phénomène du sous-emploi est plus observé dans les entreprises associatives ou coopératives (29,6%), le secteur parapublic (19%) et faiblement dans le privé (9,8%) et l'administration (6,2%). Il touche autant les hommes (10%) que les femmes (15%). Plus de 22% de la population active de plus de 15 ans sont dans une situation de sous-emploi lequel touche plus les pauvres (24,5%) que les non pauvres (20,5%). Le rural septentrional est marqué par un sous-emploi très élevé (32%) ainsi que N'Djaména (24%). Le taux de sous – emploi visible, c'est à dire la proportion des individus travaillant, de façon involontaire, moins de 35 heures par semaine est estimé par ECOSIT3 à 35% (soit respectivement 36.4% en milieu rural et 27.2% en milieu urbain) de la population active occupée.

Le secteur informel, plus grand producteur d'emplois, est touché avec une moyenne de 39.2% de sous-emploi visible dans l'informel non agricole et 40.2% dans le secteur de l'informel agricole. Un constat justifié par le fait que les individus exerçant dans l'informel ne sont pas soumis aux mêmes réglementations en termes d'heures de travail que ceux dans le secteur formel (public ou privé). Le taux de sous – emploi invisible représente la part des travailleurs ayant un salaire inférieur au salaire minimal fixé par la réglementation (appelé SMIG). Il est estimé à 3.8% de la population active occupée. Au total, le taux de sous-emploi, dans sa double dimension (visible et invisible), reste élevé¹² avec une majorité de personnes identifiée, 54% chez les jeunes de 15 à 30 ans dont 82% de sexe masculin. Le principal défi à relever par le Gouvernement vise l'amélioration de la capacité de l'économie nationale à générer et stabiliser les emplois par le développement des Micro et PME/PMI, en modernisant le secteur rural et en organisant et encadrant mieux le secteur informel. Quant au chômage, il reste lié au niveau de scolarisation des individus et touche plus les actifs n'ayant jamais fréquenté l'école (24%) que ceux n'ayant pas de diplômes (20%).

¹³ Selon le BIT, le sous emploi englobe toutes les personnes pourvues d'un emploi, salarié ou non, qu'elles soient au travail ou absentes du travail, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail durant la période de référence (OIT, 1998).

¹⁴ [Tchad : le sous-emploi évalué à 35% - Africa24 TV](#)

¹⁵ PNEFP, 2014

Chapitre 3 : Secteur agricole du Tchad

3.1. Généralités sur le secteur agro-sylvo-pastoral

Le secteur agro-sylvo-pastoral (ASP) représente la base du développement économique du Tchad. En effet, l'agriculture contribue à plusieurs égards au développement socio-économique du Tchad. La première contribution de l'agriculture tchadienne dans l'économie est sa large part dans la formation du PIB estimée à 23 %, dont 20% proviennent de la production vivrière et 3% des cultures de rente. C'est aussi un grand pourvoyeur d'emploi qui occupe les 2/3 de la population active du pays dont plus de la moitié est composée de femmes. La seconde contribution fondamentale de l'agriculture est la production d'aliments qui constitue une réponse immédiate aux questions de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté particulièrement importante en raison des pénuries alimentaires récurrentes que connaît le Tchad. La troisième contribution de l'agriculture à la croissance générale concerne la fourniture de matières premières aux industries agro-alimentaires du pays.

Le secteur agro-sylvo-pastoral se caractérise par un climat du type continental chaud marqué par deux saisons : une saison sèche allant d'Octobre à Avril et une saison pluvieuse allant de Mai à Septembre. La pluviométrie qui oscille, du Nord au Sud du pays, entre 100 mm et 1.200 mm par an, influençant largement ce secteur. Du fait de la position géographique du Tchad entre le tropique du cancer et le 8^{ème} parallèle de latitude nord, le climat chaud se divise en trois zones climatiques différentes. Le climat désertique au Nord avec 100mm de pluviométrie par an, le climat sahélien au centre avec 600 mm de pluviométrie environ par an et le climat tropical au Sud avec plus de 1200 mm de pluviométrie par an.

Le secteur se caractérise également par l'un des lacs les plus importants d'Afrique, dénommé "Lac-Tchad" situé dans la partie frontalière est du pays entre certains pays de l'Afrique centrale (Tchad et Cameroun). Mais à cause des changements climatiques, le Lac-Tchad a perdu le 3/4 de sa superficie. « En 1963, la superficie du lac était de 25 000 km² et en 2010, elle est 10 fois moins importante, soit 2 500 km² » (Mathieu, 2019. p. 10). Le Chari et le Logone sont les fleuves importants qui viennent du sud du pays pour se jeter dans le lac-Tchad. A ces fleuves s'ajoutent leurs affluents, de nombreux cours d'eau temporaires et des lacs (Lac Tchad, Lac Léré, Lac Fianga, Lac Fitri, Lac Iro, etc.).

Les ressources renouvelables en eaux de surface et souterraines – rivières, lacs, plaines inondables et précipitations – constituent environ 43 milliards de mètres cubes d'eaux renouvelables pour le pays, mais seront les plus affectées par le changement climatique. La variation accrue de l'intensité et du régime des précipitations affectera la capacité d'utilisation de ces sources d'eau renouvelables. Les aquifères non renouvelables sont estimés à 260 à 540 milliards de mètres cubes de ressources.

Le secteur a connu un progrès considérable suivant les lois : la Loi n°19/PR/2018 du 10 janvier 2019 sur l'Orientation Agrosylvopastorale et Halieutique (ordonnance n°043/PR/2018 du 31 août 2018) et ses textes d'application existants et à venir ; la Loi n°016/PR/2016 du 15 novembre 2016 relative aux semences et Plants d'origine végétale et ses textes d'application existants et à venir.

Par ailleurs, il existe des lois bien que très anciennes telle que les lois foncières (23,24 25) de 1962, encouragent la production. Cependant elles ne sont pas appliquées de façon à promouvoir le secteur rural. De même, des progrès sur quelques fronts prioritaires pour transformer le secteur agricole: La Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté II, SNRP II en 2008 ; le Plan National d'Investissement du Secteur Rural (PNISR 2016-2022) et une meilleure coordination et coopération des acteurs internationaux du développement sur une série de projets visant à soutenir le secteur agricole, notamment des projets d'appui à la gestion de l'eau, au développement du secteur des semences, aux chaînes de valeur dans des secteurs spécifiques (Y compris la gomme arabique), et au développement de l'environnement favorable.

Dans le domaine des productions animales, le Tchad dispose d'un potentiel important. En 2022, l'effectif du cheptel est estimé à 35 751 618 de têtes pour les bovins, 45 080 417 de têtes pour les ovins et 46 438 592 de têtes pour les caprins et 37125195 de têtes pour les volailles. Les taux de croissance respectifs sont 44%, 71%, 52% et 7%¹⁶.

¹⁶ Données du Ministère de l'élevage, 2022

Toutefois, ce secteur reste essentiellement traditionnel, dominé par la transhumance et avec des rendements qui restent faibles. Aussi, la transformation est relativement faible, laissant ce grand potentiel encore faiblement valorisé. Des problèmes liés à la commercialisation, à l'alimentation du bétail, aux conflits agriculteurs - éleveurs, à la santé animale pèsent également sur les performances de ce sous-secteur.

Les bonnes performances citées plus haut cachent toutefois des insuffisances. En effet, l'agriculture tchadienne est de type extensif, c'est-à-dire, une agriculture basée sur l'augmentation des superficies. Les rendements restent encore faibles. Ainsi donc, la production agricole connaît de fortes variations en rapport avec la pluviométrie, ce qui a limité la croissance économique et affecté sa durabilité. En moyenne, les producteurs ressortent avec 556 kg/ha pour le mil, 840 kg/ha pour le sorgho, 1 470 kg/ha pour le riz paddy et 1124 kg/ha pour le maïs (DSA, 2023). Cette faiblesse des rendements est en grande partie liée à la faible mécanisation agricole, à l'insuffisante disponibilité des semences améliorées et à leur utilisation relativement faible et d'autres facteurs techniques et sociaux.

3.2. Défis actuels et potentialités du secteur agricole

3.2.1. Défis du secteur agricole

Le secteur agricole au Tchad fait face à plusieurs défis qui, bien compris, serviront à booster le développement du secteur. Les défis sont entre autres :

(i) Couvrir les besoins alimentaires d'une population en constante croissance et en urbanisation

Environ 88 % des ménages tchadiens vivent de l'agriculture (WITS, 2021), la plupart pratiquant une agriculture de subsistance. La moitié de la population (47%) vit en dessous du seuil de pauvreté national, soit 6,5 millions de personnes, et 34% vivent dans l'extrême pauvreté. La population tchadienne croît à un rythme de 3,6% par an. Environ trois Tchadiens sur quatre¹⁷ vivent en situation d'insécurité alimentaire extrême. Les habitants des zones rurales sont plus exposés à l'insécurité alimentaire que ceux des zones urbaines et ce sont les ménages vivant dans le nord et le centre du pays qui sont les plus touchés, par rapport au sud. Cela est dû au mode de vie majoritairement pastoral des populations du nord et du centre tchadien, qui pratiquent l'élevage à la fois pour se nourrir et pour générer des revenus. Dans le sud, en revanche, les ménages se consacrent majoritairement à l'agriculture et produisent notamment des aliments de base comme le millet et le riz, ainsi que des cultures de rente comme le coton.

La plupart des pauvres (92%) vivent dans les zones rurales où plus de la moitié des ménages sont pauvres, contre 21% des ménages urbains. (Banque Mondiale, 2022). La pratique agricole étant souvent de type extensif, les rendements des cultures sont généralement faibles. Pendant les dix dernières années, la superficie moyenne emblavée en cultures vivrières est de l'ordre de 4 401 900 hectares pour une production de 3 904 400 tonnes, soit un rendement moyen global de 890 kg/ha.

Plusieurs systèmes fonciers coexistent dans le pays, créant des conflits fonciers et une insécurité d'occupation : titres fonciers formalisés, régime coutumier et régime islamique.

(ii) Satisfaire les besoins d'un cheptel qui croît rapidement

Pays d'élevage par excellence, le Tchad compte en 2023, plus de 184 000 000 de têtes d'animaux pour le bétail (toutes espèces confondues) dont 35 751 618 bovins ; 10 020 784 camelins ; 46 438 592 caprins ; 45 080 417 ovins ; 37 125 195 volailles (DSA, 2023). L'élevage est l'un des secteurs les plus importants de l'économie tchadienne, surtout dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Car il constitue la deuxième source de revenus après le pétrole, en contribuant à hauteur de 53% dans le PIB et fait vivre environ 40% de la population dont 80% de la population rurale. L'élevage représente près de 30% des exportations, soit 37,5 milliards FCFA en 2014.

Le cheptel du Tchad, malgré l'immensité de l'espace pastoral est confronté, au moins une année sur deux, à un problème alimentaire que les éleveurs essaient de résoudre en exploitant les aires protégées, empiétant sur les

¹⁷ [Perspectives économiques et pauvreté au Tchad en 10 graphiques \(worldbank.org\)](https://www.worldbank.org/fr/fr/perspectives-economiques-et-pauvrete-au-tchad-en-10-graphiques)

espaces encore en culture, traversant les frontières et/ou, procédant à un déstockage forcé. La difficulté majeure de la pratique de l'élevage réside dans la disponibilité et l'accès à l'eau et aux pâturages. Son caractère essentiellement extensif, sa dépendance exclusive aux facteurs climatiques, le problème foncier qui continue d'être au centre de plusieurs conflits sanglants et le faible dynamisme des organisations des producteurs sont autant de défis qui entravent le plein développement de l'élevage. Ainsi donc, assurer une alimentation régulière et de qualité à un cheptel en forte croissance dans un contexte de forte vulnérabilité climatique et de dégradation des ressources naturelles (sécheresses, déforestation, surpâturage, organisation défectueuse de l'occupation de l'espace pastoral, etc.) est assurément un défi majeur pour le Tchad. À ce premier défi, s'ajoute celui des groupes pastoraux qui sont tributaires des ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Aussi l'insécurité foncière et le faible revenu du paysan empêchent toute initiative allant dans la réalisation des investissements garants de la réussite des opérations en zones pastorale et agricole.

(iii) S'adapter au changement climatique

Le Tchad est classé, selon certaines études, comme le pays le plus exposé aux effets des changements climatiques (Maplecraft, 2016). En effet, le Tchad est un vaste pays sans littoral qui connaît notamment de graves pénuries d'eau, ce qui pose des problèmes car la plupart des Tchadiens vivent de l'agriculture de subsistance et de l'élevage. Le pays connaît une aridité et une dégradation croissantes des sols, qui risquent d'être amplifiées par le changement climatique. Cela se manifeste par les sécheresses répétées et plus sévères dans la partie nord et les inondations. Les études climatiques prévoient que le climat du pays deviendra de plus en plus chaud et aride tout au long du 21^{ème} siècle. Cependant, la situation peut varier selon les régions et les analyses montrent une augmentation des précipitations dans certaines zones du pays. Il est toutefois important de noter que si les terres et l'eau sont relativement abondantes, au total, seulement 11 % des terres sont aptes à l'agriculture ; mais les terres cultivables sont de plus en plus soumises à divers processus érosifs. L'exploitation abusive des sols, à laquelle s'ajoute l'aridité climatique sur près de 89 % du territoire national affecte dangereusement le potentiel productif des terres de culture. L'agriculture tchadienne étant essentiellement pluviale connaît une décroissance des principales cultures aggravée par les changements climatiques.

Face aux effets du changement climatique, le Tchad doit intégrer dans les diverses formations (formelle et non formelle) les questions liées à : i) la gestion des ressources naturelles ; ii) la conservation des systèmes traditionnels d'aménagement et de protection des ressources naturelles ; iii) l'utilisation raisonnable des pratiques d'exploitation du milieu pour les productions agro-sylvo-pastorales et industrielles, etc.

(iv) Assurer un prix rémunérateur aux producteurs

Dans son rapport annuel de 2021, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) classe le Tchad comme le deuxième pays le moins développé au monde (après le Soudan du Sud), malgré une augmentation de son IDH depuis 2000 en passant de 0,291 à 0,394. Le Tchad reste aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres ; la plupart de ses habitants vivent dans la pauvreté en tant qu'éleveurs et agriculteurs de subsistance.

Le seuil de pauvreté monétaire a été fixé en zone rurale à 50 000 FCFA¹⁸ par personne et par an (75 000 FCFA en ville) et le seuil d'extrême pauvreté à 35 000 FCFA (50 000 FCFA en ville). À ce niveau, la situation actuelle n'est guère reluisante en milieu rural : 60% des ruraux sont pauvres et 36 % extrêmement pauvres. En outre 88% des pauvres du Tchad vivent dans les zones rurales où les conditions sont de plus en plus précaires. Or, les ruraux pauvres sont directement ou indirectement tributaires de l'agriculture comme source d'emploi et de revenu. Les actions à mener pour lutter contre la pauvreté doivent être renforcées autour des activités génératrices de revenus pour réduire l'exode des populations rurales vers les centres urbains. Ces actions doivent transparaître dans tous les modules de développement de compétences. Il faut aussi travailler à la valorisation des produits agricoles à travers la maîtrise des techniques sur la gestion post-récolte et la transformation agro-alimentaire pour réduire les pertes et maximiser les bénéfices de la vente des produits agricoles.

¹⁸La moyenne des cours du dollar pour septembre 2018 est 1 USD= 563,11 FCFA

(v) Construire un marché céréaliier national tourné vers le niveau régional et international

La construction d'un marché céréaliier national fait face, bien sûr, aux défis de résorber le déficit vivrier et de renforcer les capacités des acteurs ainsi qu'aux coûts élevés d'énergie, d'équipements, des impôts, d'emballages, de même qu'à l'accès et le contrôle des ressources (eau, pâturages) par les producteurs. Le manque de confiance entre les producteurs et les institutions de financement comme les banques commerciales, les institutions de micro finance est également un défi à relever. Les crédits de campagne, les Fonds d'investissement pour le développement du secteur agricole et la subvention de l'Etat sont entre autres les moyens pour financer ces investissements. Il faut financer le développement du secteur agricole par l'argent mobilisés par les producteurs et non les crédits. Le financement du développement du secteur agricole devra se faire par l'argent mobilisé par les producteurs et non les crédits.

Face à tous ces défis, le Tchad a besoin d'agriculteurs et d'éleveurs mieux formés qui seront capables d'entreprendre la modernisation progressive des productions agro-sylvo-pastorales pour sortir du système agricole peu performant actuel et valoriser ainsi le potentiel existant. Car, selon Jacques Giri cité par Zakary RHISSA (FAO, 2010), les terres sahéliennes sont capables de produire dix fois plus. La cause n'est donc pas perdue d'avance, à condition de prendre les dispositions utiles et agir avec conviction. Des pistes de solutions existent (adoptions des nouvelles techniques de production et des technologies climato-sensibles, etc.) des marges d'accroissement de la productivité sont certaines. La formation agricole et rurale jouera un rôle prépondérant dans la professionnalisation du secteur dans son ensemble. Le Tchad pourra donc s'appuyer sur les énormes potentialités qui existent dans le secteur agricole.

3.2.2. Potentialités du secteur agricole

Le Tchad dispose d'un large éventail de potentialités humaines et agronomiques permettant l'accroissement durable du niveau de la production et la réduction de la pauvreté. Ce sont notamment :

- 39 millions d'ha de terres cultivables, dont 5,6 millions d'ha irrigables ;
- 50 % de la population active à moins de 25 ans ;
- Des ressources en eau importantes, mais largement sous exploitées ;
- Une diversité agro écologique offrant un grand potentiel de diversification des cultures.

En dehors de ces potentialités physiques, la priorité à la sécurité alimentaire affichée par le Gouvernement offre un contexte favorable et constitue une opportunité pour la croissance agricole dans la mesure où elle stimulera la production agricole, la transformation et la commercialisation des productions végétales et animales en s'appuyant en particulier sur la dynamique du secteur pétrolier pour moderniser l'agriculture.

Les marchés des pays voisins (Cameroun, Nigéria, RCA) et de la sous-région (pays de la CEMAC) sont porteurs pour de nombreux produits (arachide, sésame, niébé, fruits et produits transformés) et constituent un débouché privilégié pour les agriculteurs tchadiens. L'installation des infrastructures industrielles dans le milieu rural devrait stimuler la production dans les deux sens : employés consommateurs et matières premières agricoles pour les agro-industries.

La valorisation du potentiel agricole va accélérer le développement de la base économique, d'autant plus que le Gouvernement a prévu dans le cadre de sa stratégie de bonne gouvernance, des mesures permettant de sécuriser les investissements et de lever les entraves liées au transport des hommes et des biens, la garantie d'une couverture minimale de l'ensemble de la population en infrastructures sociales de base et un environnement administratif, fiscal et réglementaire favorable au commerce des produits agro-alimentaires. L'émergence et l'expansion des mouvements associatifs en milieu rural tels que la Confédération des organisations professionnelles des pasteurs et Acteurs de la Filière Bétail au Tchad (COPAFIB) et Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPRRT), constituent un catalyseur pour le développement du secteur. Ces mouvements associatifs et coopératifs, apportent de plus en plus une réponse concrète à la responsabilisation du monde rural et, à terme, au désengagement de l'Etat des activités de service ou de production.

Nous citons également comme mouvements associatifs et coopératifs qui contribuent dans le développement socio-économique du Tchad : les organisations de producteurs (OP), les ONG, les Associations. Par exemple, le **Collectif des Associations de défense des Droits de l'Homme (CADH)**, un regroupement de six organisations de défense, de promotion des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Il est composé de : Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, section du Tchad (ACAT-Tchad), Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT), Association Tchadienne pour la Promotion et la défense des Droits de l'Homme (ATPDH), Association Tchadienne pour la Non-Violence (ATNV), Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH) et Tchad Non-violence (TNV), **La Cellule de Liaison et d'Informations des Associations Féminines (CELIAF)**, association faitière qui travaille pour le renforcement et l'autonomisation des organisations féminines ; le Centre d'information et de liaison des ONG développement du Tchad (CILONG) qui regroupe les ONG de développement ; **Union des Syndicats du Tchad (UST)**, centrale syndicale représentative qui lutte pour la défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs.

Il faut aussi noter l'apport des partenaires techniques et financiers tels que la Banque Islamique de Développement (BID) ; la Banque Africaine de Développement (BAD) et les opérateurs économiques privés du pays qui accompagnent le Tchad dans sa politique de modernisation de son agriculture.

Le secteur agricole a une potentialité importante dans le domaine de la pêche. La pêche est pratiquée dans les nombreux plans d'eau du pays. Il s'agit notamment du Lac Tchad, du système Logone-Chari, des lacs intérieurs, et des plaines inondées. Le potentiel halieutique est fortement dépendant de la pluviométrie. Il varie en période de sécheresse en période de bonne pluviométrie. La contribution de la pêche au PIB est non négligeable. On note un appauvrissement du potentiel halieutique du fait des effets récurrents de la sécheresse et des pratiques de pêche non adaptées.

Par ailleurs, avec la création par décret N° 215/PR/MES/2001 du 24/04/2001 de l'Observatoire du Foncier au Tchad (OFT) qui a pour mission l'analyse des problèmes fonciers et la contribution à l'élaboration d'une législation foncière, les contraintes seront atténuées. En effet le droit foncier moderne a connu divers ajustements. On peut citer notamment la loi n° 4 du 31 Octobre 1956 qui fixe les règles d'exploitation des pâturages par les éleveurs nomades. Cette disposition fixe les itinéraires et les périodes de nomadisme. La loi n°23 du 22 juillet 1967 portant statut des biens domaniaux, fixe les droits coutumiers d'attribution. Ainsi toute terre occupée et exploitée ne fait pas l'objet d'une remise en cause du statut foncier, par contre l'article 16 stipule qu'en cas de non mise en valeur pendant dix ans, le droit de jouissance devient caduc. La lettre circulaire n°04/PM/CAB/CASPFOEH/93 du 29 juin 1993 complète les bases d'application du décret cité. Le code de l'eau d'août 1999 fixe les modalités de gestion des ressources et des points d'eau pour l'alimentation humaine, l'abreuvement du bétail et les besoins agricoles. Ces textes nécessitent une actualisation selon les personnes rencontrées au cours du diagnostic.

A ce jour, plusieurs intervenants dans divers domaines de développement ont été répertoriés au Tchad.

Les femmes du secteur informel bénéficient de l'appui de plusieurs ONG et des projets de développement financés par les bailleurs de fonds (PNUD, UNICEF, FNUAP, PAM, GIZ, Coopération française, Coopération Suisse, BAD, Banque mondiale, etc.). Cet appui est généralement apporté à travers les micro-crédits aux activités génératrices de revenus.

Les ONG sont les principaux promoteurs du développement local au Tchad. Leur orientation principale est de lutter contre la pauvreté en milieu rural notamment et de favoriser l'autogestion ainsi que l'auto-promotion. Elles interviennent là où l'Etat a eu peu de résultat soit parce que celui-ci est trop faible / absent, soit parce que la solution aux problèmes ne peut venir d'en haut ou d'une planification centralisée. Elles interviennent généralement selon les stratégies suivantes : (i) apporter un appui technique aux initiatives locales (elles sont dans ce cas des organismes d'appui technique ou financier) ; (ii) contribuer aux processus de décentralisation et de collaboration entre partenaires publics et villageois ; (iii) s'engager dans des actions de lutte contre la pauvreté (opérateurs de développement)

Tenant compte de ces potentialités et au vu des défis et enjeux précités, la formation agricole et rurale doit s'articuler avec l'éducation de base pour offrir non seulement des connaissances techniques mais aussi une base de compétences générales (alphabétisation, mathématiques, citoyenneté, santé). Seule cette offre de formation « complète » favorise une insertion durable des jeunes ruraux en leur permettant de s'ouvrir l'esprit, d'acquérir de la

reconnaissance sociale et de faire face à l'évolution du métier. C'est le cas du CPA de Bougoudang à la périphérie de Bongor.

3.3. Les sous-secteurs porteurs

Les sous-secteurs porteurs ont été abordés dans les échanges ainsi que dans les documents exploités au cours de l'étude. En termes de filières porteuses, ce sont celles auxquelles les actions dont leur mise en œuvre peut être effectives dans le moyen et le long terme et qui sont compatibles avec les opportunités commerciales offerts par nos différents partenaires. C'est de la conjugaison de ces deux principaux critères que sont retenues les filières porteuses.

Il s'agit de: - la filière des céréales (mil, sorgho, maïs, riz et blé) - la filière des oléagineux (arachide, sésame, Karité.); - la filière horticole; - la filière bétail et viande; - la filière pêche; - la filière des produits forestiers (gomme arabique, spiruline, karité, néré, tamarin, balanites, Fonio).

Au cours de l'Atelier sur l'AGOA et les possibilités d'exportation pour les Entreprises tchadiennes vers le marché américain, le 12 octobre 2016 à Ledger Plaza Hôtel N'Djamena, les filières porteuses ont été présentées par BEGUY DJIMOUNOUM, Expert en Commerce International à l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé au Tchad (UMOCIRT). Au total 15 filières porteuses ont été répertoriées et présentées dans le PAPI/EDIC¹⁹.

3.3.1. Filières céréales

Les chaînes de valeur céréalières sont essentielles à la sécurité alimentaire dans un système agricole largement fondé sur la subsistance, et ne sont pas distinctes des chaînes de valeur des cultures de rente.

Les céréales porteuses ayant fait l'objet d'enregistrement des données se rapportent au sorgho, mil, berberé, maïs, riz, blé, fonio. La pratique agricole étant souvent de type extensif, les rendements des cultures sont généralement faibles. Il y a des pôles de production avec les filières maïs au Lac, maïs et riz au Mayo Kebbi, Sorgho Bereberé au Salamat, arachide au Ouaddai. Par ailleurs, le tableau en annexe sur les données de productions au niveau national de 2010-2022, donne quelques informations notamment les superficies, les rendements, les productions des filières céréalières : Mil, sorgho, maïs, riz, Bebere.

Le Tchad est un importateur net de céréales et de produits frais en raison de la variabilité de sa production, avec des excédents et des déficits d'une année sur l'autre, et en raison d'une production insuffisante même dans les années d'excédent. Une autre contrainte au développement de la chaîne de valeur des cultures vivrières est la faiblesse de la structuration actuelle des producteurs et la transformation limitée des produits. Les chaînes de valeur des cultures vivrières reposent sur des catalyseurs et des contraintes similaires à ceux des chaînes de valeur des cultures de rente : intrants de qualité et accessibles, systèmes de stockage efficaces, groupes de producteurs organisés et marchés accessibles.

Par rapport aux oléagineux et corps gras :

Les cultures porteuses destinées à l'exportation sont principalement, le niébé, l'arachide, le sésame, le Karité, la gomme arabique et le coton. Les graines de ces cultures ont un avantage comparatif avéré élevé, mais ne détiennent qu'une faible part de leurs marchés mondiaux respectifs. S'agissant du coton, il est cultivé dans la partie sud du pays, mais seulement dans quelques régions : Lere, Pala, Gaya (région Ouest), Kelo, Moundou, Doba (région Centre), Koumra, Sarh, Kyabe (région Est). Il est le principal produit d'exportation du Tchad, représentant 73% des exportations du pays en 2002 avant le démarrage du secteur pétrolier. La productivité par rapport aux pays voisins est faible (0,62 t/ha contre 1,2t/ha au Cameroun et 1,1t/ha au Bénin), ce qui est dû au manque d'investissement dans les infrastructures soutenant la filière qui sont globalement vétustes.

Le Tchad possède un avantage comparatif significatif dans le secteur de la gomme arabique. Il est actuellement le deuxième producteur et exportateur de gomme arabique brute dans le monde après le Soudan. Au Tchad la

¹⁹PAPI/EDIC 2=Plan d'Actions Prioritaires 2016-2020 sur l'Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce

collecte de gomme arabique fait partie d'un système plus large de moyens de subsistance et de lutte contre la pauvreté pour les agriculteurs des régions les plus pauvres du pays. Malgré son importance commerciale et de réduction de la pauvreté, il n'existe aucune stratégie nationale pour ce produit.

Le niébé, l'arachide, le sésame ou le coton sont identifiés comme des cultures pouvant contribuer à améliorer la productivité. Ces 4 cultures viennent souvent en tête des rotations.

Les filières oléagineuses sésame, arachide, karité et noix de cajou, sont des filières porteuses au sein desquelles se développent des Micro et Petites Entreprises Agricoles (MPEA) présentes également dans les filières fruits, céréales et lait. Peu de données sont disponibles sur le secteur agroalimentaire au Tchad malgré plusieurs projets et organismes qui s'y intéressent comme le projet OLEOTCHAD - Soutien au développement des filières oléagineuses par une production optimisée connectée au marché, mené par Rongead sur financement UE de mai 2013 à avril 2016. Ce manque de données est sans doute lié à la très grande présence au Tchad de micro entreprises avec des productions saisonnières et irrégulières.

Par rapport aux fruits, tubercules et légumes :

Le Tchad est un pays producteur de produits maraichers et fruitiers. Les marchés et les supermarchés en milieu urbain sont remplis de fruits et légumes contribuant ainsi à une diversification dans l'alimentation des populations. On peut y citer les tubercules (patate, manioc, taro,) pêche spiruline, les fruits (mangue, gomme arabique, tamarins), les légumes (ail, oignon, spiruline on, oseille, maraichage), le miel.

En 2010, l'évaluation des flux régionaux montrait qu'en moyenne 12 600 tonnes de fruits sont vendues par an sur les marchés de N'Djaména en provenance de Mandoul, Mongo, Am zoere, Lac Tchad et les 2 Logones. Au niveau de la commercialisation, les détaillants représentent plus de 80% des acteurs de la filière fruitière, les grossistes représentant moins de 10 % au Tchad.

Les contraintes climatiques, techniques, organisationnelles, économiques et financières constituent les défis majeurs au développement de ce secteur.

Par rapport au bétail et lait

Les filières porteuses dans le domaine du bétail /lait en termes de rentabilité sont ; filière lait, aviculture, viande, la peau, l'élevage de la volaille, la production des œufs, bovine, petits ruminants. En effet, l'élevage constitue la deuxième source de revenus après le pétrole, en contribuant à hauteur de 53% dans le PIB et fait vivre environ 40% de la population dont 80% de la population rurale. L'élevage représente près de 30% des exportations, soit 37,5 milliards FCFA en 2014 (Alwihda,2019)²⁰

L'élevage tchadien présente des réelles opportunités de développement dans le cadre des échanges sous régionaux. Si les potentialités d'accroissement de la production animale ne sont pas négligeables, notons que la filière d'élevage à cycle court et celle laitière sont encore peu développés. Aussi, le système de commercialisation du bétail au Tchad se fait encore à l'état traditionnel. Ce secteur à forte potentialité, fait face à plusieurs maux tels que la faible pluviométrie et le phénomène des feux de brousse. La sécurisation de la transhumance implique la création des points d'eau tout le long des couloirs. Le secteur de l'élevage tchadien est marqué par une très faible efficacité qui réduit les opportunités de valoriser les potentialités. Les données manquent pour préciser les effectifs et les volumes de production pour chacun de ces sous-secteurs.

3.4. Besoins qualitatifs en ressources humaines

La présente rubrique aborde le besoin qualitatif en ressources humaines pour soutenir le développement du secteur agricole. Il s'agit essentiellement d'identifier les métiers agricoles, ceci permettra de mieux dimensionner

²⁰ <https://www.alwihdainfo.com/>

qualitativement le dispositif de formation, mais aussi de mieux orienter la formation vers les besoins réels des acteurs, sachant que le système de formation est un outil de développement.

En rappel, les filières agricoles, qu'elles soient animales ou végétales, sont structurées en un ensemble d'activités dans les maillons ou segments des chaînes ou filières agricoles. Ces activités vont de l'approvisionnement en intrants jusqu'à la consommation des produits finis, en passant par la production, la transformation et la commercialisation. En parcourant les activités d'amont en aval, les différentes occupations professionnelles présentes ou à venir dans le secteur agricole ont été identifiées.

Ainsi donc, dans chaque filière, nous avons des métiers structurants (métiers cœurs de la sous filière) et les métiers en aval.

En dehors de ces métiers liés directement aux sous filière, nous avons des métiers d'appui (services d'appui ou appui-conseil) à l'ensemble des métiers de la sous-filière. Il s'agit par exemple des conseillers en production agricole qui peuvent intervenir au niveau de la production, de la transformation...

Tableau 5 : métiers dans les filières céréales

Source : données de l'étude, 2023

Tableau 6 : métiers dans les filières Oléagineuses

Sous filières	Métier structurants		Métiers au niveau des autres maillons de la sous filière		
	Spécifiques pour la sous filière	Communs à toutes les sous filières de la filière	Transformateur	Conditionneur Transporteur	Manager et Gestionnaire
Sorgho	Batteuse Moissonneur	Producteur, Laboureur	Transformateur de céréales, Brasseur de mil ou sorgho ; restaurateur	Emballeur-Conditionneur - transporteur	Entrepreneur, Encadrant, Gestionnaire, secrétaire
Mil					
Fonio					
Sous filières	Métier structurants		Métiers au niveau des autres maillons de la sous filière		
	Spécifiques pour la sous filière	Communs à toutes les sous filières de la filière	Transformateur	Conditionneur Transporteur	Manager et Gestionnaire
Sésames	Ramasseur	Producteur, Laboureur, producteur de coton	Transformateur de sésame, de karité et arachides		Entrepreneur, Encadrant, Gestionnaire, secrétaire
Arachides	Décortiqueur, Concasseur				
Karité					
Coton			Egraineur de coton Transformateur de coton en produits alimentaires et non alimentaires Fabricant de fil	Collecteur, Courtier,	

Source : données de l'étude, 2023

Tableau 7 : métiers dans les filières Bétail

Sous filières	Métier structurants		Métiers au niveau des autres maillons de la sous filière		
	Spécifiques pour la sous filière	Communs à toutes les sous filières du sous-secteur	Transformateur	Conditionneur Transporteur	Manager et Gestionnaire
Viande (bovin, ovin, caprin, porc)		Aviculteur, producteur d'aliments, Eleveur	Transformateur de viande en produits alimentaires	Collecteur, courtier	Entrepreneur, Encadrant,
Volailles			Courtier, Restaurateur		
lait			Trayeur, Fabricants des produits laitiers		

Source : données de l'étude, 2023

Tableau 8 : métiers dans les filières fruits et légumes

Sous filières	Métier structurants		Métiers au niveau des autres maillons de la sous filière		
	Spécifiques pour la sous filière	Communs à toutes les sous filières de la filière	Transformateur	Conditionneur Transporteur	Manager et Gestionnaire
Mangue	Arboriculteur	Pépiniériste	Cueilleur de mangue, Sécheur de fruits et légumes ; Transformateur de fruits et légumes en produits alimentaires	Emballeur-Conditionneur - transporteur	Entrepreneur, Encadrant, Gestionnaire, secrétaire
Ail	Maraicher,				
Oignon	ramasseur				

Source : données de l'étude, 2023

En dehors des métiers ou activités attachées au maillon spécifique, comme nous venons de le voir dans les tableaux ci-dessus, il y a des métiers d'appui et de soutien aux filières telles que le conseil, l'accès au crédit, etc. Ils sont classés selon les domaines d'intervention suivants :

- **technique** : les métiers d'appui-conseil concernent les aspects techniques au niveau de la production, de la transformation, de la santé animale et phytosanitaire, de la qualité et l'hygiène, de l'entretien et la maintenance des équipements et matériels de production, de la transformation et de la mise en circulation, de l'irrigation, de l'environnement (gestion, recyclage, valorisation des effluents et des déchets, protection et gestion des ressources naturelles, etc.), de l'innovation, c'est-à-dire des liens avec les structures de recherche ;
- **organisationnel** : l'appui-conseil concerne l'organisation de chaque unité de production, l'organisation et la structuration des acteurs afin de renforcer la coordination horizontale et la coordination verticale, l'identification, la documentation et la recherche de solutions aux problèmes pour les acteurs d'un même maillon ou ceux des différents maillons des filières ciblées ;

- **gestion et gouvernance** : l'appui-conseil se rapporte à la gestion et la direction d'entreprise, la planification des activités en fonction des marchés (plan d'affaires, comptabilité, développement des liens d'affaires entre les acteurs directs des filières (producteurs, transformateurs, commerçants, transporteurs, etc.) et les acteurs indirects (structures de formation, institutions de recherche, institutions de financement, services techniques de l'État, etc.) ;
- **financement** : l'appui-conseil porte notamment sur la mise en place des services financiers adaptés aux besoins et spécificités des acteurs des filières, l'accompagnement des acteurs à structurer leurs demandes de services financiers, etc. ;
- **commercialisation** : l'appui conseil pour le développement des services conduit à une connaissance et reconnaissance des produits et des professions, sur les marchés tant national, sous régional, qu'international, l'accompagnement des acteurs pour améliorer leur accès aux différents marchés et à l'information stratégique, etc. ;
- **juridique** : l'appui-conseil conduit, entre autres, à améliorer la qualité des contrats entre les acteurs des filières et leurs clients, etc.

le tableau 9 présente les différents métiers en lien avec les domaines d'appui aux activités attachées au maillon

Tableau 9 : Liste des métiers d'appui aux différents métiers des maillons des chaînes de valeur

		Métiers d'appui aux métiers de production, d'élevage	Métiers d'appui au métiers de la transformation	Métiers d'appui au métiers du conditionneur/ Transporteur	Métiers d'appui au métiers du Manager et Gestionnaire	Métiers d'appui à l'organisation/stratégie
Domaines d'appui	Appui Conseil / Innovation	<ul style="list-style-type: none"> Conseiller en productions végétales Conseiller en productions animales 	<ul style="list-style-type: none"> Technologue/ Conseiller en techniques de transformation Conseiller en étude et contrôle des réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> Conseiller en gestion des stocks 	<ul style="list-style-type: none"> Conseiller en gestion d'entreprise (processus, gestion rentabilité, productivité, marché, RH, organisation...) Conseiller juridique 	<ul style="list-style-type: none"> Conseiller en innovation des produits et des techniques Conseiller en développement rural Conseiller en organisation des acteurs
	Santé animale et phytosanitaire	<ul style="list-style-type: none"> Agent de santé animale Agent de protection des végétaux (phytosanitaire) 				
	Entretien Maintenance	<ul style="list-style-type: none"> Mécanicien électrique / électronique Mécanicien 				
	Qualité	<ul style="list-style-type: none"> Agent /contrôleur qualité Gestionnaire qualité (matières premières, intrants produits semi-finis et finis) 				
	Environnement	<ul style="list-style-type: none"> Auditeur en environnement Environnementaliste 				

Source : données de l'étude, 2023

3.5. Besoins quantitatifs en ressources humaines

Après avoir décrit les besoins qualitatifs, il s'agit maintenant d'évaluer **les besoins quantitatifs, pour connaître le nombre de ménages agricoles à former, et de jeunes à préparer pour la prochaine décennie.**

Les données statistiques sur les effectifs des ménages agricoles par filière ou sous filières ne sont pas disponibles pour nous permettre de faire les calculs ou projections.

Néanmoins, nous nous sommes contentés des projections réalisées par d'autres études sur les besoins en formation des jeunes, des ménages agricoles...

Groupe des ménages agricoles

Sur la base des chiffres d'INSEE de 2021, près de 2 450 282 de producteurs travaillent actuellement dans le secteur agricole non formel doivent être accompagnés et formés. Ces chiffres montrent que le défi de la formation continue est très grand et que le pays doit être très ambitieux en termes de modernisation de son dispositif de formation.

Le dispositif de la formation doit pouvoir former si possible l'ensemble de ces actifs qui travaillent aujourd'hui dans le secteur ASP, mais aussi **préparer leur relève en faisant entrer dans le système de nouvelles générations** mieux formées.

Groupe des jeunes à préparer pour les métiers ASP

Selon les données de Jean Pierre Guengant, 2018, nous avons les besoins quantitatifs estimés comme suit : « les entrants potentiels sur le marché du travail âgé de 15 à 24 ans vont passer de 2 millions en 2010 à 3,2 millions en 2020 et à 4,6 millions en 2030. Si on suppose un taux d'activité chez ces jeunes de 65 % (71 % chez les hommes et 57 % chez les femmes) et que l'on fait l'hypothèse que chaque année un dixième d'entre eux se porte sur le marché du travail, cela correspond à 130 000 candidats(e)s à un emploi en 2010 (140 000 en 2012), 210 000 en 2020, et 280 000 en 2030. Ces chiffres conduisent à un total de 1,7 million d'emplois à trouver ou à créer entre 2010 et 2020, et de 2,5 millions d'emplois à trouver ou à créer entre 2020 et 2030 ».

Donc, selon cet auteur, entre 2020 et 2030, il faut préparer 2,5 millions de jeunes pour le marché de l'emploi. Il s'agit de tous les emplois confondus. Mais, selon les données de SIPETFP, 81,3% des emplois sont demandés dans le secteur agricole. Ainsi, donc, sur les 2,5 millions de jeunes à préparer pour l'emploi, 2,032 millions iront dans les métiers agricoles soit un besoin de **203 250 jeunes à former par an contre 11 000 jeunes formés actuellement tout secteur confondu (PNEFP,2014).**

Il s'agit bien entendu d'un calcul schématique, puisque linéaire, de plus, certains jeunes sont comptés 2 fois, car ils vont suivre des formations dans 2 ou 3 filières, mais cela donne une idée des grandes masses en termes de flux d'élèves à accueillir.

Nous pouvons comprendre à travers ces chiffres que le défi de la formation professionnelle des jeunes durant les prochaines années dans les filières ASP est très grand. Il est d'autant plus important que :

- la population croît de 3,6% par an ;
- un même individu peut recevoir ou reçoit une formation dans un ou plusieurs maillons d'une ou de plusieurs filières, car il est rare qu'un même individu ne soit concerné que par les activités d'une seule filière.

Les proportions sont susceptibles d'évoluer, en fonction notamment de la demande des produits sur le marché et des changements technologiques. À titre d'exemple, la mécanisation agricole fera reculer (à long terme) le nombre d'actifs dans le maillon production. La dégradation de l'environnement et une mauvaise gestion des ressources naturelles pourraient affecter également la production, voire provoquer l'arrêt de certaines cultures. L'amplification des exportations vers les pays du nord pourrait favoriser le développement des emplois fortement qualifiés dans le maillon conditionnement.

Ces centaines de milliers de jeunes iront travailler durant les prochaines années dans les filières agro-sylvo-pastorales. **C'est une réalité et une nécessité économique**, du point de vue des ménages et du développement des filières ASP.

Sur le plan quantitatif les filières agro-sylvo-pastorales auront besoin de cette main-d'œuvre abondante pour se développer, car :

- la production est faiblement mécanisée et cela ne changera pas immédiatement, surtout par contraintes liées au foncier (petites parcelles) ;
- les productions sont dispersées sur le plan géographique (atomisées, par exemple le maïs, le petit élevage, le sorgho, le souchet) ;
- la transformation artisanale repose sur un grand nombre de micro entreprises très adaptées à la production de petites quantités de biens à bas prix trouvant preneur sur les marchés locaux de proximité (ces mêmes productions sont achetées en gros pour alimenter les marchés urbains) ;

Sur le plan qualitatif, dans un marché ouvert où la compétition est rude (compétition sous régionale, internationale), et compte tenu des contraintes très fortes sur les ressources naturelles qui se raréfient, **il est impératif d'améliorer, dans chaque maillon, la productivité des filières ASP**. Cela ne pourrait se faire sans le renforcement du capital humain, principal facteur de production, et la qualification des actifs en recourant notamment à la formation continue donc de formation de masse dans le contexte du pays.

Il est donc opportun pour le développement des filières et l'accroissement des revenus des ménages de former les jeunes qui iront travailler dans les filières ASP. Ils y exerceront un ou plusieurs emplois, dans une ou plusieurs filières, dans un ou plusieurs maillons, à temps partiel ou à temps plein.

Pour remplir sa mission, **le système de la formation professionnelle devrait donc accueillir chaque année environ 200 000 jeunes en formation initiale pour ceux qui iront, souvent par obligation, travailler dans ces filières, en formation continue pour ceux qui y travaillent déjà**. C'est un enjeu pour le système qui devra se réformer, être financé, gagner en pertinence et en efficacité et accroître ses capacités de formation en diversifiant ses modes d'intervention. En plus de ces jeunes, il y a toute la masse de ménages agricoles qu'il faut encadrer, former et accompagner dans les différentes tâches, activités et spéculations.

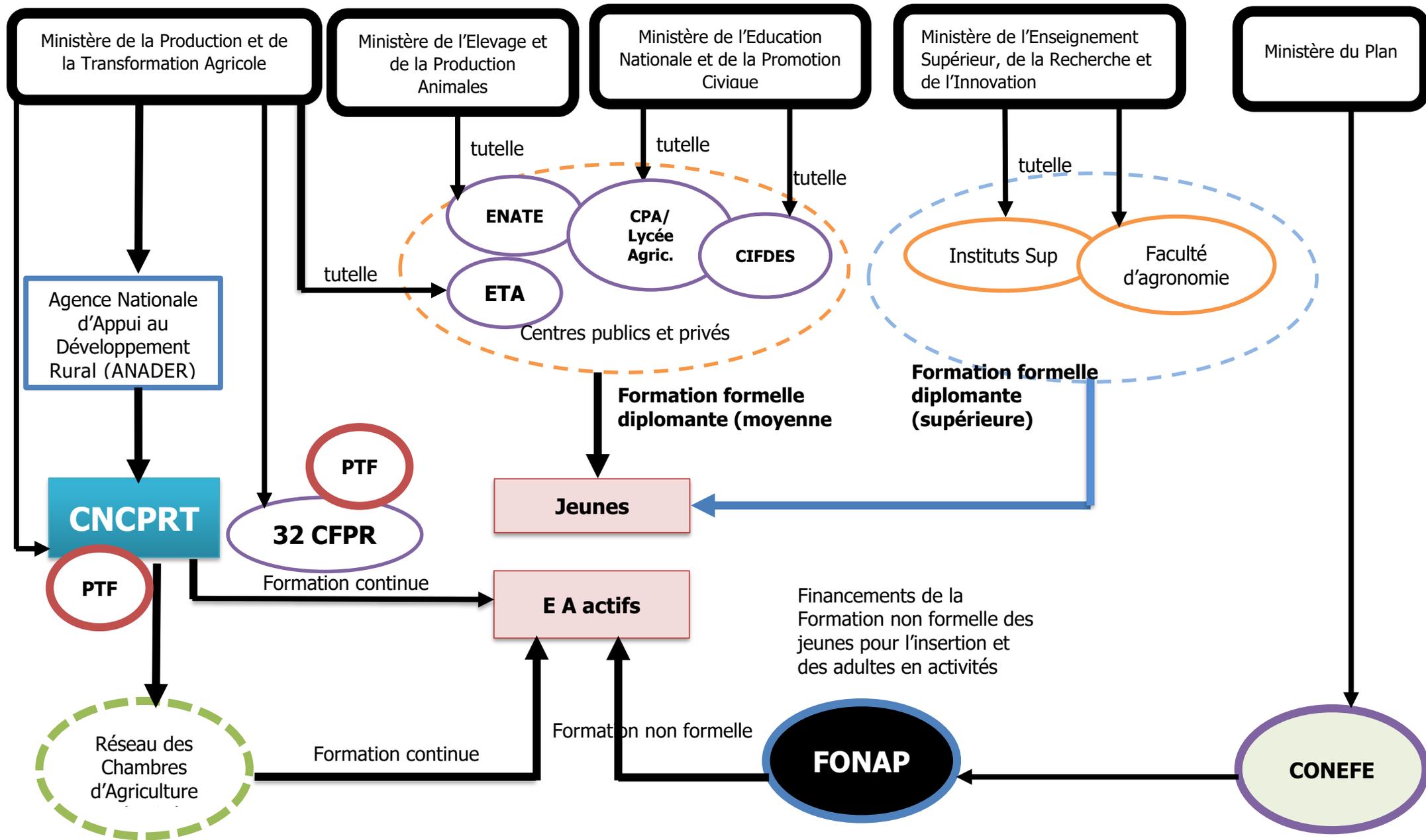
Chapitre 4 : Etat des lieux de la FAR au Tchad

Pour un pays essentiellement agricole, les politiques de développement doivent ambitionner de prime abord une transformation fondamentale du monde rural en actionnant le levier de l'éducation et de la formation. Car, les faibles résultats générés par les actions "volontaristes" des pouvoirs publics en milieu rural amènent à croire qu'il faut d'abord transformer les hommes pour transformer la nature. Ainsi donc, un système de formation agricole et rurale rénové servira d'une part, à mieux former les acteurs, mais aussi à transformer le dividende démographique que constituent les jeunes en un pouvoir créateur de richesse et de réduction de la pauvreté. Pour y parvenir, il faudrait redimensionner le dispositif de formation en dressant en premier lieu son état des lieux, puis proposer des pistes d'améliorations susceptibles de le rendre plus performant.

Le présent chapitre est consacré à l'évaluation et à l'analyse complète du dispositif de formation agricole et rurale du Tchad. Il est organisé autour de quatre éléments essentiels à savoir i) l'analyse institutionnelle et de la gouvernance du système, nécessaire pour décrire les différents acteurs intervenant dans le fonctionnement du dispositif et leurs rôles ; ii) l'analyse fonctionnelle du dispositif en termes de niveaux de formations et de sanction ; iii) l'analyse du financement et des partenariats, utile pour faire la lumière sur le système de mobilisation des ressources et la place des partenariats dans le financement du dispositif, notamment l'interaction entre le système et les acteurs externes ; et enfin iv) l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du dispositif de la formation au Tchad. Le système de traçabilité et de suivi des apprenants aussi a été analysé pour évaluer l'efficacité externe du dispositif et sa capacité d'évolution vis-à-vis de l'environnement socio-économique ainsi que son adaptabilité vis-à-vis des besoins et des demandes des acteurs.

4.1. Analyse institutionnelle de la FAR au Tchad

Le dispositif de formation agricole et rurale au Tchad fait intervenir plusieurs acteurs du secteur public et du privé. Les acteurs publics sont représentés par les différents ministères de tutelle qui agissent à travers leurs services centraux et déconcentrés. Les acteurs privés sont entre autres les acteurs de la profession agricole, notamment les Organisations Paysannes, les chambres d'agriculture, les interprofessions, le secteur privé, les ONG, les Centres de Formations Professionnelles et Rurales (CFPR), les collectivités et les communautés de base, etc...le schéma ci-dessous présente les acteurs et les différents liens qui existent entre eux.



4.1.1. Les services publics de l'État

Au Tchad, l'État joue un rôle prépondérant dans l'animation et le fonctionnement du dispositif de la FAR. Il intervient à tous les niveaux de la formation agricole et rurale, à travers plusieurs institutions publiques. De ce fait, la FAR est dispersée entre quatre ministères, à savoir le ministère de la Production et de la Transformation Agricole ; Ministère de l'Elevage et de la Production Animale ; le ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère des Enseignements Techniques et Professionnels et le Ministère du Plan. Les actions de ces différents ministères sont coordonnées par leurs services centraux et déconcentrés au niveau des régions et des communes.

Il faut toutefois rappeler qu'il y a des ministères qui interviennent directement sur la FAR, d'autres qui n'y interviennent pas directement mais dont les actions influencent la création d'emploi de manière générale, et enfin des organes spécialisés dans la création de l'emploi.

✚ Les ministères qui interviennent directement dans la FAR sont :

a. Ministère de la Production et de la Transformation Agricole

Le Ministère intervient à deux niveaux de la formation agricole et rurale. Il accompagne les organisations de producteurs, les faïtières et les producteurs individuels à travers le dispositif du conseil agricole qui est assumé par l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER). Les producteurs sont formés dans les Centres de Formation pour la Promotion Rurale (CFPR). Ils sont au nombre de 32 sur toute l'étendue du territoire.

Le Ministère dispose également de centre de formation agricole et rurale formelle où sont formés des cadres supérieurs (BAC+2) et moyens (de niveau BAC) en agriculture. Il s'agit de l'Ecole des Techniques Agricoles (ETA) de Ba-iti.

b. Ministère de l'Elevage et de la Production Animale

Le Ministère intervient pour la formation des cadres supérieurs en élevage à travers l'Ecole Nationale des Agents Techniques d'Elevage (ENATE) de Farcha à N'Djamena. Les agents formés, après deux (2) ans de formation, sont des techniciens supérieurs déversés dans les services de conseil agricole envers les éleveurs.

c. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

Le MESRI intervient au niveau de la formation supérieure pour la formation des cadres supérieurs en système LMD (Licence, Master et Doctorat). Il existe au Tchad des Universités Publiques et des Instituts Privés d'Enseignement Agricole. Il s'agit : i) Institut Universitaire de Sciences Agronomiques et de l'Environnement de Sahr ; ii) Ecole Supérieur des Techniques Agricoles et Forestières de Chagoua ; et enfin, iii) Institut National des Sciences Agronomiques et des technologies Agroalimentaire de Lai.

d. Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique

Le Ministère de l'Education intervient dans la formation initiale agricole qui se déroule dans les collèges et lycées publics et privés au Tchad. Les jeunes formés dans ces institutions secondaires peuvent continuer leurs formations dans les instituts, écoles ou centres de formation agricoles supérieurs.

- ✚ Les ministères qui n'interviennent pas directement sur la FAR mais dont les actions influencent la création d'emplois sont entre autres :

e. Ministère de la Fonction Publique et du Dialogue social

Il est le ministère responsable de gérer la politique nationale de l'emploi pour le compte de toutes les administrations, les flux d'entrée dans la fonction publique. Pour le compte du gouvernement, il gère le dispositif de négociation relative au droit du travail ainsi qu'à la sécurité sociale. Il a sous sa responsabilité plusieurs directions de mise en œuvre de la politique de l'emploi. Il s'agit entre autres de la Direction du Travail, de la Direction de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Perfectionnement, de la Direction de la Fonction publique et de la Direction de la Sécurité sociale.

f. Ministère de la justice, garde des sceaux et des droits humains

Le département de la justice assure la tutelle des tribunaux de commerce et des tribunaux de travail. Son rôle est essentiel dans la gestion des conflits du travail et dans l'arbitrage des conflits commerciaux. Il a également la responsabilité de garantir aux agents économiques la sécurité juridique et judiciaire nécessaires à la paix sociale et à la bonne conduite des affaires, conditions sine qua non pour la création d'emplois.

g. Ministère Affaires culturelles, du Patrimoine historique et du Tourisme

Le ministère s'occupe de la formation initiale de jeunes artisans, réalisable à travers les centres d'artisanat répartis dans le pays. Il assure aussi le développement des curricula adaptés aux formations courtes et professionnalisantes dans les métiers de base de l'industrie, de l'agriculture et de l'artisanat, pour les jeunes sans réelles qualifications professionnelles, afin de valoriser l'artisanat.

h. Ministère de la Jeunesse et du Leadership entrepreneurial

Il assure la tutelle du Fonds d'Appui à la Jeunesse (FONAJ), prolongement de la CONFEJES au Tchad qui est un établissement public, créé en 2012 et doté d'un budget de 800 millions de FCFA pour apporter des soutiens financiers aux projets présentés par les jeunes promoteurs en vue de leur insertion économique et professionnelle. Le Gouvernement a attribué une dotation de 2 milliards de F CFA par région, mais non encore mobilisée au niveau du Ministère des Finances. L'objectif du FONAJ est de créer 7500 projets portés par des groupements, associations et promoteurs par région.

i. Ministère Formation professionnelle, des Métiers et de la Microfinance

Il est chargé d'apporter son appui financier pour le développement d'activités génératrices de revenus aux groupements et associations de populations vulnérables. Il joue donc un rôle important dans la création d'emploi et dans l'auto-emploi. Le ministère assure le bon fonctionnement du Fonds National d'Appui à l'Entrepreneuriat et à la Micro finance (FNAEMF) qui a pour objectif de favoriser un meilleur accès des populations aux services financiers de proximité, diversifiés et de façon durable, à travers des EMF professionnelles et institutionnellement fortes, afin d'améliorer les conditions de vie.

j. Ministère la Prospective économique et des Partenariats internationaux

Le Ministère de l'économie est impliqué dans le secteur de l'emploi et de la formation à travers les structures et organes techniques tels que l'Observatoire pour l'Education, la Formation et de l'Emploi (OBSEFE), le Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle (FONAP).

Les organes spécialisés de l'Etat qui interviennent dans la gestion des emplois sont :

- **Comité ad hoc de Suivi et d'orientation**

Le Comité est composé des membres du Gouvernement, des représentants des bailleurs de fonds et des principaux responsables des services techniques impliqués. Le Secrétariat du Comité est assuré par le Ministre de la fonction publique secondée par celui chargé de la formation professionnelle.

- **Comité National pour l'Education et la Formation en liaison avec l'emploi (CONEFE)**

Le CONEFE est la structure interministérielle d'orientation, de coordination, de concertation avec les partenaires sociaux et ceux au développement et de décision qui est dotée d'un secrétariat technique placé sous tutelle du Ministère du Plan. Il est perçu comme une super administration et demeure une structure nécessaire dans le dispositif de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Il abandonne le fonds de la formation professionnelle.

- **Observatoire de l'Education, de la Formation et de l'Emploi (OBSEFE)**

L'OBSEFE est un établissement public à caractère administratif et social. Son objectif est de mettre en place un système d'information sur le marché de l'emploi, de réaliser des analyses sur les offres d'emploi et les qualifications, de diffuser les résultats de ces analyses et d'assurer le suivi du marché du travail. Grâce à son système d'information sur le marché du travail (SIMT) performant, il coordonne la collecte, le traitement, le stockage, la récupération et la diffusion de l'information sur le marché du travail.

- **Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE)**

C'est l'organisme d'Etat chargé de la gestion du marché de l'emploi. Il s'implique dans la connaissance et le suivi de l'évolution du marché de l'emploi ; il contribue à l'élaboration d'une législation et d'une réglementation adaptées aux particularités économiques du Tchad et dans les services qui seront offerts aux demandeurs d'emploi (orientation, information, conseil)

4.1.2. Les Organisations Paysannes

La configuration actuelle au Tchad se caractérise par une grande diversité d'OP affiliées à des organisations faïtières. Mais, la plus grande et la plus importante est le Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPR). Le CNCPR est dans le conseil d'Administration de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) qui est une agence spécialisée du Ministère de l'Agriculture pour l'appui-conseil aux producteurs. C'est un acteur incontournable dans la formation des producteurs, par sa taille et son influence dans la prise de décision stratégique pour le développement du secteur agricole.

En effet, le CNCPR est l'organisation paysanne faïtière du pays, regroupant plus de 40 000 organisations de producteurs (OP) dans les activités agro-sylvo-pastorales et réparties dans les 22 régions actuelles du Tchad. Il a été créé en 2005 à l'initiative d'une soixantaine de représentants d'OP (des 18 régions du pays à l'époque). Les producteurs et leurs organisations ou associations ont plusieurs positionnements dans le dispositif de formation. Ils sont surtout les bénéficiaires de la formation et de l'appui-conseil provenant des structures publiques. Cependant, quelques-unes des organisations des producteurs interviennent comme prestataires de services en appui-conseil. La caractéristique dominante la plus partagée est la faiblesse en termes de capacités institutionnelles, humaines et financières.

Au niveau de la faitière des OP, les besoins en renforcement des capacités institutionnelles, le développement d'actions stratégiques, la prise en charge financière de leurs projets d'initiatives, de prestation de service en direction notamment de leurs membres pour améliorer la maîtrise de l'amont et de l'aval de la production sont autant de questions importantes à régler.

Le CNCPRT est également en partenariat avec certaines organisations internationales comme le CORAF, OXFAM pour des formations spéciales de ses membres avec des consultants nationaux et internationaux. Ces formations peuvent se dérouler en présentiel ou en ligne.

Le CNCPRT a une longue expérience en formation. Par exemple, il a organisé une formation de 400 maraichers à Amnabac, non loin des Bureaux du CNCPRT qui a permis aux formés de s'installer comme boutiquier, restaurateur, clando man.

Pendant les entretiens, **M. Kolyang Palebele, du Président FAFO et du CNCPRT** a insisté sur certains points cruciaux pour un bon dimensionnement de la formation des producteurs. Il a dit ceci « la formation des producteurs doit se faire sur la base de recensement des besoins en formation. Elle doit répondre à une vision claire de ce qu'on veut faire. Et pour cela, il faut élaborer une stratégie nationale de formation est indispensable, faire un recensement agricole, travailler à opérationnaliser le fonctionnement de la chambre d'agriculture ».

Par rapport aux défis rencontrés dans l'appui-conseil des producteurs, le président a dit ceci « En termes de vulgarisateurs, actuellement il n'y a que 1000 agents pour suivre les producteurs. Donc, beaucoup d'agriculteurs ne sont ni informés, ni formés, ni suivis ».

Il a aussi rappelé que pour le moment, il n'y a pas de chiffres officiels sur les producteurs ruraux. Un répertoire est en cours d'élaboration par province. Et selon lui, les défis de découragement des jeunes qui ne veulent plus restés en milieu rural sont liés aux problèmes d'accès à la terre, des problèmes de labélisation et de traçabilité des produits agricoles transformés, une agriculture paysanne non entreprenante. Il faut repenser le système de production et arriver à faire vivre le producteur de son activité.

4.1.3. Le secteur privé

En matière de formation agricole et rurale, l'intervention des acteurs privés dans le développement rural porte beaucoup sur des activités de transformation de produits agricoles, des activités à caractère commercial (Groupements d'Intérêt Economique [GIE], sociétés), d'étude (bureaux et cabinets d'études, entreprises de BTP et d'hydraulique rurale) ou semi-industriel (fabrication de matériels et équipements aratoires et de transport). Certaines entreprises agroalimentaires servent de cadre de formation, de stage et de perfectionnement des jeunes issus des centres de formation ou des niveaux de formations supérieures.

4.1.4. Les Partenaires Techniques et Financiers au développement

Plusieurs partenaires techniques et financiers interviennent dans la formation et l'éducation au Tchad, avec des stratégies et des approches différentes. Les projets se focalisent sur la création d'emplois et de revenus pour la population, en particulier pour les jeunes femmes et hommes: Les acteurs internationaux du développement sur une série de projets visant à soutenir le secteur agricole sont entre autres AFD, GIZ, la Coopération suisse (DDC), UE, FAO, PNUD, BAD,)

- **L'Agence Française de Développement (AFD)**

Elle intervient au Tchad en appuyant le développement des dispositifs d'insertion et de formation professionnelle en adéquation avec l'économie tchadienne. En matière de l'accès et l'amélioration de la qualité de l'offre éducative, l'AFD contribue à l'amélioration des conditions d'apprentissage, au renforcement des capacités des acteurs de la chaîne éducative ainsi qu'à la promotion d'approches pédagogiques innovantes renforçant notamment les capacités des centres d'éducation de base non-formelle. Et dans le domaine de l'entrepreneuriat, l'insertion et la formation professionnelle, l'AFD a mis en place, un dispositif unique d'accompagnement à l'entrepreneuriat au Tchad via l'accompagnement de la Maison de la Petite Entreprise.

L'AFD, l'UE et la GIZ sont en concertation pour le financement d'un projet sur l'Agro-alimentaire avec la prise en compte de la formation agricole. Le projet est pour 2024. Il y aura paravent une table ronde sur la formation professionnelle avec l'appui de la Banque mondiale.

L'AFD va financer les projets et les plans d'action des réseaux d'acteurs du monde rural qui viendront. A l'exemple, des projets de formation professionnelle appuyés financièrement par l'AFD, comme le soutien de l'AFD aux fermiers ruraux.

Ainsi, l'AFD finance le projet de formation à l'insertion des jeunes mis en œuvre à travers un consortium des OSC notamment l'Université populaire, Akada, BAOBAB, CELIAF, Bet AL-Nadjah, le CDVT et Job-booster. Elle finance également le projet du CIFDES sur les femmes. Notons par exemple, que le CIFDES appuie des femmes dans le Département de Ngarkossou (Benoye) à travers le projet « femmes en action » Agricultrices face aux changements Il s'agit de la formation des femmes sur le changement climatique, financé par AFD.

- **La Coopération Suisse**

La coopération suisse à l'est un acteur non négligeable dans la formation Agricole et rurale au Tchad. Il faut d'abord rappeler la Suisse est représentée au Tchad par le Bureau de la coopération suisse qui concentre ses activités dans trois domaines stratégiques :

- La citoyenneté, paix et prévention de la violence,
- L'éducation de base et formation professionnelle
- Et l'Agriculture et sécurité alimentaire.

Ainsi bien que l'agence consulaire dépende de l'Ambassade de Suisse à Abuja (Nigeria), cette coopération a été le socle de la mise en place des Centres de Formations Professionnelles (CFPR) dans au moins 32 localités du Pays pour la formation continue des producteurs et l'accompagnement des services techniques de l'Etat dans la formation professionnelle et Agricole.

Plusieurs projets d'appui de la DDC, AFD, UE et GIZ portent à la gestion de l'eau, au développement du secteur des semences, aux chaînes de valeur dans des secteurs spécifiques (Y compris la gomme arabique), et au développement de l'environnement favorable. Ces appuis ont toujours un volet formation

La Coopération Suisse et GIZ qui financent le projet de mise en place des incubateurs à L'Institut agronomique de Sarh.

La Coopération Suisse et le FNUAP financent ETA (l'école des techniques d'agriculture de Ba-illi).

Mans Unidas, Albaon des ONG Espagnoles financent la formation des élèves du Collège professionnel Agricole CPA de « Bougoudang

Oxfam

Les appuis de OXFAM dans la province du Guéra dans la formation se focalisent sur Un renforcement de l'accompagnement technique de producteurs et une adaptation des techniques de production pour réduire les effets des aléas ; Un soutien à la diversification des capacités de production des ménages vulnérables par un support aux AGR et aux activités maraîchères ; Un renforcement des capacités de stockage, en particulier par le développement de greniers de sécurité alimentaire (GSA) ; et Des interventions monétisées, à travers notamment du Cash for Work pour la réhabilitation des pistes d'approvisionnement et des transferts monétaires inconditionnels à destination des plus vulnérables pour la couverture des besoins alimentaires de base en période de soudure.

Dans la province du Logone occidentale **Oxfam** renforce les capacités des acteurs de la société civile pour participer activement dans tout le processus d'élaboration de la politique foncière...

- **World Vision :**

Les appuis de World Vision au Tchad, dans le domaine de la formation se rapportent à des formations des formateurs pour renforcer les capacités de plaidoyer des enfants issus des réseaux de protection des enfants, sur le changement climatique et environnement, sur le changement de comportement social.

4.2. Analyse fonctionnelle : les institutions et les différents niveaux de formation du dispositif

Le dispositif de formation agricole et rurale au Tchad se répartit à 4 niveaux (voir figure 6)

4.2.1. La formation continue

La formation continue s'adresse aux exploitants agricoles actifs dans les CFPR. Elle est assurée majoritairement par les conseillers agricoles formés à l'ETA ou ENATE qui relèvent de l'ANADER, les faitières des OP, les projets et programmes de coopération, les ONGs, etc. Mais ces dernières années, l'État est en train de redynamiser le conseil agricole en renforçant l'ANADER, avec l'élaboration d'un nouveau dispositif de coordination et de conseil agricole. Il n'existe pas de données officielles sur le taux de couverture de l'appui-conseil. Mais, selon les informations obtenues lors de l'interview avec le président du CNCPRT, le taux de couverture du conseil agricole se situerait autour de 0,02%. Ces chiffres montrent que le dispositif de la formation de masse est encore faible pour accompagner la multitude de producteurs tchadiens, sans compter les jeunes déscolarisés et non scolarisés qui vont s'ajouter après leur formation dans les centres de formation.

4.2.2. Formation non formelle

La formation non formelle est le type de formation organisée à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu de travail avec un apprentissage important non sanctionné par un diplôme. Au Tchad, elle est réalisée à 80% par les ONG comme Inades-Formation, Oxfam, World vision etc. Ces formations sont réalisées également par les prestataires individuels mais aussi par certaines écoles de formation professionnelle comme l'Institut des sciences, de Management et d'Economie appliqué (ISME) et le Centre d'Insertion des Filles Déscolarisées. Il faut noter que cette formation non formelle offerte par les centres privés concerne aussi bien l'agriculture que d'autres métiers ruraux. Ces centres sont des lieux de formation professionnelle des jeunes scolarisés ou déscolarisés, âgés de 15 à 25 ans. Ils sont sous la tutelle du Ministère de l'Education. La formation non formelle occupe la grande partie de la formation technique et professionnelle au Tchad. Les formations sont sanctionnées par des certificats de formation.

Tableau 10 : Situation générale des formations continues et non formelle

N°	Centre/Instituts de formation	Lieu	Niveau de formation	Durée	Sanction
1	Centres de Formation Professionnelle et Rurale (CFPR)	Keman/BEDAYA	Tout niveau confondu	6 mois à 1 an	Certificat de formation en Agriculture
2	ESSOR	Moundou, Sarh, Doba et Ndjama	Tout niveau confondus et âgés d'au moins de 35 ans	2 ans	Attestation de fin de formation + Kit d'accompagnement à l'installation
3	Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad CNCPRT	N'Djama et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
4	Fédération des organisations des producteurs semenciers du Tchad (FENOPST)	N'Djama	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
5	Fédération Nationale des pêcheurs au Tchad	N'Djama et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation

6	Cellule de liaison des Femmes du Tchad (CELIAF)	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
7	FAO Tchad	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
8	Agence Française de Développement AFD	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
9	GIZ Tchad	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
10	Coopération suisse	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
11	Oxfam Tchad	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
12	Agriculteur Français et développement international	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
13	Cartas Suisse Tchad	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
14	ATASANPE	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
15	World Vision International	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
16	Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES)	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
17	SWISSAID Tchad	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
18	ATURAD	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
19	Institution Tchadienne de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD)	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
20	Agence Nationale D'Appui au Développement Rural (ANADER)	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation
21	Société de Développement du Lac (SODELAC)	N'Djamena et provinces	Tous les niveaux	Durée variable	Attestation ou certificat de fin de formation

Source : données de l'étude de la FAR,2023

4.2.3. Formation formelle initiale de base

La formation initiale de base se déroule dans les collèges et lycées agricoles. A l'instar des Centres de Formation Professionnelle, les jeunes y entrent soit avec le niveau CEP, pour en sortir quatre ans plus tard avec le niveau BEPC et le CAP qui est un diplôme professionnel ou avec le BEPC, cas des lycées agricoles où ils sont formés pendant 3 ans et sortent avec un niveau qui équivaut au baccalauréat et le CAP professionnel. Dans cette formation, deux systèmes cohabitent :

- Le système d'enseignement général au terme duquel les lauréats du primaire et du secondaire du premier cycle sortent respectivement avec le CEPT (certificat d'étude primaires du Tchad) ou le BEPCT (Brevet d'Etude du Premier cycle du Tchad) ;
- Le système de formation professionnelle Agricole au terme duquel, les lauréats sortent avec le Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) ou Brevet d'aptitude Professionnels Agricole (BPA)

Il faut noter que les curricula pour la formation et la certification du CAP et le BPA sont sous la supervision du ministère de l'Agriculture qui met en réalité les programmes de formation à la disposition de ces écoles et certifie

les diplômes y relatifs. C'est le cas du CIFDES de Moundou pour ce qui concerne le niveau primaire ou le cas du Collège d'enseignement Agricole de Bougoudang, de Pala, et du Lycée d'Enseignement Agricole de Sieké de Bongor pour ce qui concerne le niveau secondaire du premier cycle et du second cycle. Cependant, avec les changements du système d'éducation au Tchad notamment la suppression du CEPT et du BEPCT depuis 2014, puis son remplacement par le Brevet d'Enseignement Fondamentale (BEF), l'harmonisation des deux systèmes restent comme des défis afin que les deux systèmes puissent coexister.

Tableau 11: Situation générale des centres de formation formelle initiale de base

N°	Types d'acteur ou personnes identifiées	Localité	Niveaux d'entrée	Durée de formation	Diplômes délivrée	Certification du diplôme par la tutelle
1	Centre de Formation Professionnelle (CPA)	Bougoudang /Bongor	CEPT	4 ans	Brevet de Technicien Agricole	Oui
2	CIFDES	Moundou	Aucun pour les enfants de moins de 7 ans	6ans	- Attestation de formation en agriculture	Non
3	Lycée Agricole de SIEKE	Bongor	BEPCT	3 ans	- Brevet de technicien en Agriculture	Oui

4.2.4. Formation formelle supérieure

La formation formelle supérieure concerne le niveau universitaire. Le Tchad dispose de plusieurs universités publiques et de techniques agricoles privées (voir tableau 12)

Les universités recrutent les apprenants à partir du diplôme de Baccalauréat ou équivalent et dispensent des formations de niveau BTS, Licence, Master et Doctorat. Les universités sont toutes placées sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur à part l'ETA qui est sous la responsabilité du Ministère de l'Elevage et l'ENATE sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture.

Quant aux programmes de formation, ils sont élaborées en général par ces universités elle-même à travers soit les comités pédagogiques Adhoc ou avec l'appui des partenaires notamment les partenaires techniques et financiers. En effet sur les 6 universités enquêtées dans le cadre de cette étude 5 universités, soit 83%, élaborent leurs propres programmes de formation sans un contrôle de l'enseignement supérieur.

Aussi après échanges avec les responsables de l'école, il se dégage un manque d'harmonisation des programmes et de leurs volumes horaires qui sont différent d'une université à une autre. Bien que la tutelle effectue des suivis périodiques au niveau de ces universités, le contenu des programmes, l'approche pédagogique ainsi que les structures pédagogiques restent sous le contrôle de ces universités dont environ 90% ne disposent pas assez des moyens pour asseoir des structures adéquates notamment les cadres et matériels expérimentaux pour les étudiants lors des travaux thématiques, pratiques ou des simulations pratiques. En général ces universités ont recours à des partenaires pour les aider soit à élaborer des programmes spécifiques ou acquérir des matériels expérimentaux pour la formation des étudiants. C'est par exemple le cas de l'Institut des Sciences, de Management et d'Economie Appliquée qui élabore les curricula de la formation des étudiants sur la base de ses expériences et avec l'appui de ses partenaires tel que : Université de Sarh, Université Claire Mone de France ; l'Université de Tchang au Cameroun et les autres universitaires locales.

La problématique d'élaboration des programmes et curricula reste la même pour certaines universités de formation agricoles. En effet sur trois (3) universités enquêtées dans le cadre de cette étude, deux (2) élaborent elles-mêmes leurs programmes à travers les comités adhoc soit 66%. C'est par exemple le cas de la faculté Agronomique de DOYABA/Sarh où les curricula de formation sont élaborés avec les partenaires (ONG, Professeurs <beninois...>). Lesdits curricula sont mis régulièrement à jour par le Comité d'Étude et de Recherche (CER). Cette mise à jour concerne par exemple l'augmentation des volumes horaires et la diminution, l'introduction de nouvelles unités de

valeur et matière, ou la demande de certains partenaires. Par exemple : Avec le projet de mise en place des incubateurs financées par les différents partenaires (RIFFEAC, COMIFAC, Coopération Suisse) certaines matières comme la comptabilité, le marketing ; plan d'affaire...ont été introduites dans les Unités de Valeur de l'école. Ainsi, bien que l'autorisation de fonctionner a été donnée par le ministère de l'enseignement supérieur, les programmes développés ne sont pas fournis par l'enseignement supérieur.

En lien avec les stages professionnels, 87% des écoles et universités de formation agricole et rurale éprouvent des difficultés pour trouver des stages pratiques aux lauréats soit dans le cadre de stages thématiques ou de fin de formation. En General le nombre des étudiants ou apprenants demandant les stages dans les structures œuvrant dans le domaine de formation agricole et rurale au Tchad dépasse l'offre de stage disponibles. En dépit du recours à des lettres de stages, des recommandations ou de quelques relations de partenariat qui existent entre certaines écoles de formations agricoles et rurale et les ONG, il est vraisemblablement difficile de trouver des stages pratiques (monographiques, thématiques ou professionnelles) aux apprenants. C'est par exemple le cas de l'institut universitaire Agroalimentaire de Lai qui peine à trouver des lieux de stages pour ses lauréats pendant et au terme de leurs formations.

Tableau 12: Situation générale des centres de formation formelle supérieure

Institutions et centres correspondants	Statut	Niveau d'entrée	Durée de formation	Sanction	Localisation (Région/Ville)
Institut National des Sciences Agronomiques et des technologies Agroalimentaire	public	Baccalauréat du Second Degré séries scientifique	Trois ou 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en science Agronomique ; - Licence en Nutrition ; - Master en Nutrition 	Lai
Institut Universitaire de Sciences Agronomiques et de l'Environnement	public	Bac Scientifique Licence en Agriculture	3 ans ou 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en Agriculture - Licence en Pêche et aquaculture - Licence en science de l'environnement et développement durable ; - Master en Environnement 	Sarh
Ecole des Technique Agricole.	public	Niveau Terminal ; BAC2	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Conducteurs des travaux Agricole ; - Techniciens supérieurs en Agriculture ; 	Ba-ili
Centre de Formation Agro- Environnement- Pastoral (CFAEP)	Privé	BAC 2	2 ans	Technicien Supérieur en Agriculture	Kim
Ecole des métiers agricole (EMAT)	privé	BAC 2	<ul style="list-style-type: none"> - 3ans ; - 5ans ; - 7 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en Agriculture ; - Licence en mécanisation agricole - Master en Agriculture - Master en Mécanisation Agricole - Doctorat en Agriculture 	Doba
Institut Supérieur Evangélique des Techniques Agricoles et d'Economie Rurale (ISETAER/UET)	privé	BAC 2	3 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'ingénieurs des travaux option agriculture ; - Diplôme d'ingénieur des travaux options élevage ; - Licence en économie rurale 	Moundou
Institut Supérieur de Management et d'économie appliquée (ISMEA)	privé	BAC2	3ans	<ul style="list-style-type: none"> - Licence et Master dans plusieurs spécialités agricoles 	Sarh

Source : données de l'étude,20

4.3. Financement de la Formation agricole et rurale

4.3.1. Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle (FONAP)

Le FONAP est le fonds dédié à la formation professionnelle. Il a pour mission l'amélioration de l'employabilité des populations ciblées, avec une meilleure efficacité. Dans un souci d'efficacité du fonds, dans le contexte de la nouvelle politique de formation, il est prévu que les capacités du FONAP soient renforcées, pour lui permettre de devenir une structure intégrée de formation professionnelle fonctionnant en modalité de transition vers l'insertion au monde du travail. Le fonds finance des formations des groupes vulnérables à l'instar des producteurs agricoles.

4.3.2. Autres Fonds pour l'emploi (FONAJ, etc.)

Le FONAJ est un fonds créé par le gouvernement dont l'objectif principal est d'appuyer financièrement la réalisation des orientations et stratégies définies par le Gouvernement à travers la Politique Nationale de l'Emploi et le Plan d'Action pour l'Emploi, afin de lutter contre le chômage et le sous-emploi et de favoriser la promotion et la génération d'emplois durables, dans les différents secteurs de l'économie, et de soutenir la croissance par la valorisation du capital humain. Un mécanisme de coordination est nécessaire pour assurer une bonne coordination de ces fonds.

4.4. Analyse des Forces Faiblesses Opportunités et Menaces du dispositif de formation du Tchad

4.4.1. Les forces du dispositif de formation agricole et rurale

- **Existence d'un dispositif de formation maillant le territoire et offrant une gamme variée de formations**

Il existe au Tchad une gamme variée de formations pour tous les niveaux de besoin de renforcement de capacités des acteurs. En effet, parallèlement aux dispositifs publics (CFPR, les Lycées agricoles, les universités publiques et le conseil agricole public), sur le terrain, un ensemble de dispositifs privés de conseil agricole a progressivement émergé. Il convient de citer notamment : i) les Centre d'insertion professionnelle des filles en déperdition scolaires (CIFDES) ; ii) les dispositifs des organisations professionnelles agricoles patronnées par le CNPRT; iii) les Plateformes d'Agriculture familiale au Tchad (CPS); et enfin, v) les ONG. Ces dispositifs de conseil agricole représentent une diversité du point de vue des acteurs impliqués, des modalités de gouvernance et des méthodes/outils de conseil. Ils couvrent des formations variées telles que :

- l'appui-conseil en matière de renforcement de capacité des agriculteurs et de diffusion des techniques améliorées ;
- la formation des jeunes déscolarisés avec des modules de formation courte durée les préparant à l'installation ;
- une formation supérieure universitaire et professionnelle préparant les cadres moyens et supérieurs du secteur ainsi que des professionnels agricoles (les gestionnaires d'entreprises agricoles, les Conseillers privés de Gestion d'exploitation..) qui peuvent se perfectionner ou compléter leurs formations professionnelles avec l'appui financier du FONAP.

- **Forte capacité d'adaptation aux besoins du marché**

Avec la forte évolution des besoins de conseil-formation et l'émergence de nouvelles catégories de producteurs (agriculteurs spécialisés, entrepreneurs agricoles, etc.) certains établissements, et surtout des centres privés, ont su s'adapter au fil du temps à la demande en formation. C'est par exemple de l'université de Sarh qui a développé des modules spécifiques sur l'entrepreneuriat agricole et le marketing dans le cadre de leurs partenariats avec l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre du projet « Jeunesse vers un emploi Durable ».

Près de 90% des centres privés et les institutions publiques de formation ont la capacité d'élaborer leur programme de formation qui répond directement à la demande.

Les organisations de producteurs, à travers leurs faitières, ont développé de nouveaux modules de formation qui cadrent avec les besoins des acteurs des chaînes de valeur, pour leur permettre d'être plus compétitifs et de répondre aux exigences du marché. Le CNPRT a par exemple développé des modules sur la gestion d'entreprise agricole, le plaidoyer pour permettre aux responsables de groupe des OP de mieux négocier les parts de marché...

Le Tchad dispose d'un vivier de techniciens supérieurs disposant de compétences techniques et aptes à la fonction d'enseignant/formateur qu'il faut recycler et déployer sur le terrain, en appui aux dispositifs d'accompagnement qui existent.

- **Grande capacité de mobilisation des ressources pour la formation**

Il existe des expériences réussies en matière d'autofinancement de la formation agricole par les OP. C'est par exemple le cas du CNPRT qui a mobilisé ces partenaires tels que PAFPA et Université Internationale Terre-Citoyen pour des formations aux différentes organisations des producteurs faisant partie de leurs faitières.

En dehors des OPs, l'Etat a mis en place un système de financement de la formation des couches vulnérables et des employés des entreprises contribuables pour des formations continues. La mobilisation des ressources est faite par le FONAP qui va directement lui-même dans les services et entreprises pour collecter les fonds. C'est une première en Afrique. C'est une opération qui lui permet de mettre 90% des fonds collectés à la disposition des activités de formation (45% pour les couches vulnérables et 45% pour les employés).

Il faut noter que bien que la mobilisation des ressources financières pour la formation agricole et rurale reste faible et en générale suscitée par les partenaires comme la coopération suisse, la banque mondiale ou l'agence françaises de Développement ; certaines écoles et instituts de formation agricole et rurale parviennent à travers les accords de partenariat bilatéraux avec certains partenaires à mobiliser les ressources.

C'est par exemple le cas de l'université Agronomique de Sarh qui à travers le projet de mise en place des incubateurs financés par les différents partenaires (RIFFEAC, COMIFAC, Coopération Suisse) a pu soutenir la formation des meilleurs étudiants en mettant en place des parcelles expérimentales de maraichage ou de vulgarisation de fonio et des espèces végétales sous consommés ou sous-utilisées.

4.4.2. Les faiblesses du dispositif de formation agricole et rurale

Le dispositif de formation agricole et rurale du Tchad est caractérisé par un ensemble de faiblesses qui limitent son plein déploiement :

- **Une faible capacité à répondre à la demande de formation et aux besoins quantitatifs et qualitatifs de formation professionnelle dans le monde rural**

Sur le plan qualitatif, la formation telle que dispensée aujourd'hui est peu adaptée au contexte socio-économique du pays et peu articulée avec les besoins des utilisateurs, notamment les jeunes. 91% des structures de formation rencontrées n'impliquent pas les acteurs de la demande de la formation agricole et rurale notamment les ONG et les entreprises dans l'élaboration et la révision des curricula de formation initiale et continue de la formation agricole et rurale ;

Le nombre de techniciens formés dans les écoles (publiques et privées) est très faible par rapport à la forte demande publique et privée des sociétés à vocation agricole et des ONG de développement rural. Aujourd'hui, le taux d'encadrement est de 16,8%. Les aspects tels que le conseil technique pointu, le conseil technico-économique, le conseil de gestion aux exploitations, le conseil d'entreprise aux OP, le conseil juridique aux OP, le conseil en gestion de l'eau et le conseil pour la gestion collective des ressources naturelles ne sont pas suffisamment pris en compte dans les curricula de formation. Cela est lié à plusieurs facteurs, à savoir :

- (i) l'absence de définition des qualifications requises ;
- (ii) l'absence de programmes et de pédagogie appropriés à la FAR ;
- (iii) l'élaboration des programmes de formation basés sur une approche par contenu : établis de façon empirique, au lieu d'une approche par compétence qui donne des habilités professionnelles aux apprenants ;
- (iv) la faible portée et la faible envergure des formations dispensées (formation limitée aux maillons de la production) ;
- (v) l'absence de formation et/ou de recyclage pour les formateurs, aggravée par l'absence de recherches pédagogiques (il n'y a pas de centre de formation à l'attention des méthodologues) ;
- (vi) l'absence d'une stratégie permettant d'assurer un processus continu de formation avec des passerelles entre les divers types et niveaux de formations.

Sur le plan quantitatif, le nombre d'apprenants dans la formation agricole et rurale (formelle et non formelle) est très faible. En dehors du problème d'effectif, les infrastructures et les équipements d'accueil sont en nombre réduit pour accueillir le flux de jeunes arrivants dans le secteur de l'ASP.

Ces insuffisances quantitatives posent un problème de dimensionnement des infrastructures et des équipements à rénover ou à construire, corollaire des problèmes d'insuffisances en ressources humaines et ressources financières. Les ministères ne disposent pas de véritable programme-cadre de formation des agents ni de plans de gestion stratégique des ressources humaines offrant aux agents des évolutions, dans leur plan de carrière, liées à la formation. Les actions de formation dont bénéficient sporadiquement certains agents dans le cadre des projets spécifiques ou au gré des ONG pour des besoins ponctuels, ne sauraient compenser l'absence de politiques et programmes cohérents de formation aux fins de mise à niveau et de renforcement des capacités existantes.

Les curricula de formation sont diversifiés pour un même niveau de formation. Dans certains établissements, il n'existe pas de véritable programme de formation et la documentation est presque inexistante tant pour les formateurs que pour les apprenants. Les établissements manquent de matières d'œuvre pour assurer les formations pratiques. Les stages en entreprises agricoles sont quasi inexistantes, faute de moyens financiers.

- **Des faiblesses institutionnelles**

Le dispositif de la FAR est dispersé dans plusieurs ministères sans réelle coordination, orientation, planification, ni régulation. Par conséquent, on assiste à :

- ✓ une insuffisance de collaboration entre les différents ministères en charge de l'éducation et de la formation (Ministère de l'éducation et de la promotion civique, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Ministère de la Production et de la Transformation Agricole et le Ministère de l'Élevage et de la Production Animale); et un problème d'harmonisation des interventions entre le public et le privé ;
- ✓ une participation limitée des différents ministères à l'élaboration et à l'évaluation des programmes de formation (ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement et des eaux et forêts, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et technique, de la fonction publique et des lois sociales) ;
- ✓ l'absence de cadre institutionnel pour prendre en compte les préoccupations réelles des acteurs de développement des filières agricoles ;
- ✓ une prise de décisions sans considération de l'étude des offres de débouchés ou des carrières à promouvoir par rapport aux besoins régionaux ou nationaux ;
- ✓ une difficile articulation entre la recherche, la vulgarisation, la formation et la production.

L'absence de cadres juridiques et/ou institutionnels permettant d'orienter la FAR se traduit par un foisonnement des organismes non formels, par la difficile coordination des actions entre les différents ministères pour l'adaptation

des lois et réglementations à l'évolution des contextes socio-économiques et à la multiplicité des rattachements ministériels. Toutes ces faiblesses démontrent l'absence d'une politique claire d'orientation de la formation agricole.

- **Absence de coordination entre les mécanismes du financement de la FAR**

La formation professionnelle connaît des difficultés financières. Les mécanismes de financement de la formation professionnelle et continue mis en place dépendent fortement de l'aide extérieure ; il n'y a pas un système d'harmonisation et de collaboration entre les fonds. Par exemple, les différents ministères reçoivent des appuis divers mais ne collaborent pas avec le FONAP pour se soutenir mutuellement. Même si les cibles sont différentes, les modèles et les contenus de formation à promouvoir peuvent être discutés dans un cadre de concertation pour éviter les doublons.

- **Absence de dispositif de contrôle qualité**

Au Tchad, il n'existe pas de structure de contrôle qualité, de certification et de validation des curricula de formation. Chaque centre élabore son propre curricula et le met en œuvre selon ses moyens et ses méthodes. De ce fait, les produits de formation sont hétérogènes d'un centre à un autre.

Il n'existe pas de cadre de formation et de recyclage des formateurs. La plupart des enseignants des centres de formation sont des universitaires ou des professionnels ayant quelques années de formation. Ils ne sont pas passés par un centre de formation de formateurs avant d'être répartis dans les centres. Cela laisse libre cours à beaucoup d'improvisation et de manque de pédagogie propre à la FAR.

Il n'existe pas non plus de Cadre National de Qualification (CNQ) qui assure la mise en place des normes et des standards dans la formation agricole et rurale, au niveau des centres et dans la définition du profil des enseignants. Le CNQ oriente, évalue les centres, et coordonne la formation des formateurs et la mise à niveau des dispositifs dans leur ensemble.

4.4.3. Les opportunités pour le dispositif de formation agricole et rurale

Au Tchad, il existe d'immenses opportunités pouvant permettre à la FAR de se rénover et s'adapter à la politique de sécurité alimentaire et d'employabilité des jeunes.

- **Politique en faveur de la croissance économique et soutien de la relation « emploi-formation »**

L'initiative CONEFE est un cadre fédérateur des efforts et des politiques dans le but d'harmoniser les actions de l'éducation, formation et emploi. Ainsi donc, l'initiative crée un cadre de concertation autour des actions de développement et aussi de formation. C'est ainsi que le Gouvernement du Tchad a adopté dans le cadre du CONEFE des actions de financement de la formation. L'État a pris des mesures pour renforcer les compétences des entrepreneurs et maîtres d'apprentissage du secteur informel afin de les aider à mieux former les jeunes dont ils ont la charge.

- **Un processus de décentralisation en voie de progrès**

Le Tchad est rentré dans le processus de la décentralisation administrative depuis 2005, avec une division administrative en régions, départements et communes. Le pays compte au total 23 régions, 67 départements, 270 sous-préfectures. Les principes fondamentaux de la libre administration des régions, des départements et des communes créées et l'absence de relations hiérarchiques ou de tutelle entre collectivités de niveaux différents sont déterminés par des textes législatifs.

Au sens des lois existantes, la région et le département assurent la promotion du développement rural. Leurs compétences incluent l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action ou schémas régionaux pour l'agriculture, l'élevage, la pêche, la pisciculture et l'artisanat. Mais la commune est la porte d'entrée de toutes les actions de développement dans le pays. La commune soutient les actions de développement et a pour compétence d'élaborer

et de mettre en œuvre les plans ou schémas communaux dans les mêmes domaines. Ainsi donc, la commune reste le cadre de concertation, de planification et de mise en œuvre des actions. Ce cadre de planification permet de connaître de manière précise les besoins en formation agricole, d'assurer une concertation entre les acteurs, une remontée d'informations à l'échelle nationale et de mobilisation du financement de la FAR. La commune œuvre à créer plus de synergie entre les interventions des acteurs pour assurer la mise en œuvre des actions de développement de manière concertée.

Dans une autre perspective, les plans de développement communaux et régionaux sont des documents qui serviront aux centres de formation à mieux orienter leurs formations et à s'adapter aux besoins du marché.

Intégration de la FAR dans les Stratégies nationales et les dynamiques internationales

La présente étude est menée dans un contexte qui pourra servir à la révision des politiques de l'état en matière :

- d'appui-conseil agricole : une étude en cours pour l'ANADER ; l'objectif de l'étude est de mettre en place un nouveau dispositif d'appui-conseil plus efficace, en déferant tous les dispositifs existants, pour mieux répondre aux besoins d'accompagnement des producteurs ;
- d'emploi (révision de la Stratégie Nationale de l'Emploi) ; il est prévu une révision de la stratégie nationale d'emploi. Cette révision servira à identifier les secteurs porteurs et les métiers porteurs, surtout ceux qui peuvent favoriser l'insertion des jeunes ; remobiliser les acteurs et les partenaires, en vue de créer un nouveau dynamisme dans le secteur de l'emploi au Tchad ;
- du secteur de l'éducation et de la formation (révision du PSEF) ; il s'agira de faire un lien général entre les différents niveaux de formation et d'éducation, en vue de créer un continuum pour l'emploi ;
- d'approche de l'enseignement technique et professionnel en milieu rural (PNFE). Il s'agira de revisiter les approches de l'enseignement technique et professionnel, en vue d'une meilleure adaptation au besoin dans tous les secteurs de l'emploi.

La formation agricole et rurale serait un élément fédérateur de toutes les institutions et acteurs intervenants dans le domaine du renforcement des capacités en matière agricole notamment le Conseil des Producteurs, des Eleveurs et leurs faitières, les chambres d'agriculture et ses démembrements, les programmes et ONG du secteur et les institutions de formation et de recherche en agronomie.

• Existence de marchés régionaux intégrés

La proximité du Tchad avec les marchés du Nigéria, du Cameroun, et les autres pays de l'Afrique centrale est un atout majeur. Alors que le Tchad a souvent besoin d'importer des produits agricoles, il présente un avantage comparatif dans la production de bétail. L'accès aux marchés des pays voisins, surtout le Nigéria, stabilise un système alimentaire fréquemment secoué par les chocs de production et du marché. La demande dans la région est généralement suffisante pour absorber toute la production tchadienne. L'orientation des formations dans les domaines de l'élevage et des métiers connexes, étendus à toutes les filières agricoles sera alors non seulement un atout majeur à la création d'opportunités d'installation des jeunes, mais aussi une source de revenus additionnels aux producteurs, surtout aux éleveurs, vivant déjà dans des conditions très précaires.

4.4.4. Les menaces au dispositif de formation agricole et rurale

• La dépendance du pays vis-à-vis des bailleurs de fonds pour l'investissement dans les secteurs de développement

Une grande partie du budget national est financée par des gouvernements donateurs. L'expérience dans d'autres pays montre que : i) des changements au niveau des politiques internationales de coopération de ces gouvernements peuvent rapidement modifier la quantité des financements disponibles et ii) tout changement politique de façon inappropriée au Tchad (tel qu'un coup d'État) peut précipiter des réductions drastiques du financement des donateurs. Donc, il existe un risque sur la durabilité des actions entreprises.

Il faut aussi noter qu'il n'existe pas de stratégie nationale de formation agricole et rurale pour le pays. Cela dénote d'une gestion à vue du secteur de la formation agricole et laisse libre cours aux partenaires externes d'orienter les actions selon leur bon vouloir, même si elles sont définies de manière participative.

- **Incapacité des établissements à mobiliser des financements publics ou privés et à mettre en œuvre un modèle économique viable**

La plupart des centres de formation ont des capacités limitées en gestion stratégique pour mobiliser des ressources financières. Pendant que les budgets qui leur sont alloués sont en train de baisser, les centres pâtissent d'un manque en capacités et de stratégies internes de mobilisation de ressources, alors que l'environnement s'y prête énormément. Ils n'ont pas de projets d'établissement qui devraient leur permettre de se positionner vis-à-vis de la demande, de disposer d'un plan de communication à l'endroit des différents groupes cibles notamment des jeunes puis de travailler une stratégie d'anticipation et de prospection des secteurs porteurs. Il y a donc un manque énorme de capacités des acteurs de la formation, surtout publics, à développer des modèles dynamiques des centres capables de rayonner dans leur environnement. Si ces capacités ne sont pas améliorées, quels que soient les appuis financiers externes déployés à leur endroit, les problèmes de durabilité vont se poser, car le financement externe ne peut apporter que des solutions à court terme, il faut que les acteurs soient eux-mêmes capables de travailler sur le long terme.

- **Les besoins en formation ne sont pas clairement formulés**

La formation agricole et rurale est reconnue par les autorités nationales comme faisant partie des priorités de développement des ressources humaines, étant donné que le secteur agricole reste l'un des secteurs porteurs de croissance et de développement pour le pays. Mais, elle n'est pas suffisamment mise en relief dans les documents de stratégies agricoles qui existent. Dans certains cas, quelques pages seulement lui sont consacrées, mais sans grande consistance, ce qui démontre qu'il y a très peu de sensibilité aux questions de formation agricole et rurale. En outre, il n'existe pas de ligne budgétaire pour entreprendre des actions stratégiques, ce qui pourrait limiter les actions à entreprendre dans le domaine.

L'effervescence constatée ces dernières années autour de la formation agricole et rurale est généralement due aux intérêts des partenaires externes pour lutter contre la migration et l'enrôlement des jeunes dans les actes de terrorisme.

- **Existence des foyers de conflits armés**

A part les violences intercommunautaires fréquentes au Tchad où nombre d'habitants sont armés, opposant principalement éleveurs nomades aux cultivateurs autochtones sédentaires qui accusent les premiers notamment de saccager leurs champs en faisant paître leurs animaux, on dénombre l'existence des foyers de conflits au Tchad. Ils constituent une contrainte majeure pour la relance du secteur agricole dans certaines zones du pays. La cohésion sociale se détériore de plus en plus au sein des communautés avec le doute qui s'installe du fait des difficultés d'identification des combattants djihadistes. Les populations sont limitées dans leur mouvement pour leurs activités génératrices de revenus. En effet, le conflit a réduit la production agricole, le déplacement du bétail et entrave le commerce transfrontalier. Or, ces activités constituent les principaux moyens d'existence des communautés de la région.

Tableau 13: Analyse FFOM du dispositif FAR du Tchad

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Des acteurs nationaux ou régionaux porteurs d'une demande forte en emploi et qualification ; • Un vivier de techniciens supérieurs disposant de compétences techniques et aptes à la fonction d'enseignant/formateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de coordination institutionnelle, et manque de synergies entre les mécanismes du financement de la FAR ; • Offre de formation insuffisamment orientée sur les besoins des acteurs des secteurs agro-sylvopastoraux, l'installation effective des jeunes, la

<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un dispositif de formation maillant le territoire et offrant une gamme variée de formations ; • Une capacité d'adaptation relative aux évolutions du secteur. Forte capacité d'adaptation aux besoins du marché ; • Grande capacité d'autofinancement de la formation par les organisations de producteurs • 	<p>dimension entrepreneuriale du métier d'agriculteur ou d'éleveur ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faible capacité d'accueil au regard de la demande des familles, des jeunes, et des agriculteurs déjà installés • Faiblesse des ressources nationales (publiques et privées) affectées à l'équipement et au fonctionnement des centres ; • Dépendance continue des centres par rapport à l'aide extérieure ;
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Politique en faveur de la croissance économique et soutien de la relation « emploi-formation » ; • Un processus de décentralisation en progrès • Renforcement des partenariats autour de la rénovation de la FAR ; • Harmonisation et élargissement du paysage de la finance rurale ; • Existence de marchés régionaux intégrés 	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistence d'une politique agricole pour orienter la vision du système de formation à relever les défis du secteur ; • Manque d'attractivité des professions agricoles pour les jeunes • La dépendance du pays vis-à-vis des bailleurs de fonds pour l'investissement dans les secteurs de développement et de la FAR ; • Incapacité des établissements à mobiliser des financements publics ou privés et à mettre en œuvre un modèle de centre de formation économiquement viable ; • Les besoins en formation ne sont pas clairement formulés dans les documents de stratégies agricoles ; • Existence des foyers de conflits armés

Source : données de l'étude, 2023

Chapitre 5 : Mise en place et structuration de la FAR au Tchad

Le Tchad a connu plusieurs expériences de mise en place de plateforme d'acteurs dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle. Il s'agit précisément de l'expérience du Comité Pédagogique Inter-Ecole (COPIEC) et de celle de CONEFE.

En rappel, le Comité Pédagogique Inter – École (COPIEC), créé par arrêté interministériel n°021/MA/ME/MEE/2001 du 07 mars 2001, est initié et appuyé par le Projet de Renforcement des Capacités Rurales (RENCAR). Dans sa conception, le COPIEC est identifié à la fois comme (1) un espace d'échanges, concertations, de synergies et de promotion de partenariats entre acteurs des Formations Agricoles et Rurales notamment les établissements de Formations Professionnelles Techniques Publiques (ETA et ENATE) ainsi que l'élargissement de leurs missions; (2) un instrument d'aide à la décision en matière de création ou de rénovation des dispositifs de Formations Professionnelles et techniques Agricoles et Rurales. Il est composé de 12 membres : 03 Directeurs d'établissements publics (ETA, ENATE, CFFM) ;; 03 Chefs de Division Formation ; 02

Ce que nous retenons de cette première expérience :

✚ Points positifs,

- COPIEC était une plateforme d'échanges, de concertations, de synergies et de promotion entre les acteurs publics et privés, entre centres et organisations de producteurs,
- Les acteurs intervenants dans le développement de l'agriculture sont bien représentés (producteurs, formateurs, représentants du pouvoir public..),
- Les axes de développement de la formation agricole proposés pour conduire les actions du COPIEC sont très pertinents (politique de formation, formation du personnel enseignant, partenariat avec le secteur privé...);
- Le besoin d'élaboration d'une stratégie nationale de formation agricole et rurale ;

✚ Points négatifs

- Les autres ministères connexes ne sont pas impliqués notamment le ministère de l'éducation, le ministère de l'enseignement technique et la formation professionnelle...
- Il n'y a pas de plan de mobilisation de ressources internes pour assurer la relève ;

Représentants des formateurs (ETA, ENATE) ; 02 Représentants des Organisations professionnelles faitières d'agriculteurs et d'éleveurs ; 02 Représentants des élèves (ETA, ENATE).

Le COPIEC a réalisé un diagnostic concerté des dispositifs de formation professionnelle et technique agricoles lors d'un atelier en juin 2005, assorti de six constats :

- (i) L'absence d'une politique globale de formation ;
- (ii) l'absence de lien avec les acteurs professionnels et la recherche ;
- (iii) l'insuffisance des ressources et du personnel qualifié ;
- (iv) la méconnaissance des besoins du terrain ;
- (v) le développement d'offre issu du secteur privé qui échappe au contrôle de l'Etat.

Les rapports ont révélé que la première étape importante de mise en œuvre de ces recommandations était l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR), expression d'une volonté politique, pour solliciter des appuis conjoints et coordonnés des coopérations bi et multilatérales. La SNFAR n'étant pas élaborée, les informations n'ont pas été valorisées. Au jour d'aujourd'hui, le COPIEC ne fonctionne pas à cause de l'arrêt du financement des partenaires notamment l'Union Européenne. Car, il fonctionnait dépendamment du financement extérieur. L'Etat n'a pu développer un plan de durabilité dès le début pour assurer la relève.

La seconde expérience concerne le CONEFE créé en 1993, pour assurer la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Éducation et de Formation en liaison avec l'Emploi (EFE). Le CONEFE est une plateforme nationale en matière de formation et d'éducation en lien avec l'emploi composé de représentants de hautes institutions dont huit (8) ministres y compris les Ministres de l'Agriculture et celui de l'Élevage, et est présidé par le Ministre de l'Économie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale. Le CONEFE est une instance d'orientations, de décision et de coordination. Il a plusieurs missions entre autres (i) impulser la réflexion sur la politique de la formation professionnelle et de l'emploi ; (ii) mener des actions de mobilisation des partenaires

institutionnels de la stratégie EFE ; (iii) assurer la concertation entre les partenaires institutionnels et sociaux ; (iv) assurer la coordination des bailleurs en matière d'assistance technique à la stratégie EFE ; (v) évaluer régulièrement la mise en œuvre de la stratégie et du dispositif EFE et d'y apporter les ajustements nécessaires. Le CONEFE a un Secrétariat Exécutif Permanent qui dispose d'une Cellule de Concertation et de Coordination (CCC) et de deux organes techniques : l'Observatoire de l'Éducation et de Formation en liaison avec l'Emploi (OBSEFE) et le Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FONAP). Ce dernier intervient dans le cadre du financement de la formation professionnelle des employés des entreprises contribuables à hauteur de 45%, et des groupes vulnérables comme des producteurs ruraux à hauteur de 45%. L'OBSEFE et la CCC agissent au niveau opérationnel (appui technique, traitement des dossiers, mise en œuvre sous la supervision du Secrétariat Exécutif).

Le CONEFE a été appuyé financièrement par les bailleurs au début de sa mise place. Mais, actuellement, les financements ont complètement diminué ce qui se traduit par le ralentissement de ses activités. Il faut toutefois rappeler que le FONAP a reçu le pouvoir auprès des autorités publiques pour collecter directement des taxes salariales auprès des acteurs économiques pour financer ses activités de formation. Ce qui lui permet de pouvoir disposer des fonds pour la mise en œuvre des activités et d'appuyer le fonctionnement du secrétariat exécutif du CONEFE. Cette expérience est unique en Afrique et est une belle initiative à promouvoir pour la durabilité des actions de formation.

Ce que nous retenons de l'expérience du CONEFE

 **Points positifs,**

- *CONFEE est une plateforme nationale autour de l'éducation, formation et emploi. Le fait de relier les 3 thématiques est un point intéressant pour le développement d'un système de formation plus objectif ;*
- *Le CONEFE réunit toutes les hautes institutions pouvant s'intéresser la question de la formation. Ceci amène à une meilleure synergies d'actions et de concertations entre les acteurs ;*
- *L'existence du FONAP pour la mobilisation des ressources internes dont 45% sont dédiées à la formation agricole est une avancée notable pour la mise en place d'un système durable du financement de la formation ;*

 **Points négatifs**

- *Les réunions de concertations entre acteurs sont rarement tenues. De ce fait, les sujets techniques ne sont plus discutés entre acteurs mais beaucoup plus au niveau ministériel ;*
- *Le fonctionnement du CONEFE dépendait en grande partie du financement extérieur notamment du PNUD. Depuis la cessation du financement extérieur, les activités ont du mal à se mettre en œuvre ;*
- *La formation agricole n'est pas très représentée dans les directions techniques du CONEFECONEFE alors que le secteur occupe plus de 70% des actifs.*

De part les conclusions tirées des deux expériences, et les discussions menées avec les acteurs, nous retenons que la plateforme FAR du Tchad, dans sa mise en place et fonctionnement doit s'appuyer sur certains principes de base. Ces principes sont les suivants :

- **Inter-sectoralité** : le plan de mise en place et de structuration de la FAR doit impliquer plusieurs départements ministériels dans un cadre concerté, car la FAR couvre l'ensemble des domaines du monde rural (agriculture, environnement, agro-industrie, artisanat rural, tourisme rural, etc.). Tous ces domaines sont en effet complémentaires et peuvent s'adresser aux mêmes publics.
- **Pilotage et gouvernance concertés** : le plan de mise en place et de structuration doit pouvoir permettre à l'État de jouer son rôle de pilotage et d'orientation du dispositif. Car, l'État a pour rôle la conduite générale du plan de Formation Agricole et Rurale y compris le contrôle de sa mise en œuvre ainsi que l'appui aux acteurs de la FAR. En tant que tel, le plan sera conçu et mis en œuvre sous le leadership public en adoptant comme règle le partenariat public-privé.

- **Financement durable de la FAR** : les besoins de financement du dispositif de formation doivent être conçus dans le but de doter les acteurs intervenant directement sur la FAR en capacités nécessaires afin de mobiliser des ressources internes, en complément aux ressources externes, de façon à rendre les actions durables. Dans ce cadre, l'implication du secteur privé et le renforcement des capacités des centres à être des pôles attractifs de formation, de réponse aux besoins de capacitation des acteurs est un enjeu majeur.

Sachant que la mise en place d'un dispositif de formation vise à créer un système capable de coordonner les actions de développement et de transformation liées aux activités d'éducation et de formation, en vue de former un capital humain qualifié, mieux équipé pour accompagner les objectifs de développement de l'agriculture qui engloberait tout le secteur rural, les acteurs ont proposé que la plateforme FAR au Tchad soit connectée aux plateformes existantes notamment le CONEFE. Elle sera un sous-ensemble du CONEFE traitant directement des questions de la formation agricole.

Au vu des faiblesses constatées dans la mise en place et le fonctionnement des plateformes existantes, la mise en place de la plateforme FAR sera basée sur une théorie de changement qui intègre trois éléments essentiels : i) les perspectives d'évolution du secteur agricole telles que décrites dans les documents et stratégies de politique du secteur; ii) les différents besoins quantitatifs et qualitatifs en ressources humaines dans les secteurs ou filières porteurs de la vision de promotion économique de l'agriculture du pays et iii) les conclusions des analyses FFOM du dispositif FAR dans son ensemble.

Le plan de mise en œuvre visera essentiellement quatre (4) résultats : i) faciliter l'insertion socioéconomique de la cohorte de jeunes sans qualification professionnelle qui arrive chaque année sur le marché du travail ; ii) disposer de ressources humaines qualifiées, notamment de techniciens, de managers et de conseillers pour le secteur agricole, en améliorant l'offre et l'accès à la formation ; iii) développer des capacités technico-agro-économiques pour accompagner le développement des filières, y compris dans le cadre du développement des exploitations familiales agricoles ; iv) assurer une coordination efficace des diverses initiatives de formation dans le secteur agricole ou connexe, tout en veillant à assurer la rentabilité des exploitations agricoles.

La figure 9 résume le cadre de mise en place tel que décrit plus haut.

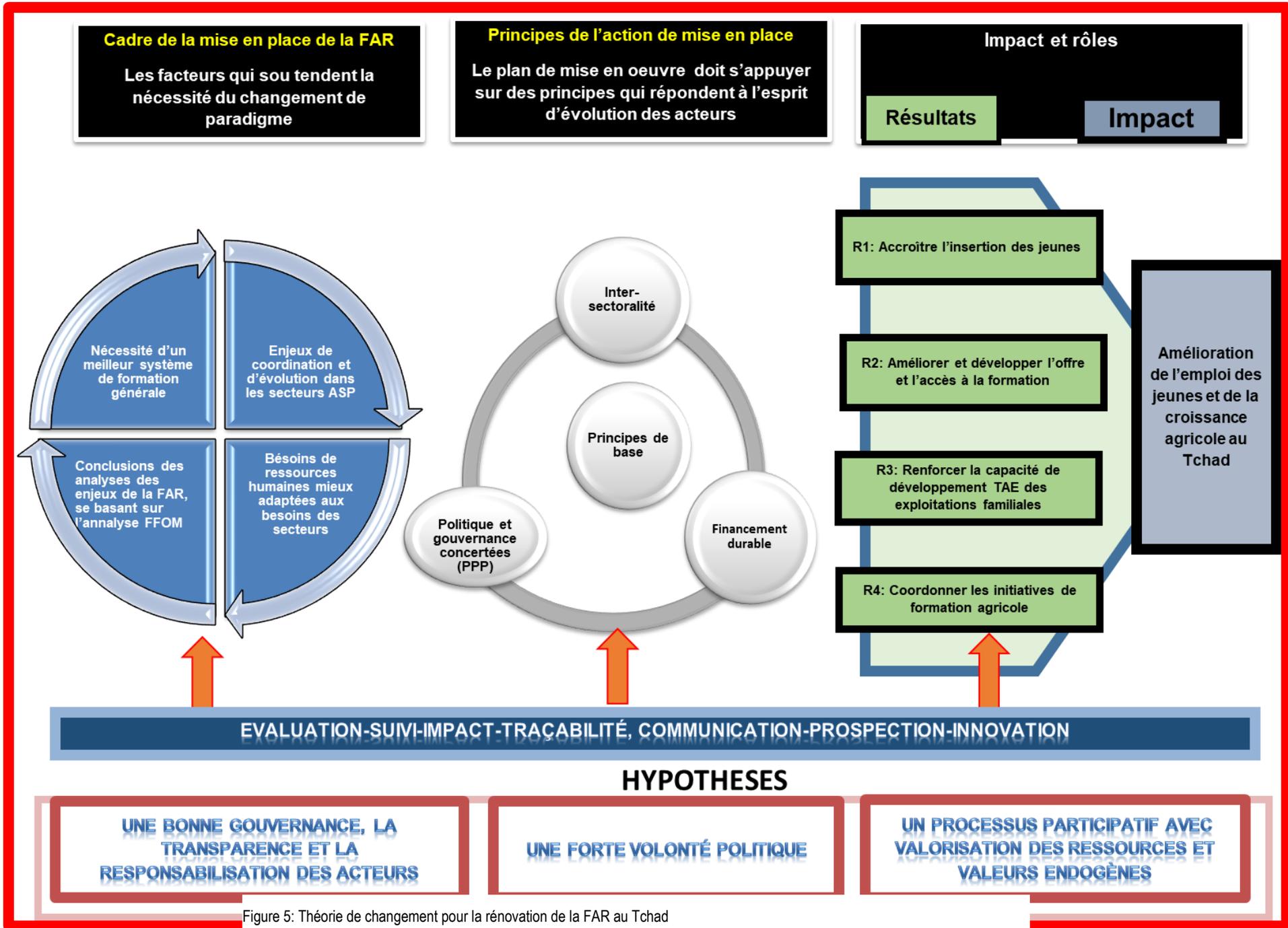


Figure 5: Théorie de changement pour la rénovation de la FAR au Tchad

5.1. Objectif de la plateforme FAR

La mise en œuvre de la FAR au Tchad vise à contribuer à la construction d'une vision (image du secteur dans l'avenir) et des actions (marche à suivre pour transformer la vision en réalité) qui permettront de former un capital humain, capable de répondre aux besoins de développement du secteur rural.

Le plan de mise en œuvre est défini en deux étapes, le court et le long terme :

- dans le court terme, il s'agira de susciter et de renforcer une nouvelle dynamique nationale autour des questions de la formation agricole et rurale, dans son ensemble qui jusque-là se trouve éparpillée ;
- dans le long terme, le plan permettra de poser des bases solides pour un dispositif de formation durable et bien coordonné, financièrement pérenne capable de former un capital humain plus qualifié et mieux équipé.

5.2. Les axes de structuration de la FAR

Sur la base des éléments de la théorie du changement et des objectifs visés par le plan de mise en place de la FAR, nous proposons un schéma de mise en place autour de quatre axes comme indiqué dans le schéma ci-dessous. Chaque axe est décliné en un ensemble d'activités cohérentes qui permettent d'atteindre les objectifs fixés. Les quatre axes sont les suivants :

- **Axe de pilotage et de gouvernance stratégique de la FAR** : traite de la coordination et de la clarification des rôles des acteurs dans un cadre consensuel et partagé ;
- **Axe de l'amélioration de l'efficacité interne de la FAR** : traite des questions techniques sur le dispositif de formation lui-même, notamment le contenu de la formation, les formateurs et le cadre de la formation (infrastructures et équipements) pour mieux répondre aux différents besoins de formations des acteurs ;
- **Axe de l'efficacité externe** : aborde les questions sur l'effet ou l'impact de la formation sur les apprenants ou les formés notamment les questions liées à l'insertion des jeunes et les acteurs professionnels travaillant dans les différentes filières agricoles ou dans des secteurs connexes ;
- **Axe des actions stratégiques et du positionnement** : ce sont notamment des actions de financement, et de développement des partenariats puis d'autres actions complémentaires qui assurent la visibilité et la durabilité des actions entreprises dans le dispositif.

Chacun des axes est ci-après exposé avec les différentes actions à mener.

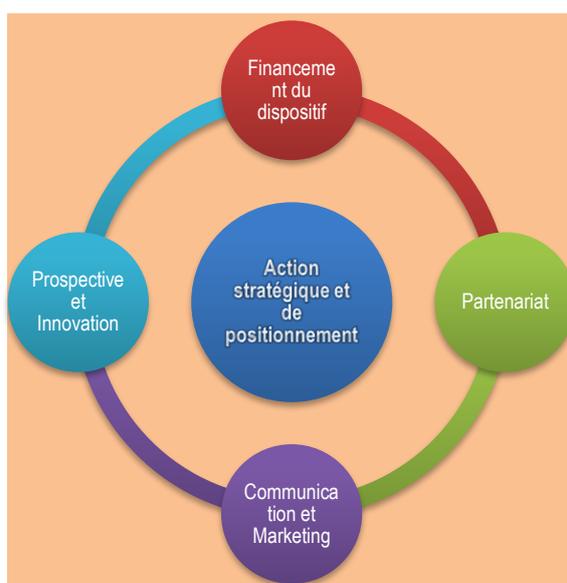


Figure 6: Axes de Structuration de la FAR

5.2.1. Axe 1 : Développement de la capacité de pilotage institutionnel et de gouvernance stratégique

L'une des grandes faiblesses des dispositifs de formation agricole et rurale en Afrique concerne le système de pilotage et de gouvernance. Comme exposé plus haut, dans le cas du Tchad, le pilotage de la FAR est dispersé entre plusieurs acteurs, ce qui entraîne une difficulté de coordination, couplée à un manque de stratégie cohérente de développement.

L'amélioration du système de pilotage et de gouvernance ne consistera pas à confier la mise en œuvre de la FAR à une seule instance, car cela serait contraire à l'esprit et au principe même de fonctionnement de la plateforme. Il consistera plutôt, dans ce cas précis, à clarifier le rôle des acteurs pour une meilleure intervention et à construire les actions autour d'une vision commune. Ainsi donc, deux actions prioritaires seront menées sur cet axe : i) l'élaboration d'une stratégie nationale de formation agricole et rurale [SNFAR] qui servira de cadre de définition de la vision commune et d'intervention des acteurs et ii) la mise en place d'un cadre opérationnel de coordination et de pilotage du système national de la FAR en lien avec l'esprit de coordination du CONEFE.

Action 1 : Élaboration d'une Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR)

Les conclusions du diagnostic du COPIEC ont montré que l'élaboration de la SNFAR est l'activité cruciale, pour la mise en place de la FAR au Tchad.

En effet, la Stratégie Nationale de la FAR est une étape importante dans le processus de mise en place et de rénovation de tout dispositif de formation et d'éducation. Elle définit la vision et la portée du dispositif de la formation agricole et rurale, en partant d'une part d'un état des lieux de la FAR (avec la compilation des expériences et des bonnes pratiques en cours), et d'autre part de l'identification des insuffisances dans le système national de formation agricole, pour aboutir à un forum national qui valide et crée un cadre de concertation et de pilotage consensuel du dispositif.

Etant donné que les acteurs ont proposé que la FAR soit un sous ensemble du CONEFE, ce qui est tout à fait logique et avantageux pour la FAR elle-même, il faut encore clarifier certaines questions de fonctionnement. D'où la nécessité de réaliser un état des lieux complémentaire, prenant en compte le secteur de l'EFTP. Car le sous-secteur de l'EFTP intègre parfaitement les cadres de concertation et de financement de la formation agricole et rurales dans son dispositif de formation. La portée de l'état des lieux dépendra de la période qui sépare le présent rapport et le lancement des activités d'élaboration de la SNFAR.

L'état des lieux complémentaire permettra d'actualiser les données, d'avoir un cadre national de qualification unifié et harmonisé des approches d'intervention dans la formation agricole et professionnelle.

L'état des lieux prendra en compte les éléments ci-dessous :

- Le rôle et les enjeux de la FAR et de l'EFTP dans l'économie nationale, les priorités pour le développement agricole, le rôle de l'investissement du secteur privé, etc. ;
- L'analyse et la mise en place d'un cadre réglementaire et juridique de la FAR ;
- l'analyse fonctionnelle complète des centres de formation agricole, y compris leurs structures de gouvernance, leurs modèles financiers, leurs structures administratives et de pilotage stratégique ;
- les bonnes pratiques, les facteurs de succès, les leçons apprises et les difficultés du système de la FAR dans le pays. En outre, l'étude identifiera les opportunités et fera des recommandations pour renforcer et intégrer la FAR dans le processus de mise en œuvre des Plans Nationaux d'Investissement agricole (PNIA/PND...)
- le cadre de financement de la FAR par le FONAP.

Il y aura d'autres aspects que les termes de références de l'étude préciseront au moment opportun, suivant l'évolution des réalités socio-économiques.

Une fois l'étude réalisée, un forum des acteurs nationaux de la FAR sera organisé pour partager les résultats de l'étude et convenir sur la stratégie nationale de la FAR, en portant l'analyse sur quatre domaines : 1) politique, gouvernance et gestion ; 2) système d'enseignement et d'apprentissage ; 3) mobilisation publique et privée ; 4) actions d'accompagnement du dispositif.

Le contenu de la SNFAR doit mettre l'accent sur la vision, la mission et les objectifs. Le cadre logique devra quant à lui indiquer les résultats et les indicateurs pendant une période de 10 ans de mise en œuvre, répartie sur un chronogramme à trois phases : une première phase test de 2 à 3 ans, une phase d'échelle de 5 ans et une phase de 2 à 3 ans de consolidation.

Action 2. Mise en place d'un Conseil national de concertation opérationnel comme organe de pilotage de l'ensemble des mécanismes stratégiques de la SNFAR

La validation de la SNFAR doit aboutir à la mise en place d'un cadre de pilotage de la FAR au Tchad. Ainsi donc, à l'issue de l'étude d'élaboration de la SNFAR et de définition de la vision (définie par l'ensemble des acteurs), un conseil national de pilotage de la FAR sera mis sur pied. Le Conseil national de concertation, organe technique, autonome et inclusif, doit être constitué de plusieurs acteurs, à savoir : i) les représentants du public, les représentants des centres de formation publics et privés ; ii) les représentants du secteur privé, des agro-industries, les organisations agricoles et commerciales ; et iii) les organisations de la société civile, y compris les étudiants/apprenants. Mais vu l'urgence des actions à entreprendre, un comité *ad hoc* peut être mis en place pour conduire l'étude complémentaire de l'état des lieux et le processus d'élaboration du plan stratégique de la FAR. À la fin de l'étude, le comité peut être reconduit, remanié ou élargi à d'autres acteurs en fonction de la vision et des missions qui seront définies pour le Conseil national suivant le plan de fonctionnement qui facilite l'ancrage avec le CONEFE.

Il faut noter que le choix des autres membres du conseil national doit être basé sur leur expérience avérée en matière de stratégies de développement agricole et de la formation. Le président du conseil doit être élu parmi les membres. Le conseil devra disposer d'une charte de gouvernance claire pour les prises de décisions. Les membres du conseil doivent maîtriser les objectifs du plan de développement de l'agriculture du pays, la déclaration de Malabo sur les priorités agricoles nationales, le Cadre Stratégique de la Formation Agricole et le renforcement des Capacités au niveau Continental (AESIF), les besoins actuels du marché sur la base d'études récentes et les initiatives pour avoir des résultats concrets.

Le Conseil National devra faire des propositions à l'ensemble des acteurs de trois (3) manières :

- Prendre en main les axes de travail proposés dans la SNFAR, en internalisant les directives appropriées dans la politique et la stratégie de formation en vigueur. Par conséquent, ce processus doit conduire à faire des réformes approfondies dans le système de formation et de l'éducation agricoles ;
- Encourager le secteur privé à investir dans le dispositif de la FAR, grâce à des législations et à des politiques incitatives, et l'amener ainsi à jouer un rôle de catalyseur dans le processus de mise en œuvre. Dans ce cas, le secteur privé devient un agrégateur autour duquel la mise en œuvre de la SNFAR se construira.
- Développer et institutionnaliser les processus qui facilitent le dialogue national pour relever des défis sociaux, économiques, politiques et de gouvernance dans le pays.

Le cadre de pilotage doit être renforcé à travers des formations et des remises à niveau continues. Ainsi donc, un plan annuel d'activités sera élaboré et prendra en compte les besoins en renforcement de capacités identifiés sur la base d'un diagnostic interne. Ce plan de renforcement annuel sera mis à jour périodiquement pour doter tous les membres des capacités nécessaires pour atteindre les objectifs assignés au conseil.

Les actions qui suivent seront mises en œuvre dans la réalisation de la SNFAR. Mais, nous avons jugé utiles de les proposer ici, quitte à les renforcer dans la proposition finale de la SNFAR.

5.2.2. Axe 2 : Amélioration de l'efficacité interne de la FAR

L'amélioration de l'efficacité interne sous-entend la réforme des curricula, la formation des formateurs, la rénovation des infrastructures et équipements, etc. Il est important de préciser que pour atteindre les résultats de l'efficacité interne, il faut que les premiers acteurs du dispositif de formation, c'est-à-dire les centres de formation, puissent développer un projet d'établissement. Le RI FAR pourra accompagner les centres dans le cadre de leur projet d'établissement. Ce projet permet d'une part, de comprendre l'environnement immédiat dans lequel le centre évolue pour s'y adapter et proposer une offre appropriée, et d'autre part, de mobiliser des ressources financières endogènes tout en étant bien ancré dans son territoire. Le projet d'établissement sera abordé dans l'axe de mobilisation des ressources. Dans la présente rubrique, l'accent est mis sur les trois premières activités de l'efficacité interne.

Action 3. Révision et mise à jour des curricula

La logique de la mise à jour des curricula de formation tient compte de la dynamique du secteur agricole qui est en pleine évolution vers une agriculture orientée vers les besoins des consommateurs et du marché. Les besoins de formation se situant dans l'environnement immédiat du centre de formation seront les premiers facteurs d'adaptation des curricula. La révision ou la mise à jour des curricula est complexe : ce n'est pas le lieu de le développer. Néanmoins, quelques pistes à prendre en compte pour la conduite de la rénovation ou de la mise à jour des curricula sont ci-après proposés.

Les actions suivantes doivent être menées dans le cadre de la rénovation ou de l'élaboration des curricula :

- **Rendre les curricula plus attractifs** pour les jeunes, comme recommandé par AESIF, en offrant un ensemble de cours plus variés et plus attrayants à l'instar des formations en entrepreneuriat agricole, le développement de l'esprit d'entreprise, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la conservation et la gestion post-récolte, la gestion des ressources naturelles, les finances rurales, la gestion et la prévention des risques et d'autres thèmes plus attrayants pour les jeunes.
- **Adopter une nouvelle démarche d'élaboration des curricula** basée sur des approches qui facilitent l'acquisition des compétences plutôt que celles qui conduisent vers une maîtrise de contenu. Pour rendre les cours plus pratiques et permettre aux apprenants, notamment les jeunes d'être en mesure d'affronter la compétition et la concurrence sur le marché de l'emploi, il faut adopter une démarche d'élaboration des curricula basée sur les compétences plutôt que sur le contenu. Pour ce faire, il faut dorénavant impliquer les professionnels dans l'élaboration des curricula, associer les formations pratiques aux sorties sur le terrain, les séminaires (en fonction des cibles), les mobilités à travers les régions pour motiver les étudiants qualifiés à choisir l'agriculture comme principale priorité.
- **Intégrer l'aspect genre dans le développement des curricula** : la formation doit être suffisamment inclusive pour permettre au plus grand nombre d'acteurs d'en bénéficier, notamment les jeunes filles, les femmes et les personnes vivant avec un handicap. Mais dans la plupart des cas, les curricula de formation sont développés sans tenir compte de certaines catégories de personnes. Il faut reconnaître que ce problème n'est pas simplement lié à l'élaboration des curricula, mais, surtout aux compétences en ressources humaines capables d'intégrer les aspects genre dans les formations. Il faut donc sensibiliser et former les formateurs sur les aspects genres, la gestion d'une exploitation familiale, l'accès aux services financiers et les accompagner à une nouvelle forme d'élaboration des curricula.

Action 4 : Amélioration des méthodes de formation

L'efficacité interne concerne aussi bien le contenu que la méthode de la formation. Les actions ci-dessous permettront d'améliorer l'ingénierie pédagogique.

- **Utilisation des méthodes modernes de formation** : La formation doit être plus pratique et basée sur l'utilisation de méthodes modernes d'enseignement, fondée sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). En plus des formations modulaires, celles à temps plein, les programmes doivent être certifiés selon les règlements des Cadres Nationaux et Régionaux de Certifications (CNQ et CRQ). Aussi, la formation théorique devra être renforcée par un dispositif d'application à travers l'équipement des terrains d'expérimentation agronomiques.
- **Développement et déploiement des centres d'innovation (CI)**: les centres d'innovation sont des centres pratiques de concentration de plusieurs services intégrés offrant une gamme variée de services à différents groupes cibles, tels que les paysans, les travailleurs dans l'agrobusiness, les transformateurs, les agri-preneurs et les entreprises en démarrage. L'avantage de ces centres est de créer un cadre de partage entre acteurs, leur permettant d'apprendre plus rapidement sur les nouvelles technologies dans un domaine donné et de les adopter plus facilement. Ces centres peuvent développer des programmes non académiques placés à un niveau élevé pour des groupes cibles spécifiques, tels que les gestionnaires de fermes et les surveillants dans les entreprises de transformation. Ces centres peuvent ouvrir la voie à une nouvelle forme de formation et surtout à la valorisation des acquis expérimentiels.
- **Renforcement de la formation par l'alternance** : la formation par alternance est un mode de prestation de programme de formation, assuré en partenariat entre les acteurs du secteur privé (paysans, entreprises de transformation, entreprises de commercialisation, etc.) et les institutions de la FAR. La principale caractéristique de ce modèle est la participation directe du secteur privé dans la formation pratique dans les champs, lors des ateliers et sur les chaînes de production. Ces formations permettent aux apprenants de se familiariser avec le monde professionnel. C'est l'une des formes de formation qui permet aux jeunes d'acquérir plus rapidement des expériences professionnelles tout en continuant leur formation.
- **Amélioration de la formation informelle** : la formation informelle se déroule en dehors du système institutionnel d'éducation et de formation. Elle ne nécessite pas des structures telles que les sites d'apprentissage définis avec des programmes d'études préétablis et des enseignants et formateurs en permanence. Elle a l'avantage de permettre à ceux qui sont peu disposés à passer de longues périodes de temps loin de leur travail, à cause de la précarité de leur revenu ou des situations familiales à se faire former en un temps record. Elle intéresse aussi des agents qui ont rarement des compétences professionnelles officielles ou des personnes qui ont un niveau scolaire plus bas que les employés travaillant dans l'économie formelle. Elle est très utile pour la formation continue, pour laquelle le nombre de formés est très élevé et ne pouvant pas passer dans une formation classique. Les sites déjà existants ont besoin d'être améliorés et portés à l'échelle.

Action 5 : Formation des formateurs

L'amélioration interne d'un dispositif de formation inclut la mise à niveau des formateurs en exercice et la formation spécifique des futurs formateurs. En effet, les enseignants et les formateurs ont tous besoin d'une formation initiale et d'une formation continue pour atteindre l'efficacité dans leurs rôles pédagogiques respectifs. Les études ont prouvé que la qualité de la formation des enseignants et des instructeurs est l'une des questions cruciales qui influencent la qualité de la formation.

Généralement, les systèmes de formation comprennent deux groupes de formateurs : les formateurs qui sont déjà en poste et les jeunes formateurs à enrôler. Pour un meilleur encadrement de tous les groupes de formateurs, le Tchad peut adopter deux modèles de formation des formateurs :

- Un programme de recyclage régulier basé sur des études en agriculture incluant des thématiques sur la théorie et la pratique professionnelles de la formation, la pédagogie, la didactique/méthodologie thématique, les théories de l'enseignement professionnel, le système de la FAR, des thèmes en rapport avec le marché du travail, du changement climatique et de l'agroécologie, etc.

- Le deuxième modèle concerne les nouveaux formateurs. C'est un modèle combiné où les titulaires de licence (ou diplômes équivalents) en agriculture participent à un programme de courte durée, d'environ deux semestres au cours duquel ils acquièrent des compétences clés sur la pédagogie et les aptitudes professionnelles des formateurs. Les programmes d'études comprennent les mêmes matières comme dans le premier modèle.

Le Tchad doit ouvrir un centre de formation des formateurs pour améliorer le niveau pédagogique des enseignants de la FAR. Cette proposition sera analysée dans le cadre de l'étude complémentaire de l'élaboration de la SNFAR.

Pour garder un bon niveau d'enseignement, les formateurs doivent continuellement se mettre à jour, pour faire évoluer leurs compétences et connaissances. Une évaluation des besoins de formation doit être faite pour déterminer la demande qualitative de la formation des formateurs.

5.2.3. Axe 3 : Efficacité externe

L'efficacité externe mesure la transformation produite par le dispositif sur le vécu quotidien des acteurs ayant été touchés par les actions du système. C'est la capacité du dispositif à atteindre les objectifs de transformation attendus. Elle prend en compte plusieurs éléments de mesure, dont l'amélioration de l'insertion des jeunes et du revenu des producteurs.

Les actions proposées dans cet axe sont :

Action 6. Amélioration de l'insertion socio-professionnelle des jeunes

L'amélioration de l'insertion socio-professionnelle passera par :

- ✚ **la mise en place des structures d'orientation professionnelle** : il est connu de tous que l'insertion socio-professionnelle ne devrait pas commencer après la formation. Au contraire, elle devrait commencer plus tôt, c'est-à-dire avant l'entrée en formation. Donc, la mise en place des structures d'orientation professionnelles est essentielle pour orienter les jeunes vers des secteurs de formation à fort taux d'employabilité et pour les accompagner durant leur parcours d'insertion. L'étape d'orientation étant très importante, un processus d'accompagnement national sera mis en place pour travailler avec les écoles, les collèges et les universités, les structures communautaires, les services gouvernementaux, les services d'emploi public, les syndicats et les entreprises privées à mettre en place des services de conseils/d'orientation éducative et professionnelle.

Pour être efficaces, les services d'orientation en matière de formation et d'insertion socio-professionnelle se focaliseront sur les éléments suivants :

- ✓ Travailler à mettre en place un Système d'Information sur le Marché du Travail (SIMT). Les données collectées seront utilisées par les structures de formation pour analyser des tendances économiques dans le secteur, les emplois, les compétences requises par le marché du travail, les opportunités d'emploi, etc., en vue non seulement de mieux adapter les offres de formation, mais aussi d'orienter les jeunes qui arrivent dans les centres vers des secteurs porteurs.
- ✓ Recenser et publier les offres de stage et de perfectionnement professionnel : sur la base des offres d'emplois publiées par les services de conseil, les CFAR peuvent saisir des opportunités de placement de leurs jeunes. Au-delà des offres, les conseillers peuvent i) aider les stagiaires à clarifier les objectifs de leur carrière, à comprendre le monde du travail et à développer des compétences professionnelles ; ii) prodiguer des conseils individuels et de groupe pour aider à la prise de décisions sur les types de formation, le choix de l'emploi et les opportunités ; iii) fournir les informations des entreprises ; iv) produire et vulgariser l'information sur les emplois et la profession.

- ✚ **Renforcement de l'accès aux services financiers pour l'installation** : Il n'y a pas encore d'exemple d'appui à l'accès aux financements des jeunes formés à l'installation. Mais, l'existence du FONAP peut servir d'un bon cadre de réflexion. Il faut mettre en place une cellule technique au niveau du FONAP pour réfléchir aux outils d'accès au crédit les mieux adaptés à l'installation des jeunes. L'expérience du RÉSEAU FAR ²¹ au Cameroun et d'autres pays de la sous-région peut contribuer à améliorer le dispositif financier au Tchad

5.2.4. Axe4 : Action stratégique et positionnement

Les actions stratégiques et du positionnement regroupent toutes les actions à mener au niveau du dispositif de formation pour mieux le valoriser. Elles comportent les actions de développement de partenariat, de mobilisation du financement, de communication, de prospection et d'innovation.

Action 7. Mécanisme du financement du dispositif de la FAR

Les besoins de financement de la FAR sont immenses. Ils ne peuvent pas se reposer uniquement sur les capacités du budget national, ni s'attendre au financement extérieur. Il faut donc définir de nouveaux mécanismes innovants qui permettent de financer durablement, et ce, de manière stable, le déploiement de la FAR. Le plan de financement sera détaillé dans la SNFAR et concernera la réhabilitation des infrastructures, le renouvellement des équipements, la mise en place d'un cadre réglementaire et statutaire adapté, la mise à niveau des contenus et programmes de formation aux besoins nationaux et régionaux, le renforcement des capacités en ingénierie pédagogique et de formation et le soutien au fonctionnement des centres de formation. Mais en attendant que le plan stratégique ne soit élaboré et ne donne de manière détaillée les pistes de mobilisation des ressources, les actions suivantes peuvent être envisagées pour une meilleure mobilisation des ressources :

- **Renforcement des capacités des CFAR (en matière de mobilisation des ressources à l'aide de projets d'établissement** : les CFAR (les CFPR...) doivent être formés à développer leur projet d'établissement qui est un document qui leur permet d'être un outil au service du développement du territoire ou plus précisément, dans une perspective économique, surtout que c'est de cela qu'il s'agit, dimensionner leur offre de formation en fonction des besoins de leur environnement immédiat. Ainsi, les centres deviennent des réponses aux besoins de formation sur leur territoire, regroupant toutes les différentes catégories d'acteurs. Le projet d'établissement se présente comme un plan d'affaire du centre, ce qui permet au centre de fonctionner comme un pôle économique capable de répondre aux besoins de la demande. Le centre qui dispose de son projet d'établissement sort d'une position passive pour être proactif, identifier de nouveaux partenariats techniques et financiers sur le territoire. Les plans communaux peuvent énormément aider à cela.
- **Mise en place d'un fonds national de la formation** : la mise en place d'un fonds national de formation agricole et rurale sera étudiée, pendant la phase de l'élaboration de la SNFAR, en complément avec ce qui existe actuellement au niveau du FONAP qui est beaucoup plus orienté vers quelques formations de courte durée. Mais les règles d'approvisionnement et de gestion seront clairement définies à la fin des études. D'ores et déjà, certains principes et règles seront fixés quitte à les confirmer ou infirmer plus tard après les études : le fonds sera alimenté via le FONAP, d'une part et de manière progressive dans le temps, par l'État, avec des contributions également croissantes des régions, à mesure que leur propre fiscalité se met en place, et d'autre part par des contributions multi-bailleurs dans le cadre d'engagements sur des objectifs et des résultats à atteindre. Les ressources devront être cogérées par l'ensemble des acteurs par le biais du Conseil National de la FAR. Le Fonds sera étendu aux contributions des bénéficiaires finaux de la formation agricole et rurale, par exemple les entreprises du secteur agro-alimentaire et agro-industriel ou certaines filières de production. Ces propositions sont déjà contenues dans le guide de fonctionnement du FONAP. Mais étant donné qu'ils ne

²¹ Projet AFOP= Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche au Cameroun

sont pas totalement testés, l'étude sur l'élaboration de la stratégie permettra de préciser les aspects manquants et à renforcer.

À l'état actuel, il sera difficile pour l'État de mobiliser les ressources nécessaires au bon fonctionnement des centres publics et faire des allocations budgétaires à l'endroit des centres privés, qui jouent un rôle important dans la formation des ressources humaines au plan national. Toutefois, certaines mesures peuvent être prises par l'Etat pour soutenir les centres privés.

Mesure 1 : Mettre à la disposition des structures non publiques de formation agricole et rurale des enseignants et formateurs qualifiés

Pour alléger leur coût de fonctionnement, les promoteurs privés de structures de formation font très souvent appel en majorité à un personnel de formation vacataire et précaire, ce qui est source de baisse de la qualité de la formation. Pour éviter ce désagrément, l'État pourrait former et mettre à la disposition de ces structures privées du personnel enseignant/formateur qualifié et payé sur le budget national. Par ailleurs, compte tenu des conditions de vie difficiles dans certaines contrées rurales, la garantie de l'emploi constituerait une incitation pour sédentariser ce personnel.

Mesure 2 : Accorder annuellement une subvention globale ou individuelle aux structures non publiques de formation agricole et rurale

Cette subvention sera à l'image de celle accordée aux établissements privés et confessionnels d'enseignement par les ministères en charge de l'éducation et de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur. Il faudra en définir les critères d'attribution en fonction des besoins, des filières, des publics cibles, des régions d'implantation, etc.

Mesure 3 : Exonérer de toutes taxes les importations d'équipements pour les structures non publiques de formation agricole et rurale

Les modalités de mise en œuvre de cette mesure devront être négociées avec le ministère de l'Économie et des Finances. L'exonération pourrait se faire sous la forme de la mise en place d'une centrale d'achat des équipements de formation ou toute autre forme facilitant sa mise en œuvre tout en imposant des mesures de contrôles strictes permettant d'éviter les abus et les dérapages.

Action 8 Mise en place d'un partenariat innovant et durable

La mise en place d'un mécanisme innovateur et durable de financement passera par des partenariats durables qui permettent de réduire la charge sur le public et encouragent le secteur privé (apprenants, familles, entreprises, etc.) à investir dans le dispositif de formation.

- **Renforcer les partenariats entre centres publics et centres privés** : il n'est plus un secret pour personne que la rareté des ressources humaines et financières rend indispensable leur meilleure utilisation au sein d'un système basé sur la solidarité et la cohérence entre ses différents niveaux. Généralement, les centres publics sont mieux dotés en infrastructures que les centres privés ; ces derniers peuvent s'appuyer sur les premiers pour former leurs apprenants, en les faisant passer dans les centres publics mieux équipés. Il est aussi nécessaire d'imaginer des mécanismes souples et incitatifs de coordination et de coopération pour promouvoir ces genres de collaboration entre les institutions de formation. La mise en place d'un réseau national des centres de formation pour plus de synergie et de mobilisation de ressources financières à travers des projets communs sera un atout pour le renforcement des partenariats entre les centres. Ce partenariat permettra de bénéficier des appuis technique et financier des partenaires techniques et financiers au développement.
- **Renforcer le partenariat entre les entreprises agroalimentaires et les centres de formation** : les entreprises agroalimentaires sont les premières utilisatrices des produits des centres de formation ou les débouchés potentiels pour les jeunes en formation. De ce fait, le partenariat entre les entreprises et les centres de formation est d'une importance capitale. D'une part, il permettra aux entreprises de recevoir

des étudiants venant des centres, pour y réaliser une partie de leur formation, ce qui réduira les charges en équipement et en infrastructures pour les centres qui sont déjà financièrement instables. D'autre part, il favorisera la contribution des entreprises à la formation des apprenants et permettra de détecter plus facilement des potentiels employés pour leur structure. Les entreprises pourront ainsi faire former leurs propres employés dans les centres de formation, au besoin, à des coûts réduits. Les entreprises peuvent aussi contribuer financièrement à la formation des apprenants à travers la création de régimes de prélèvement.

- **Soutenir les centres de formation privés** : Bien que l'éducation et la formation demeurent des missions prioritaires de l'Etat, celui-ci ne peut plus assumer seul la responsabilité de leur mise en œuvre et de leur financement. Dès lors, les centres privés qui assument le rôle de formation au côté de l'État doivent être soutenus. Cela peut se réaliser grâce à : i) une amélioration du climat d'investissement en vue de créer des institutions privées de formation ; ii) à la création d'un système efficace d'accréditation ; iii) au retrait progressif du gouvernement des domaines de formation où le secteur privé apparaît plus efficace. Les actions de renforcement des capacités en gestion, de promotion de la génération de revenus seront prises en compte.

Action 9 : Actions complémentaires de valorisation du dispositif

En dehors des actions phares ci-dessus listées, des activités et des mesures complémentaires importantes pour la soutenabilité du dispositif en cours de rénovation ont également été identifiées.

- **Mise en place d'un système d'information et de communication** : depuis plusieurs décennies, l'image de l'agriculture est peu reluisante, surtout auprès du public jeune. L'agriculture est considérée comme l'activité des pauvres et des ratés de la vie ; ce qui explique le désintéressement des jeunes vis-à-vis des activités agricoles, et partant de la formation agricole et rurale. Ainsi, malgré l'existence des opportunités dans le secteur, très peu de jeunes s'y intéressent vraiment. Il va falloir développer une stratégie de communication à l'endroit des différents groupes cibles. La stratégie d'information, de sensibilisation et de communication sur la FAR sera élaborée et exécutée en soutien à la mise en œuvre de la SNFAR. Pour ce faire, les capacités des CFAR et d'autres acteurs clés de la FAR [notamment la cellule de communication du ministère en charge de l'agriculture, d'autres départements ministériels impliqués dans la FAR et des agences de l'emploi] en matière de communication seront renforcés. Les médias seront mis à contribution pour une large diffusion i) des offres de formation. ii) des résultats en fin de formation [insertion ou installation des jeunes formés] et iii) des retombées sur l'amélioration des conditions des populations.
- **Développement d'une stratégie d'innovation et de prospective** : la modernisation du secteur agricole impose une stratégie d'anticipation et d'innovation constantes pour répondre le plus rapidement et efficacement aux besoins des acteurs. De ce fait, une stratégie d'innovation et de prospective sera développée autour de la FAR et pilotée par une cellule technique adossée au Conseil National de la FAR. La stratégie de l'innovation et de la prospective permettra de créer un cadre d'échange des connaissances et expériences. Cela augmentera la qualité et les impacts du dispositif de la FAR puis apportera par là une contribution importante aux politiques et stratégies de développement. Ce cadre permettra aussi : i) départager les derniers résultats de recherches dans le domaine de l'ingénierie de la formation et ii) de donner l'opportunité aux interactions entre les professionnels de la FAR et les entreprises agroalimentaires pour collaborer dans un effort de résolution d'un problème spécifique. Cela peut offrir une plus grande possibilité de produire des résultats innovants.

Pour réaliser les objectifs d'innovation, les étapes suivantes peuvent être suivies :

- ✓ La gestion de l'information : recherche, compilation, documentation, structuration, stockage, classement et mise à jour de connaissances et d'expériences pour une plus grande accessibilité ;
 - ✓ L'échange de connaissances et d'expériences par la mise en réseau dans le cadre de l'interaction entre les acteurs de la FAR à travers les événements nationaux, régionaux et continentaux pour permettre le partage des connaissances et des expériences dans des cadres techniques et des instances de décision sur les systèmes de la FAR ;
 - ✓ Le développement des compétences et le partage des leçons apprises de l'expérience : analyser, évaluer et vulgariser systématiquement les connaissances ;
 - ✓ La gestion de l'innovation : développer de nouvelles idées, changer les façons de faire, combiner les connaissances et les expériences nouvelles.
-
- **Mise en place d'un mécanisme de suivi de la FAR** : le plan de mise en place sera complété par un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des actions listées. Mais pour plus d'efficacité dans la conduite du mécanisme de suivi, le dispositif de suivi-évaluation de la FAR s'inscrira dans les systèmes de suivi-évaluation respectifs des différents ministères intervenant dans la formation technique, professionnelle et agricole. Ainsi le système de suivi-évaluation de la FAR sera conçu de manière à satisfaire les besoins de la formation des ressources humaines tout en contribuant à renseigner les indicateurs globaux de l'ensemble des systèmes de suivi-évaluation connexes, sur la base d'indicateurs à désagréger selon l'offre de formation, les demandes sur le marché du travail, le genre et l'âge.

Tableau 14: Axes et activités prioritaires de mise en place et de fonctionnement de la FAR au Tchad

Actions et activités prioritaires	Indicateurs et cibles	Acteur responsable	Acteur partenaire
Axe 1 : Pilotage et gouvernance stratégique de la FAR			
Action 1. Élaboration d'une Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) <ul style="list-style-type: none"> - Conduite d'une étude d'élaboration de la SNFAR - Organisation d'un forum National SNFAR - Lancement officiel du plan d'action de la SNFAR 	Une SNFAR élaborée et validée	Le Comité National ad hoc mis en place par le Ministère de Tutelle	Tous les acteurs
Action 2. Mise en place d'un Conseil national de concertation opérationnel comme organe de pilotage de l'ensemble des mécanismes stratégiques de la SNFAR <ul style="list-style-type: none"> - Sélection des membres d'un comité national ad hoc - Sélection des membres du Conseil national 	Une équipe technique de coordination mise en place	Ministère de tutelle	Les représentants des ministères de tutelle et le représentant du secteur privé, société civile, etc.
Axe 2 : Amélioration de l'efficacité interne de la FAR			
Action 3 Révision et mise à jour des curricula <ul style="list-style-type: none"> - Renovation des curricula - Formation à une nouvelle démarche d'élaboration des curricula - Élaboration des modèles de curricula en Agribusiness incluant des exemples typiquement africains - Élaboration des modèles de curricula intégrant les approches genres, gestion d'exploitation, accès au financement et personnes vivant avec des handicaps 	N curricula de Y métiers agricoles sont élaborés et validés par an	Le CN FAR	Tous les acteurs
Action 4. Amélioration des méthodes de formation <ul style="list-style-type: none"> - Introduction des TIC dans la formation - Déploiement des TIC - Renforcement de la formation par alternance - Amélioration de la formation informelle 	Z outils pédagogiques sont produits par an	Le CN FAR	Tous les acteurs
Action 5 : Formation des formateurs <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des besoins de formation des formateurs - Formation des formateurs en poste - Formation des nouveaux formateurs 	T formateurs sont recyclés et mis à niveau par an	Le CNFAR	Les CFAR
Axe 3 : Efficacité externe			
Action 6. Amélioration de l'insertion socio-professionnelle des jeunes <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un système d'information sur le marché du travail 	N jeunes sont insérés par an	CNFAR	Tous les acteurs

- Publication des offres d'emploi et de perfectionnement professionnel			
Action 7 : Amélioration du niveau de revenu des producteurs			
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à l'insertion dans les chaînes de valeur stratégiques - Appui à l'amélioration des liens de partenariat entre les acteurs - Faciliter à l'accès aux services techniques et financiers (crédits) 	Y producteurs ont amélioré leur revenu moyen de T% par an grâce aux formations reçues	CNFAR	Tous les acteurs
Axe 4 : Actions stratégiques et de Positionnement			
Action 8. Mécanisme du financement du dispositif de la FAR			
<ul style="list-style-type: none"> - Formation des centres à l'élaboration des projets d'établissement national de la FAR - Mise en place de fonds d'accompagnement aux besoins financiers des centres privés 	Un fonds national FAR est mis en place	CNFAR	Tous les acteurs
Action 9. Mise en place d'un partenariat innovant et durable			
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de partenariat entre centres publics et privés - Renforcement de partenariat entre les centres et les entreprises privées - Mise en place de mesure de soutien aux centres privés 	Au moins 50 000 jeunes sont parrainés par an	CNFAR	Tous les acteurs
Action 10 : Actions complémentaires de valorisation du dispositif			
<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'une stratégie d'information et de communication sur la FAR - Élaboration d'une stratégie d'innovation et de perspective sur la FAR - Élaboration d'une stratégie de suivi-évaluation de la FAR 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ 1 document de stratégie d'information et de communication est élaboré et validé ▫ Un document de stratégie d'innovation et de prospective est disponible ▫ Un mécanisme de suivi de la mise en œuvre du plan de rénovation est développé et validé 	CNFAR	Tous les acteurs

Tableau 15: Proposition budgétaire pour la mise en place et le fonctionnement de la FAR au Tchad

Actions et activités prioritaires	Montant (milliers de FCFA)	Délai	Observation
Axe 1 : Pilotage et gouvernance stratégique de la FAR (100 millions Fcfa)			
Action 4.1. Élaboration d'une Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conduite d'une étude d'élaboration de la SNFAR ✓ Organisation d'un forum National SNFAR ✓ Lancement officiel du plan d'action de la SNFAR 	100 000	6 mois	
Action 4.2. Mise en place d'un Conseil national de concertation opérationnel comme organe de pilotage de l'ensemble des mécanismes stratégiques de la SNFAR <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sélection des membres d'un comité national ad hoc ✓ Sélection des membres du Conseil national 		2 mois	N'a pas besoin de coût spécifique. Il sera réalisé pendant la validation de la SNFAR
Axe 2 : Amélioration de l'efficacité interne de la FAR (2, 3 milliards FCFA)			
Action 4.3 Révision et mise à jour des curricula <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rénovation des curricula ✓ Formation à une nouvelle démarche d'élaboration des curricula ✓ Élaboration des modèles de curricula en Agrobusiness incluant des exemples typiquement africains ✓ Élaboration des modèles de curricula intégrant les approches genres et personnes vivant avec des handicaps 	700 000	24 mois	
Action 4.4. Amélioration des méthodes de formation <ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduction des TIC dans la formation ✓ Déploiement des CI ✓ Renforcement de la formation par alternance ✓ Amélioration de la formation informelle 	1 500 000	24 mois	
Action 4.5 : Formation des formateurs <ul style="list-style-type: none"> ✓ Évaluation des besoins de formation des formateurs ✓ Formation des formateurs en poste ✓ Formation des nouveaux formateurs 	100 000	36 mois	
Axe 3 : Efficacité externe (700 millions FCFA)			
Action 4.6. Amélioration de l'insertion socio-professionnelle des jeunes <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un système d'information sur le marché du travail ✓ Publication des offres d'emploi et de perfectionnement professionnel 	200 000	60 mois	
Action 4.7 : Amélioration du niveau de revenu des producteurs <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagnement à l'insertion dans les chaînes de valeur stratégiques 	50 000	24 mois	

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui à l'amélioration des liens de partenariat entre les acteurs ✓ Faciliter à l'accès aux services techniques et financiers (crédits) 			
Axe 4 : Actions stratégiques et de Positionnement (3,05 milliards F CFA)			
Action 4.8. Mécanisme du financement du dispositif de la FAR <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation des centres à l'élaboration des projets d'établissement ✓ Mise en place du fonds national de la FAR ✓ Mise en œuvre de mesures d'accompagnement aux besoins financiers des centres privés 	2 500 000	36 mois	Le fonds tiendra compte de la dotation initiale pour la construction des équipements et infrastructures
Action 4.9. Mis en place d'un partenariat innovant et durable <ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcement de partenariat entre centres publics et privés ✓ Renforcement de partenariat entre les centres et les entreprises privées ✓ Mise en place de mesure de soutien aux centres privés 	50 000	12 mois	
Action 4.10 : Actions complémentaires de valorisation du dispositif <ul style="list-style-type: none"> ✓ Élaboration d'une stratégie d'information et de communication sur la FAR ✓ Élaboration d'une stratégie d'innovation et de perspective sur la FAR ✓ Élaboration d'une stratégie de suivi-évaluation de la FAR 	500 000	60 mois	Les cellules de la Communication et du suivi-évaluation fonctionneront pendant 5 ans.
GRAND TOTAL	6,15 Milliards		

Conclusions et perspectives

Au terme de cette étude, certaines évidences ont été relevées :

- Les défis du secteur agricole sont nombreux et multiformes. Ils comprennent les défis alimentaires, les problèmes de changement climatique, le chômage, etc. ;
- Le besoin en ressources humaines qualifiées et compétentes se pose avec acuité ;
- Le dispositif de la FAR au Tchad est très faible pour apporter une solution adéquate à l'état actuel. Il est non seulement réparti entre plusieurs acteurs, aussi bien du public que du privé, mais manque aussi de coordination et de pilotage stratégique.
- Le dispositif ne forme qu'une faible proportion des jeunes et des producteurs dont a besoin le secteur agricole pour se relancer.
- Il existe de multiples défis internes et externes à la FAR, mais aussi des opportunités et forces sur lesquelles il peut s'appuyer pour se réinventer ;
- La FAR au Tchad a d'énormes possibilités de se relancer pour apporter une réponse adéquate, à condition que les partenariats actuels soient bien gérés pour éviter des doublons, que le plan de mise en place de la FAR soit bien exécuté, dans un cadre consensuel et participatif. En effet, la stratégie nationale de la formation agricole et rurale (SNFAR) crée un cadre consensuel de vision claire et commune aux acteurs de la FAR. Il permet de travailler sur un modèle de formation des jeunes scolarisés, non scolarisés et déscolarisés qui cadre mieux avec le contexte national. Il assure la transformation des centres de formation en des réelles unités attractives pour les jeunes, mais aussi de cadre de réponse au déficit de ressources humaines qualifiées sur les territoires ; et surtout de mieux déployer le conseil agricole et atteindre au moins 50 % des producteurs.

En termes de perspectives, il est proposé de :

- Lancer une étude d'élaboration de la stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR) ;
- Accompagner la mise en place d'un comité *ad hoc* servant de comité de pilotage de la FAR ;
- Soutenir la structuration du dispositif de fonctionnement CONEFE et du FONAP, dans le cadre de leur collaboration avec la plateforme FAR pour la mobilisation des ressources dédiées à la formation ;
- Travailler à la structuration de la plateforme nationale de FAR, en commençant par les communes, en réalisant des actions expérimentales. Sur la base des expériences capitalisées, définir une meilleure stratégie d'appui à la mise en place de la plateforme nationale ;
- Développer un dispositif d'accompagnement et de valorisation de la FAR. Il doit comporter la communication, la traçabilité pour mesurer l'efficacité du dispositif actuel et le taux d'insertion.

Bibliographie

- République du Tchad, 2015, 3ieme Rapport Annuel du projet de revitalisation de l'éducation de base du Tchad,
- AFD, 2021 : Notre action au Tchad
- Doumgo Sana Sévéia, 2005, Vers la rénovation des dispositifs de formation des « techniciens et agents de développement »
- République du Tchad, 2017 : Rapport de l'examen stratégique national faim Zero de la République de Tchad, draft 1
- Caroline Broudic et al. Août 2019, Résumé exécutif : Adaptation au changement climatique et renforcement de la résilience au Tchad
- Koye Djondang, Mohamed Gafsi. Caractérisation des exploitations agricoles en zone soudanienne du Tchad : contribution pour la recherche-action-développement. 2003, 9 p.
- Partenariat Mondial pour l'Education, février 2018 : Projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad ;
- Partenariat Mondial pour l'Education, février 2017 : Projet de revitalisation de l'éducation de base au Tchad
- Réseau FAR, 2012 : Fiche pays
- INSEED, 2012, Rapport sur l'emploi
- République du Tchad, 2018 : loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et halieutique
- République du Tchad, 2013 : Plan quinquennal de développement de l'agriculture, version finale
- République du Tchad, 2017 : PND (2017-2021)
- République du Tchad, 2008 : Plan National de Développement de l'Elevage (2009-2016)
- République du Tchad, 2014 : Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- INSEED, Septembre 2014 : Scolarisation, Alphabétisation et Niveau d'instruction
- Jean-Pierre Guengant, 2018 : Population, développement et dividende démographique au Tchad
- WFP, 2018 : Projet de plan stratégique de pays – Tchad (2019-2023)

Annexe 1 : Outils de collecte de données

Tableau : Analyse FFOM : Diagnostic FAR Tchad 2023

Catégorie	Forces	Faiblesses
Structure d'offre (Publiques et privés)		
Structure de demande (Publiques et privés)		
Tutelle		

Opportunités	Menaces
Au niveau de structures	
Au niveau de de l'environnement	
Autres	



Questionnaire de diagnostic de formation agricole et rural au Tchad

Strate 2 : Demande de la formation (privée et publique)

A. Identification de la structure du demandeur de la formation continue et initiale

1. Nom de la structure :
2. Date de création :
3. Domaine de la demande :
4. Coordonnées GPS :

B. Demande la formation agricole et rurale, et adéquation avec l'offre

5. Principaux métiers disponibles au niveau de la structure en lien avec l'agriculture et le milieu rurale :
.....
.....
.....
6. Les compétences sollicitées au sein de la structure :
.....
.....
7. Quels sont les besoins en formation que vous désirez avoir dans les domaines de la production, la transformation, le Stockage, la commercialisation
.....
.....
.....
8. Principaux diplômes requis pour les métiers disponibles
.....
.....
.....
9. Quelles sont les formations pour lesquelles vous êtes prêts à financer ?
.....
.....
.....
10. Nombre annuel des recrutés issus des formations agricole et rurale :
11. Nombre du personnel recyclé chaque année en lien avec les métiers et compétences sollicités :
12. Principaux acteurs recherchés pour former le personnel : Consultant structure de formation
autres à préciser :
13. Existence du dispositif de partenariat avec une structure de formation ; Oui Non

14. Nombre de stagiaires reçus chaque année de formation agricole et rurale.....
15. La qualité de la formation agricole et rural au Tchad est adaptée à vos besoins ? Oui Non
16. Si non pourquoi :
-
-
17. Quelles innovations souhaitez-vous pour la FAR par rapport à vos besoins :
Révision des programmes/curricula Prise en compte des NTIC Autres préciser

C. Partenariat et appartenance de la structure au dispositif FAR

18. Votre structure mène-t-elle des recherches avec une structure de formation ? Oui Non
19. Pour quels domaines aimeriez-vous faire des recherches avec les structures de formation ?
.....
-
20. Votre structure est-elle membre d'un réseau national de formation agricole et rurale oui non
21. Votre structure est-t-elle membre d'un réseau international de FAR oui non
22. Quels est l'intérêt pour vous d'être membre d'un réseau au niveau national ou international
.....
-

Questionnaire de diagnostic de formation agricole et rural au Tchad

Strate 1 : Structure de l'offre de la FAR TCHAD

D. Identification de la structure de formation initiale et continue

23. Nom de la structure :
24. Date de création :
25. Existence de reconnaissance officielle : oui non
26. Tutelle octroyant la reconnaissance et année :
27. Coordonnée GPS :
28. Existence du motif d'implantation géographique de la structure : oui non

E. Diagnostic de l'offre de la formation agricole et rurale

29. Niveau d'entrée des apprenants :
30. Mode de recrutement : Etude des dossiers Test/concours autres

-
31. Existence de curricula des différentes formations Oui Non
32. Si oui le curricula est-t- il certifié par la tutelle : Oui Non autre préciser
-

33. Diplômes/attestations délivrés :

Diplôme	Existence de curricula	Volumes horaires total

34. Existence du dispositif d'évaluation ou de mise à jour des curricula : Oui Non
35. Si oui nombre de révision des curricula depuis la création :
36. Existence du dispositif de suivi des lauréats post-formation : oui non
37. Nombre moyen des diplômés sortant par an: Total.....jeunes.....Femmes.....
38. Nombre de lauréat moyen formés intégrant le milieu professionnel en tant que employé:.....
39. Nombres moyens de lauréat créant leur propre emplois :
40. Nombre de stagiaires moyen envoyés chaque année chez les demandeurs de FAR :
41. Existe-t-il un dispositif permettant à la tutelle de suivre ou évaluer la formation ? Oui Non
42. Existence d'une bibliothèque oui non
43. D'où proviennent vos programmes de formation : Tutelle Partenaires autres à préciser
-

F. Adéquation de l'offre et la demande de la formation

44. Pensez-vous la qualité de la formation est adaptée aux besoins des demandeurs ? oui non
45. Si oui les principaux utilisateurs des lauréats : ONG fonctions publique auto-emplois
Autres à préciser.....
46. Quelles innovations souhaitez-vous apporter ?
Révision des programmes/curricula Gouvernance Recherche de partenariat
Autre innovations

G. Partenariat ou appartenance de la structure au dispositif FAR

47. Votre structure est-elle membre d'une organisation nationale oui non
48. Votre structure est-t-elle membre d'un réseau international oui non
49. Quel est l'intérêt pour vous d'être membre d'un réseau FAR au niveau national ou international
.....
.....
.....

H. Gouvernance organisationnelle et Autofinancement

50. Existence des organes de gestion : comité de gestion Comité pédagogique
51. Existence de manuelle ou document de gestion : Oui non
52. Mode de désignation des organes : élection Désignation/nomination
Autres à préciser :
53. Quelles sont vos sources financement de la formation :
Ressources propres subvention de l'Etat PTF
Autre à réviser



Questionnaire de diagnostic de formation agricole et rural au Tchad

Strate 3 : structure de tutelle

I. Identification de la structure du tutelle de la formation continue out initiale

54. Nom de la structure :
55. Date de création :
56. Mission :
57. Coordonnée GPS :

J. Contrôle de la FAR et dynamique avec les acteurs concernés

58. Votre structure donne-t-elle l'autorisation pour la création des écoles FAR ? Oui Non
59. Si oui dans quelle domaine :
60. Votre structure fait-t-elle des suivis des structures FAR ? Oui Non
61. Votre structure définit-t-elle les curricula ou programmes à l'endroit des structures FAR? Ou Non
62. Votre structure concert -t-elle les autres ministères sur la question FAR ? oui Non
63. Votre structure finance-t-elle une structure de formation agricole et rurale ? Oui Non
64. Si oui lesquelles :
-
-

K. Adéquation de le demande et l'offre disponible

65. Nombre annuel des recrutés issus des formations agricoles et rurale :
66. Nombre du personnel recyclés chaque année en lien avec les métiers et compétences sollicités :
67. Principaux acteurs recherchés pour former le personnel : Consultant structure de formation

- Autres à préciser :
68. Existence du dispositif de partenariat avec une structure de formation ; Oui Non
69. Nombre de stagiaires reçus chaque année de formation agricole et rural.....
70. La qualité de la formation agricole et rurale au Tchad est adaptée à vos besoins ? Oui Non
71. Si non pourquoi :
-
-
72. Quelles innovations souhaitez-vous pour la FAR par rapport à vos besoins :
- Révision des programmes/curricula Prise en compte des NTIC
- Autres préciser.....
-

L. Partenariat ou appartenance de la structure au dispositif FAR

73. Votre structure développe-t-elle des recherches avec une structure de formation ? Oui Non
74. Pour quels domaines aimeriez-vous faire des recherches avec les structures de formation ?
-
-
75. Votre structure est-elle membre d'un réseau national de formation agricole et rurale oui non
76. Votre structure est-t-elle membre d'un réseau international de FAR oui non
77. Quels est l'intérêt pour vous d'être membre d'un réseau au niveau national ou international
-
-

Annexe 2 : Ensembles d' animaux du Tchad

REGION/Départ ement	BOVINS		OVINS		CAPRINS		CAMELINS		EQUINS		ASINS		PORCINS		VOLAILLES	
ANNEE	2015	2022	2015	2022	2015	2022	2015	2022	2015	2022	2015	2022	2015	2022	2015	2022
Batha Ouest	1 632 779	2 344 995	1 421 948	2 424 846	1 388 277	2 112 418	472 300	737 944	48 755	65 308	97 597	152 676	0	0	1 200 071	1 281 764
Batha Est	1 340 661	1 925 455	864 209	1 473 734	807 115	1 228 116	272 551	425 846	35 577	47 656	86 674	135 587	0	0	336 282	359 174
Fitri	1 295 416	1 860 474	987 558	1 684 081	804 606	1 224 297	168 156	262 734	29 212	39 130	43 546	68 121	0	0	537 044	573 603
TOTAL BATHA	4 268 857	6 130 924	3 273 715	5 582 660	2 999 998	4 564 831	913 007	1 426 524	113 544	152 095	227 817	356 384	0	0	2 073 397	2 214 540
Borkou	294 195	422 522	899 533	1 533 973	787 863	1 198 822	927 116	1 448 569	71 124	95 273	139 473	218 184	0	0	358 131	382 510
Borkou Yala	43 000	61 756	770 750	1 314 358	718 351	1 093 051	316 129	493 934	30 578	40 959	70 133	109 711	0	0	181 174	193 507
TOTAL BORKOU	337 195	484 279	1 670 283	2 848 331	1 506 215	2 291 873	1 243 245	1 942 503	101 702	136 232	209 606	327 895	0	0	539 304	576 017
Baguirmi	1 084 490	1 557 542	728 514	1 242 334	660 678	1 005 296	15 901	24 844	46 336	62 069	72 402	262	39 393	87 926	1 207 705	1 289 918
Chari	194 973	280 019	217 844	371 488	189 343	288 106	15 654	24 458	5 031	6 739	12 406	19 408	5 751	12 836	646 019	689 995
Loug-Chari	366 446	526 290	184 118	313 975	241 764	367 871	296	462	14 297	19 152	22 753	35 594	14 779	32 987	385 457	411 697
TOTAL CHARI BAGUIRMI	1 645 909	2 363 851	1 130 475	1 927 797	1 091 785	1 661 273	31 850	49 764	65 664	87 959	107 562	168 264	59 923	133 749	2 239 181	2 391 610
Guéra	236 894	340 227	132 551	226 039	367 441	559 103	29 882	46 689	11 444	15 329	31 917	49 929	143	319	404 700	432 250
Abtouyouur	601 715	864 182	480 747	819 817	521 746	793 895	27 266	42 602	25 534	34 203	54 820	85 757	88	197	362 977	387 686
Barh Signaka	268 668	385 860	83 499	142 391	202 117	307 543	4 906	7 665	11 690	15 660	24 124	37 738	218	486	311 572	332 782
Mangalmé	201 993	290 102	69 916	119 227	299 757	456 114	4 442	6 940	9 210	12 337	36 832	57 618	0	0	182 363	194 778
TOTAL GUERA	1 309 270	1 880 370	766 712	1 307 473	1 391 062	2 116 656	66 496	103 897	57 878	77 529	147 693	231 042	449	1 001	1 261 613	1 347 496
Dagana	389 271	559 070	246 333	420 071	459 547	699 252	21 082	32 940	16 862	22 587	37 537	58 721	0	0	375 713	401 290

Dababa		1 135										102					
	790 962	978	504 101	859 643	523 079	795 923	28 061	43 845	39 286	52 625	65 590	605	1 262	2 817	601 798	642 764	
Haraze-Al-Biar	661 386	949 881	427 590	729 168	561 036	853 680	7 720	12 062	16 750	22 437	30 353	47 483	1 457	3 253	291 421	311 259	
TOTAL HADJER LAMIS	1 841 618	2 644 929	1 178 023	2 008 881	1 543 663	2 348 855	56 864	88 846	72 898	97 649	133 480	208 809	2 719	6 070	1 268 932	1 355 313	
Kanem	907 147	1 302 842	1 091 708	1 861 688	1 168 395	1 777 843	146 307	228 597	40 170	53 809	82 227	128 631	0	0	462 146	493 605	
Nord Kanem	462 698	664 526	672 473	1 146 767	704 891	1 072 571	316 086	493 867	42 542	56 986	123 758	193 600	0	0	172 380	184 114	
Wadi-Bissam	375 563	539 383	223 758	381 574	234 752	357 201	5 863	9 161	17 524	23 474	39 269	61 430	0	0	62 649	66 913	
TOTAL KANEM	1 745 408	2 506 751	1 987 940	3 390 030	2 108 038	3 207 615	468 256	731 625	100 236	134 269	245 254	383 662	0	0	697 174	744 633	
Mamdi	1 050 774	1 509 119	433 476	739 206	1 984 923	3 020 282	75 402	117 811	25 747	34 488	148 850	232 852	0	0	753 708	805 015	
Wayi	1 029 474	1 478 528	546 830	932 508	1 054 225	1 604 121	26 698	41 714	34 500	46 214	93 927	146 935	0	0	278 438	297 392	
TOTAL LAC	2 080 248	2 987 647	980 306	1 671 714	3 039 149	4 624 403	102 100	159 525	60 247	80 702	242 777	379 787	0	0	1 032 146	1 102 407	
Lac Wey	122 684	176 198	184 293	314 274	204 047	310 480	293	457	839	1 124	620	970	57 072	127 386	951 396	1 016 161	
Dodjé	104 367	149 892	53 127	90 597	47 057	71 603	1 995	3 116	347	465	824	1 289	2 321	5 180	194 175	207 393	
Gueni	32 268	46 343	35 506	60 548	55 164	83 939	84	131	171	229	225	352	14 966	33 404	211 929	226 355	
Ngourkosso	72 490	104 109	49 435	84 302	57 736	87 851	1 347	2 104	1 176	1 576	651	1 019	23 875	53 290	228 270	243 809	
TOTAL LOGONE OCCIDENTAL	331 809	476 543	322 361	549 722	364 004	553 873	3 717	5 808	2 533	3 393	2 320	3 630	98 234	219 260	1 585 770	1 693 719	
La Pendé	197 668	283 890	185 247	315 901	159 828	243 196	1 204	1 880	3 319	4 445	6 297	9 851	39 977	89 229	816 255	871 821	
Kouh Est	131 456	188 797	270 578	461 416	281 644	428 553	2 512	3 924	1 418	1 900	1 598	2 501	112 544	251 201	1 078 856	1 152 297	
Kouh Ouest	80 644	115 821	80 810	137 805	152 162	231 532	37	58	483	648	1 040	1 627	52 606	117 418	484 839	517 844	
La Nya	100 041	143 679	59 773	101 931	121 302	184 575	609	951	1 399	1 874	1 790	2 800	36 215	80 832	349 602	373 400	
La Nya Pendé	300 098	431 000	176 877	301 628	298 908	454 822	44	69	724	970	1 425	2 228	138 388	308 885	890 646	951 275	

Monts de Lam	386 063	554 463	475 653	811 130	708 192	1 077 592	1 733	2 707	5 265	7 052	17 992	28 145	409 579	914 187	2 147 678	2 293 878
TOTAL LOGONE ORIENTAL	1 195 970	1 717 650	1 248 937	2 129 811	1 722 036	2 620 270	6 138	9 590	12 608	16 888	30 141	47 151	789 309	1 761 751	5 767 876	6 160 516
Mandoul Oriental	356 963	512 670	222 516	379 455	347 891	529 355	2 498	3 903	5 923	7 934	12 552	19 636	65 351	145 865	748 842	799 819
Barh Sara	215 769	309 888	102 185	174 256	131 612	200 262	602	940	2 459	3 294	4 553	7 123	36 437	81 328	518 183	553 457
Mandoul Occidental	92 569	132 947	89 188	152 093	117 893	179 388	536	838	1 413	1 893	3 444	5 388	36 987	82 555	402 043	429 411
TOTAL MANDOUL	665 302	955 505	413 889	705 804	597 397	909 006	3 636	5 681	9 795	13 121	20 549	32 146	138 775	309 748	1 669 068	1 782 687
Mayo-Boneye	639 243	918 080	415 191	708 025	837 997	1 275 107	12 970	20 265	15 355	20 568	31 697	49 584	60 577	135 208	1 852 012	1 978 085
Kabbia	180 985	259 930	234 439	399 788	449 275	683 622	4 223	6 599	8 603	11 524	15 142	23 687	45 296	101 101	1 517 281	1 620 567
Mayo-Lemié	135 343	194 380	171 873	293 095	204 499	311 168	349	545	4 503	6 031	4 313	6 747	6 144	13 713	307 587	328 526
Mont Illi	292 570	420 188	376 246	641 611	350 106	532 725	3 365	5 257	742	993	4 731	7 401	23 280	51 961	1 446 698	1 545 180
TOTAL MAYO- KEBBI EST	1 248 141	1 792 577	1 197 749	2 042 519	1 841 877	2 802 621	20 907	32 666	29 202	39 117	55 882	87 418	135 296	301 983	5 123 578	5 472 357
Mayo-Dallah	306 535	440 245	190 779	325 335	309 605	471 099	2 845	4 445	1 117	1 496	11 120	17 396	21 668	48 364	1 209 856	1 292 215
Lac Léré	476 889	684 907	340 136	580 034	380 318	578 697	4 426	6 916	1 462	1 959	16 967	26 543	136 578	304 843	965 270	1 030 979
TOTAL MAYO- KEBBI OUEST	783 424	1 125 152	530 915	905 369	689 924	1 049 796	7 271	11 360	2 579	3 455	28 088	43 939	158 246	353 207	2 175 125	2 323 194
Barh Koh	167 396	240 413	91 730	156 427	160 892	244 814	1 284	2 007	1 060	1 420	5 936	9 286	30 706	68 536	369 070	394 194
Grande Sido	108 708	156 126	25 767	43 941	52 082	79 248	1 565	2 445	1 073	1 437	2 246	3 513	12 480	27 856	160 950	171 906
Lac Iro	189 384	271 993	31 004	52 871	133 410	202 999	5 288	8 262	2 018	2 703	1 496	2 341	2 940	6 563	251 444	268 560
TOTAL MOYEN CHARI	465 488	668 533	148 502	253 240	346 384	527 061	8 137	12 713	4 151	5 560	9 678	15 140	46 126	102 954	781 463	834 660
Ouara	1 543 824	2 217 237	1 265 444	2 157 959	1 650 240	2 511 024	29 967	46 822	64 602	86 536	235 931	369 076	0	0	1 065 311	1 137 831

Abdi	299 847	430 639	491 201	837 643	486 327	740 001	37 790	59 044	21 850	29 269	56 994	89 157	0	0	300 801	321 278
Assoungba	275 349	395 455	813 308	1 386 933	655 350	997 188	32 310	50 483	44 794	60 003	120 665	188 761	0	0	523 840	559 499
TOTAL OUADDAÏ	2 119 020	3 043 332	2 569 953	4 382 535	2 791 917	4 248 213	100 067	156 349	131 247	175 809	413 589	646 995	0	0	1 889 952	2 018 608
Barh Azoum	1 006 721	1 445 851	602 744	1 027 858	481 610	732 823	38 896	60 773	52 702	70 595	79 892	124 978	0	0	950 817	1 015 543
Aboudéïa	231 082	331 879	87 278	148 835	210 834	320 807	3 870	6 047	13 690	18 338	26 855	42 010	0	0	176 323	188 326
Haraze Mangueigne	265 524	381 345	235 735	401 999	185 749	282 638	48 445	75 693	4 010	5 371	26 439	41 360	0	0	169 467	181 003
TOTAL SALAMAT	1 503 327	2 159 075	925 757	1 578 692	878 193	1 336 268	91 211	142 513	70 401	94 304	133 185	208 347	0	0	1 296 607	1 384 872
Tandjilé Est	176 092	252 903	124 509	212 326	265 437	403 892	732	1 143	4 973	6 662	6 165	9 644	76 451	170 639	742 780	793 344
Tandjilé Ouest	222 156	319 059	198 559	338 603	365 711	556 470	572	894	12 940	17 333	10 837	16 953	148 289	330 983	1 459 620	1 558 981
TOTAL TANDJILE	398 248	571 963	323 069	550 929	631 148	960 361	1 304	2 038	17 913	23 995	17 002	26 596	224 740	501 623	2 202 400	2 352 325
Biltine	508 395	730 156	736 892	1 256 620	582 752	886 723	145 838	227 865	23 177	31 046	76 985	120 431	0	0	251 869	269 014
Darh Tama	313 124	449 708	1 468 430	2 504 111	722 226	1 098	453 351	708 336	32 357	43 343	74 699	116 855	0	0	442 257	472 363
Kobé	437 245	627 970	1 332 462	2 272 245	950 401	1 446	299 289	467 623	27 746	37 166	69 427	108 608	0	0	159 552	170 413
TOTAL WADI- FIRA	1 258 764	1 807 835	3 537 784	6 032 977	2 255 380	3 431 812	898 478	1 403 824	83 279	111 555	221 111	345 893	0	0	853 677	911 790
TOTAL VILLE DE N'DJAMENA	99 096	142 322	119 173	203 225	120 256	182 983	438	684	1 603	2 147	1 611	2 520	10 529	23 502	420 030	448 623
Barh-El-Gazal Sud	648 024	930 691	580 535	989 985	726 070	1 104 796	98 517	153 928	37 323	49 995	100 654	157 458	0	0	344 939	368 420
Barh-El-Gazal Nord	98 785	141 875	139 473	237 844	88 855	135 203	191 750	299 598	9 656	12 934	25 418	39 763	0	0	6 266	6 693
TOTAL BARH- EL-GAZAL	746 809	1 072 566	720 008	1 227 829	814 925	1 239 999	290 267	453 526	46 978	62 928	126 073	197 221	0	0	351 205	375 113

TOTAL ENNEDI OUEST	83 428	119 819	1 107 462	1 888 554	805 536	1 225 713	1 300 604	2 032 124	21 818	29 225	66 538	104 088	0	0	345 908	369 455
TOTAL ENNEDI EST	44 827	64 380	1 085 189	1 850 571	1 068 808	1 626 311	494 587	772 766	15 338	20 546	82 422	128 936	0	0	30 505	32 581
Kimiti	531 260	762 995	866 857	1 478 249	1 217 960	1 853 262	101 242	158 185	40 123	53 746	187 278	292 967	0	0	920 715	983 391
Djourouf Al Amar	188 681	270 983	166 619	284 135	221 113	336 448	16 525	25 820	8 821	11 816	29 664	46 404	0	0	112 442	120 096
TOTAL SILA	719 941	1 033 977	1 033 476	1 762 384	1 439 073	2 189 710	117 767	184 005	48 944	65 562	216 942	339 371	0	0	1 033 156	1 103 487
Tibesti Est	555	797	99 343	169 410	229 480	349 180	78 665	122 910	2 136	2 861	48 593	76 016	0	0	78 675	84 030
Tibesti Ouest	585	840	64 483	109 962	243 103	369 908	108 510	169 542	806	1 079	16 299	25 497	0	0	42 283	45 162
TOTAL TIBESTI	1 140	1 637	163 826	279 372	472 583	719 088	187 175	292 451	2 942	3 940	64 891	101 512	0	0	120 958	129 192
ENSEMBLE TCHAD	24 893 238	35 751 618	26 435 504	45 080 417	30 519 349	46 438 592	6 413 521	10 020 784	1 073 498	1 437 980	2 804 210	4 386 746	1 664 346	3 714 846	34 759 026	37 125 195

DONNEES DE SUPERFICIES ET PRODUCTIONS AU NIVEAU NATIONAL PAR SPECULATION DE 2017 -2021

CEREALES

Produit	Mil			Sorgho			Maïs			Riz			Berbéré
	S	R	P	S	R	P	S	R	P	S	R	P	
2016	1 224 570	593	725 677	1 191 355	832	991 045	348 716	1 273	443 779	182 404	1 413	257 701	454 065
2017	1 165 459	566	660 175	1 147 470	825	946 295	335 637	1 181	396 506	191 029	1 380	263 555	451 873
2018	1 221 948	619	756 616	1 138 787	867	987 558	341 872	1 281	437 898	185 825	1 397	259 540	494 943

2019	1 180 431	608	717 621	1 119 586	869	972 516	328 410	1 262	414 606	192 327	1 511	290 563	479
2020	1 160 336	592	686 584	1 155 499	840	970 242	338 644	1 203	407 371	189 180	1 470	278 053	479
2021	1 117 818	556	621 367	1 129 564		895 778	324 517	1 124	364 631	184 086		242 647	469

Source: DSA

AUTRES VIVRIERS

Produit	Arachide			Sésame			Niébé			POIS DE TERRE			MANIOC
	S	R	P	S	R	P	S	R	P	S	R	P	S
2016	790 769	1102	871 249	279 017	551	153 611	211 453	681	144 070	35 688	1052	37 551	3
2017	768 056	1133	870 094	297 654	533	158 715	209 309	726	151 974	30 098	1153	34 710	3
2018	786 890	1136	893 940	325 114	531	172 539	222 182	684	151 932	28 874	1069	30 880	3
2019	770 912	1133	873 228	387 395	562	217 694	225 471	678	152 903	31 556	1082	34 142	3
2020	758 213	1108	840 035	392 241	515	202 074	227 341	680	154 586	30 882	1028	31 744	3
2021	754 252	1058	797 953	396 235	497	196 904	225 741	672	151 696	31 176	1035	32 281	3

Nom et prénom	Institution	Fonction
Dr Madjimbé Guiguindibaye	Facultés de sciences agronomiques de sarh	Responsable Master, en environneme agronomie
M. Daouya Philémon	Faculté des sciences agronomiues de Sarh	Chef de Département sciences fondar
M. Vincent Thevenot	AFD Tchad à Ndjamena	Directeur Adjoint
M. Mamoudou Hassan	FAO Tchad à Ndjamena	Assistant technique
M. Molengar NGoundo	FAO Tchad Ndjamena	Consultant national
Mme Djimet Catherine	CIFDES	Coordinatrice
M.Djasrangar Djamadjibaye	AFDI Doba	Coordinateur
M.DjikoIngar Modobe	ESSOR Sarh	Coordinateur zone
M. Allangombaye Célestin	Essor Sarh	Coordinateur Formateur agricole
Mme Didjem-Allah	Essor Sarh	Technicien Formation agricole
Mme Noubaradjim Prisca	Essor Sarh	Technicienne formation agricole
M. Alladoum ASSIDJIM	ESSOR Tchad siège N'Djamena	Responsable Projet, Référent Technico secteur FIP
M. ANMADJE KOUSSADOUM	Ecole communautaire BEDAYA/CFPR de KOUAMAN	Maitre communautaire, ancien lauréat
M. Dingaonaro Mokein Sadrack	EMAT de Doba	Directeur des études
DR Senghor Maikade	ISMEA de Sarh	Directeur général
M.Isaac Atchenemou	CFPR Dadgue	Responsable du CFPR
M. Secka Youssouf	Personne ressource	Ancien formateur, Phytothérapeute à l
M. Santos Mayabé	ETA Bailli	Directeur des études
Pr Ngargeudedjim Kimtanga	Institut national des Sciences Agronomiques et des technologies Agroalimentaire de lai	Directeur général
M. Djimasra Ernest	Idem	Enseignant
M. Abdelhadi Mahamat Issa	idem	Enseignant
M. Abdoulaye Ali GaroutGa	idem	Enseignant
Biaksoubo Tguinet	idem	Enseignant
M. Garmadjal Gami	CONEFE	Secrétaire Exécutif
M Ahmat Adoum Djibrine	COPAFIB	Secrétaire général
DR Lucien Mbeurnodji	Ministère de la production et transformation agricole	Secrétaire général Adjoint
M. Haroun Moussa	Ministère de l'élevage	Secrétaire général
M. Justin Nodji	Ministère du plan	Membre du Consortium d'élaboration projets, ancien Secrétaire du COPIEC
M. Kolyang Palebele	CNCPRT	Président, Président FAFO
M. Ahmat Soungui	DEAFPR	Directeur

M Idriss Nouradine	Ministère Production et transformation agricole	Consultant filières agricoles
M.Souangar	CONEFE	Expert formation professionnelle

Annexe 3 : Quelques photos de terrain lors de la collecte des informations

Photo famille avec le responsable de l'Université Agroalimentaire de Lai



Photo d'entretien semi-structuré avec les responsable et producteur de CFPR de DABGUE/Bere



Photo d'échange avec le Directeur de l'école de Bougoudang



Visites des parcelles expérimentales de l'Université Agronomique de Sarh



Echange avec les responsable de l'école des métiers de Doba

